





# **REVUE LE CAÏLCÉDRAT**

**Numéro 11**

**JANVIER 2021**







# REVUE LE CAÏLCÉDRAT



DIFFÉRENCE PÉRENNE

CE TEXTE PUBLIÉ PAR LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE EST PROTÉGÉ PAR LES LOIS ET TRAITÉS INTERNATIONAUX RELATIFS AUX DROITS D'AUTEUR. TOUTE REPRODUCTION OU COPIE PARTIELLE OU INTÉGRALE, PAR QUELQUES PROCÉDÉS QUE CE SOIT, EST STRICTEMENT INTERDITE ET CONSTITUE UNE CONTREFAÇON ET PASSIBLE DES SANCTIONS PRÉVUES PAR LA LOI.

**ISSN 2561-374X (Imprimé)**

**ISSN 2561-3758 (En ligne)**

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives nationales du Québec, 2021

Dépôt légal - Bibliothèque et Archives Canada, 2021



© 2020 LES ÉDITIONS DIFFÉRENCE PÉRENNE

12105 BOULEVARD LAURENTIEN, MONTREAL H4K 1N3

[WWW.LESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE.CALESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE@YAHOO.CA](http://WWW.LESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE.CALESEDITIONSDIFFERANCEPERENNE@YAHOO.CA)

TEL : +1 5144444346





# **REVUE LE CAÏLCÉDRAT**

**Revue Canadienne de Philosophie, de Lettres et de Sciences Humaines**

**Tel +1 5144444346**

**Site internet**

**[www.revuelecailcedrat.ca](http://www.revuelecailcedrat.ca)**

**mail:revuelecailcedrat@gmail.com éditeur:**

**les éditions différence pérenne**

**[www.differanceperenne.ca](http://www.differanceperenne.ca)**

**Diffusion et distribution: les éditions Différence Pérenne, Québec,**

**CANADA**

**Institut de recherches pour le développement en Afrique(IRDA),**

**CÔTE D'IVOIRE**

# Comité scientifique

**Directeur de Publication : SAMBA DIAKITÉ, Professeur des Universités**

## **Comité scientifique et de lecture**

**-NJOH MOUELLE ÉBENEZER, PROFESSEUR ÉMÉRITE, Président du Centre de Recherche et de Formation Doctorale à l'Université de Yaoundé I, Arts, Langues et Cultures**

**-KOMENAN AKA LANDRY, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Président honoraire, Université Alassane Ouattara de Bouaké, Côte d'Ivoire**

**-YACOUBA KONATÉ, PROFESSEUR ÉMÉRITE (ESTHÉTIQUE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE, ÉCOLE DE FRANCFORT), Université FELIX Houphouët Boigny, Cocody, Côte d'Ivoire**

**DIABI YAYA, Professeur ÉMÉRITE (SCIENCE DU LANGAGE ET DE LA COMMUNICATION), EX doyen de l'UFR Science du langage et de la communication, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

**-PAULIN HONTONDI, PROFESSEUR ÉMÉRITE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, POLITIQUE ET SOCIALE), Université D'Abomey-Calavi, Benin**

**-GÉRARD BONNET, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université D'Antanarivo, Madagascar**

**-ABOU KARAMOKO, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE GÉNÉRALE, MORALE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE ET ÉCOLE DE FRANCFORT), Président, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

**-DAVID NADEAU- BERNATCHEZ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Laval, Québec-Canada**

**-SAMBA DIAKITÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE AFRICAINE, PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, DE L'ÉDUCATION ET DU DÉVELOPPEMENT), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire/Laboratoire d'Études et de Recherches Appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi, Canada**

**-JEAN-FRANÇOIS SIMARD, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE, DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET SCIENCES POLITIQUES)**

**Président des chaires internationales Senghor de la Francophonie, Université du Québec en Outaouais, Canada**

**-YAO KOUASSI EDMOND, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DU DROIT, PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'IVOIRE**

**-KOUAKOU ANTOINE, PROFESSEUR TITULAIRE (MÉTAPHYSIQUE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-MARIE FALL, PROFESSEURE (GÉOGRAPHIE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE) /Responsable du Laboratoire d'études et de recherches appliquées sur l'Afrique, Université du Québec à Chicoutimi**

**-YAPI AYENON IGNACE, PROFESSEUR TITULAIRE (PHILOSOPHIE DES SCIENCES ET DU LANGAGE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-GOHI MATHIAS IRIÉ BI, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, GRAMMAIRE ET STYLISTIQUE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-BOA THIÉMÉLÉ RAMSÈS, PROFESSEUR TITULAIRE, PHILOSOPHIE AFRICAINE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE, Université Félix Houphouët Boigny de Cocody-Côte d'Ivoire**

**-COULIBALY ADAMA, PROFESSEUR TITULAIRE (LETTRES MODERNES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS AFRICAINES)**

**Doyen de l'UFR langues, littératures et civilisations, Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

**-BONI GUILLEHON, PROFESSEUR TITULAIRE**

**(SOCIOLOGIE/ANTHROPOLOGIE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-ALPHONSE DIAHOU YAPI, PROFESSEUR TITULAIRE (GÉOGRAPHIE HUMAINE ET PHYSIQUE), Directeur de l'école doctorale, Université Paris 8, Saint Vincennes**

**-ALLOU KOUAMÉ, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE), Université Houphouët Boigny, Côte d'Ivoire**

**-YORO BLÉ MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET SCIENCES ANTHROPOLOGIQUES), Institut des Sciences Anthropologiques de Développement, Côte d'Ivoire**

**-KOUMA YOUSOUF MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE AFRICAINE, ÉGYPTOLOGIE ET PHILOSOPHIE DE LA CULTURE)**

**Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-JOACHIM DIAMOÏ AGROFFI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE, ANTHROPOLOGIE ET ETHNOLOGIE)**

**Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SINA OUATTARA, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (SOCIOLOGIE ET SCIENCES POLITIQUES), Université d'OSLO, Suède**

**-SANGARE ABOU, PROFESSEUR TITULAIRE (ÉTHIQUE ET PHILOSOPHIE DE L'ESPRIT)**

**Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-ROCH A. HOUNGNIHIN, PROFESSEUR TITULAIRE (SOCIOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE DE LA SANTÉ), Université d'Abomey-Calavi, Benin**

**-SANGARÉ SOULEYMANE, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE) Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-N'DRI KOUASSI MARCEL, PROFESSEUR TITULAIRE (ÉTHIQUE DES TECHNOLOGIES ET BIOÉTHIQUES), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-SORO DONISSONGUI, PROFESSEUR TITULAIRE (HISTOIRE DE LA PHILOSOPHIE ET PHILOSOPHIE MORALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

**-TOURÉ IBRAHIM SAGAYAR, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Université de Bamako, Mali**

**-SYLLA ALI, MAÎTRE DE CONFÉRENCES (PHILOSOPHIE MODERNE ET MÉDIÉVALE), Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

### **COMITÉ DE RÉDACTION**

### **DIRECTEURS DE RÉDACTION**

**-Dr KOUAKOU KOUAMÉ HYACINTHE, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (ÉTUDES AFRICAINES ET PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE)**

## **DIRECTEURE DE REDACTION-ADJOINT**

**- Dr Chantal DALI, CHERCHEURE  
DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL ET ENTREPRENEURIAT, Université du  
Québec à Trois -Rivières, Canada**

## **SÉCRÉTAIRES DE RÉDACTION**

**Dr KOFFI BROU DIEUDONNÉ, PHILOSOPHIE DE L'ART, INSAAC, Côte  
d'Ivoire**

**Dr JAKIE DIOMANDÉ, PHILOSOPHIE, Université PÉLÉFORO Gon  
COULIBALY de Korhogo,-CÔTE D'IVOIRE**

## **INFOGRAPHIE**

**Dr AGABAVON Tiasvi Yao Raoul  
Université Alassane Ouattara, Côte d'Ivoire**

## **MEMBRES**

**-Dr Oumou KOUYATÉ, ENSEIGNANTE-CHERCHEURE (SOCIOLOGIE,  
ETHNOLOGIE ET ANTHROPOLOGIE), École des Hautes Études en Sciences  
Sociales, France**

**-Dr DAGNOGO BABA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DE  
L'ESPRIT ET PHILOSOPHIE CONTEMPORAINE), Université Alassane  
Ouattara, CÔTE D'IVOIRE**

**-Dr YVES BERTRAND DJOUDA, ENSEIGNANT-CHERCHEUR  
(SOCIOLOGIE DE LA SANTÉ ET ANTHROPOLOGIE), Université de Yaoundé  
1, CAMEROUN**

**-Dr BLÉ GUY SERGES, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE DU DROIT ET  
PHILOSOPHIE POLITIQUE ET SOCIALE), Institut de Recherches pour le  
Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE**

**-Dr KOUAKOU CLÉMENT, CHERCHEUR (PHILOSOPHIE POLITIQUE  
ET SOCIALE ET PHILOSOPHIE DES LUMIÈRES), Institut de Recherches pour  
le Développement de l'Afrique(IRDA)-CÔTE D'IVOIRE**



**-FOFANA DIOULATIÉ (ÉTUDES AFRICAINES ET TRADITIONS**

**ORALES), Institut de Recherches pour le Développement de l'Afrique, (IRDA)-  
CÔTE D'IVOIRE**

**-KAYINGUIBEYAH DRAMANE YÉO, CHERCHEUR (AFRICANOLOGIE)  
UNIVERSITÉ FELIX HOUPHOUET BOIGNY DE COCODY**

**-AGABAVON Tiasvi Yao Raoul, HISTOIRE ET PHILOSOPHIE DES  
SCIENCES, UNIVERSITÉ ALASSANE OUATTARA, BOUAKÉ - CÔTE  
D'IVOIRE**



# Politique éditoriale.

Le *Cailcédrat* est une revue qui paraît 3 fois l'année et publie des textes qui contribuent au progrès de la connaissance dans tous les domaines de la philosophie, des lettres et sciences humaines. Le 3<sup>e</sup> numéro spécial est publié au dernier trimestre de l'année sous la direction d'un membre du comité scientifique choisi par le comité de rédaction. Celui-ci propose un thème bien approprié qui est en rapport avec l'actualité du moment. Il soumet son thème à l'appréciation du comité de rédaction qui, après concertation et analyse du thème, lance l'appel à contribution. La revue *Le Cailcédrat* s'intéresse spécifiquement à l'Afrique et au Canada.

La revue publie des articles de qualité, originaux, de haute portée scientifique, des études critiques et des comptes rendus.

« Pour qu'un article soit recevable comme publication scientifique, il faut qu'il soit un article de fond, original et comportant : une problématique, une méthodologie, un développement cohérent, des références bibliographiques. » (Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur, CAMES)

-LE TEXTE DOIT ÊTRE ÉCRIT EN WORD

- TIMES NEW ROMAN 12

-INTERLIGNE SIMPLE POLICE 12

-Les titres des articles en Times ROMAN 20 en gras

-FORMAT LETTRE 21,5cm X 28cm soit (8½ po x 11 po),

-UN RÉSUMÉ EN FRANÇAIS ET EN ANGLAIS D'AU PLUS 160 MOTS

-L'auteur doit mentionner son Prénom et son nom ex : Moussa KONATÉ,

Son adresse institutionnelle, son mail et son numéro de téléphone

-Les articles ne doivent pas excéder 7600 caractères (espaces compris), et visent la discussion, l'objectivité, la réfutation, la démonstration avérée, la défense et/ou l'examen critique de thèses ou de doctrines philosophiques, culturelles ou littéraires, spécifiques.

-Les études critiques ne doivent pas excéder 4600 caractères (espaces compris), et proposent des analyses détaillées et précises des pensées d'un auteur ou d'un ouvrage significatif qui portent sur l'Afrique et/ou sur le Canada ou dont la portée peut influencer positivement la dynamique des sociétés africaines et/ou canadiennes.

-Les comptes rendus ne sont pas acceptés.

### **Lignes directrices pour la soumission des manuscrits**

-Ils sont accompagnés de deux résumés qui ne doivent pas excéder 1100 caractères (espaces compris) chacun, le premier en français et le second en anglais

-Toutes les évaluations sont anonymes

### **Sélection des manuscrits pour publication**

-les manuscrits doivent être originaux et ne doivent pas contenir plus de 8(08) citations. Nous ne publions pas un travail déjà édité, ailleurs. L'auteur a l'obligation de nous le faire savoir avant que son texte ne soit édité.

-Même si les auteurs sont responsables du contenu de leurs articles, la rédaction se donne le droit d'utiliser des logiciels de vérification de plagiat.

### **À PROPOS DES RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

Les citations dans le corps du texte, dépassant quatre lignes doivent être indiquées par un retrait avec une tabulation (gauche : 1, 25 ; droite : 0cm) et le texte mis en taille 10, entre guillemets, avec interligne simple.

- À noter : Les guillemets, que ce soit dans les citations mises en retrait ou dans le corps du texte ou dans les notes de bas de page, sont toujours à placer avant le point. Et le numéro de la note de bas de page, s'il y a lieu, s'insère entre le guillemet qui referme la citation et le point. Ex. :

« L'histoire appartient aux vainqueurs »<sup>5</sup>.

- Les guillemets intérieurs, i.e. qui prennent place à l'intérieur d'une citation, sont à indiquer comme suit : « ...“xxx”... ». Ex. :

« La pensée de Bidima est de s'interroger si, " la traversée de la philosophie... concerne l'Afrique". La philosophie négro-africaine émerge dans ce sens ».



# Normes de rédaction

Toutes les contributions doivent adopter, pour la rédaction, les NORMES CAMES

(NORCAMES/LSH adoptées par le CTS/LSH, le 17 Juillet 2016 à Bamako, lors de la 38<sup>ème</sup> session des CCI) concernant la rédaction des textes en Lettres et Sciences humaines).

## Extrait NORCAMES (Lettres et sciences humaines)

3.3. La structure d'un article scientifique en lettres et sciences humaines se présente comme suit :

- Pour un article qui est une contribution théorique et fondamentale : Titre, Prénom et

Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots maximum], Mots clés [7 mots maximum], [Titre en Anglais] Abstract, Keywords, Introduction (justification du thème, problématique, hypothèses/objectifs scientifiques, approche), Développement articulé, Conclusion, Bibliographie.

- Pour un article qui résulte d'une recherche de terrain : Titre, Prénom et Nom de l'auteur, Institution d'attache, adresse électronique, Résumé en Français [250 mots au plus], Mots clés [7 mots au plus], [Titre en Anglais], Abstract, Keywords, Introduction, Méthodologie, Résultats et Discussion, Conclusion, Bibliographie.

- Les articulations d'un article, à l'exception de l'introduction, de la conclusion, de la bibliographie, doivent être titrées, et numérotées par des chiffres (exemples : 1. 1.1. ; 1.2 ; 2. 2.2. ; 2.2.1 ; 2.2.2. ; 3. etc.). (Ne pas automatiser ces numérotations)

3.4. Les passages cités sont présentés en romain et entre guillemets (Pas d'Italique donc !). Lorsque la phrase citant et la citation dépassent trois lignes, il faut aller à la ligne, pour présenter la citation (interligne 1) en romain et en retrait, en diminuant la taille de police d'un point.

3.5. Les références de citation sont intégrées au texte citant, selon les cas, de la façon suivante :  
- (Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur, année de publication, pages citées) ;  
- Initiale (s) du Prénom ou des Prénoms de l'auteur. Nom de l'Auteur (année de publication, pages citées).

Exemples :

- En effet, le but poursuivi par M. Ascher (1998, p. 223), est « d'élargir l'histoire des mathématiques de telle sorte qu'elle acquière une perspective multiculturelle et globale (...), d'accroître le domaine des mathématiques : alors qu'elle s'est pour l'essentiel occupé du groupe professionnel occidental que l'on appelle les mathématiciens (...)».

- Pour dire plus amplement ce qu'est cette capacité de la société civile, qui dans son déploiement effectif, atteste qu'elle peut porter le développement et l'histoire, S. B.

Diagne (1991, p. 2) écrit :

Qu'on ne s'y trompe pas : de toute manière, les populations ont toujours su opposer à la philosophie de l'encadrement et à son volontarisme leurs propres stratégies de contournements. Celles-là, par exemple, sont lisibles dans le dynamisme, ou à tout le moins, dans la créativité dont sait preuve ce que l'on désigne sous le nom de secteur informel et à qui il faudra donner l'appellation positive d'économie populaire.

- Le philosophe ivoirien a raison, dans une certaine mesure, de lire, dans ce choc déstabilisateur, le processus du sous-développement. Ainsi qu'il le dit :

Le processus du sous-développement résultant de ce choc est vécu concrètement par les populations concernées comme une crise globale : crise socio-économique (exploitation brutale, chômage permanent, exode accéléré et douloureux), mais aussi crise socio-culturelle et de civilisation traduisant une impréparation sociohistorique et une inadaptation des cultures et des comportements humains aux formes de vie imposées par les technologies étrangères. (S. Diakitè, 1985, p. 105).

3.6. Les sources historiques, les références d'informations orales et les notes explicatives sont numérotées en série continue et présentées en bas de page.

3.7. Les divers éléments d'une référence bibliographique sont présentés comme suit : NOM et Prénom (s) de l'auteur, Année de publication, Zone titre, Lieu de publication, Zone Éditeur, pages (p.) occupées par l'article dans la revue ou l'ouvrage collectif. Dans la zone titre, le titre d'un article est présenté en romain et entre guillemets, celui d'un ouvrage, d'un mémoire ou d'une thèse, d'un rapport, d'une revue ou d'un journal est présenté en italique. Dans la zone Éditeur, on indique la Maison d'édition (pour un ouvrage), le Nom et le numéro/volume de la revue (pour un article). Au cas où un ouvrage est une traduction et/ou une réédition, il faut préciser après le titre le nom du traducteur et/ou l'édition (ex : 2nde éd.).

3.8. Ne sont présentées dans les références bibliographiques que les références des documents cités. Les références bibliographiques sont présentées par ordre alphabétique des noms d'auteur. Par exemple :

### **Références bibliographiques**

AMIN Samir, 1996, *Les défis de la mondialisation*, Paris, L'Harmattan.

AUDARD Cathérine, 2009, *Qu'est-ce que le libéralisme ? Éthique, politique, société*, Paris, Gallimard.

BERGER Gaston, 1967, *L'homme moderne et son éducation*, Paris, PUF.

DIAGNE Souleymane Bachir, 2003, « Islam et philosophie. Leçons d'une rencontre », *Diogène*, 202, p. 145- 151. 4.

DIAKITÉ Sidiki, 1985, *Violence technologique et développement. La question africaine du développement*, Paris, L'Harmattan.

## **POUR RÉSUMER**

### **BIBLIOGRAPHIE :**

-La bibliographie doit être présentée dans l'ordre alphabétique des noms des auteurs.

-Classer les ouvrages d'un même auteur par année de parution et selon leur importance si des ouvrages de l'auteur sont parus la même année

-Reprendre le nom de l'auteur pour chaque ouvrage

- Tous les manuscrits soumis à Le Caïlcédrat sont évalués par au moins deux chercheurs, experts dans leurs domaines respectifs, à l'aveugle. La période d'évaluation ne dépasse normalement pas trois mois.

-Les rapports d'évaluation sont communiqués aux différents auteurs concernés en préservant l'anonymat des évaluateurs-experts.

-Suite à l'acceptation de son texte, l'auteur-e en envoie une version définitive conforme aux directives pour la préparation des manuscrits.

Un texte ne sera pas publié si, malgré les qualités de fond, il implique un manque de rigueur sémantique et syntaxique.

-Chaque auteur reçoit 1 exemplaire numérique du numéro où il est publié

-Les droits de traduction, de publication, de diffusion et de reproduction des textes publiés sont exclusivement réservés à la revue Le Caïlcédrat.



-Après le processus d'examen, l'éditeur académique prend une décision finale et peut demander une nouvelle évaluation des articles s'il a des présomptions sur la qualité de l'article.

## **- Soumission des manuscrits**

Tous les articles sont soumis au directeur de rédaction à l'adresse suivante:

[revuelecailcedrat@gmail.com](mailto:revuelecailcedrat@gmail.com)

# SOMMAIRE

## Pages

Avant-propos.....27-28

*Kouassi Touffouo Frederic PIRA*

**L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATISATION  
MÉDIATIQUE DES RÉSEAUX SOCIAUX EN CÔTE D'IVOIRE.....29-41**

*Dorcas Saty DIOMANDE*

**LIRE L'ESPACE ROMANESQUE ENTRE LA QUÊTE ET L'AFFIRMATION D'UNE  
IDENTITÉ: LE CAS DE *LA PETITE POULE D'EAU* DE GABRIELLE ROY.....43-54**

*Moulaye Kone, Aldiouma Kodio, Balla Dianka*

**A SOCIOLOGICAL STUDY OF TABOO AND EUPHEMISTIC EXPRESSIONS:  
A CASE STUDY OF BAMANANKAN SPEAKERS IN MALI.....55-62**

*Nodjitolabaye Kouladoumadji*

**PEUT-ON CHERCHER LA PHILOSOPHIE AFRICAINE DANS L'ETUDE DE LA  
RELIGION ?.....63-80**

*Amin Liliane KOUASSI*

**LA PRATIQUE DE LA COMMUNICATION SOCIALE DANS LA LUTTE CONTRE  
L'IMMIGRATION CLANDESTINE DES IVOIRIENS..... 81-100**

*Idrissa Soïba TRAORE, Seydou LOUA,*

**LES ENSEIGNANTS FACE À LA MÉDIATION SCOLAIRE DANS UNE CLASSE EN  
MILIEU RURAL AU MALI.....101---114**

*SORO Nambégué, ZEHE Frank Monnean , SROHOUROU Bernard*

**VARIATION DES PROBABILITES D'OCCURRENCE DES SÉQUENCES SÈCHES DANS  
LA BANDE CENTRALE DE LA COTE D'IVOIRE AU COURS D'UNE SAISON PLUVIEUSE:  
CAS DU DEPARTEMENT DE BOUAKE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE).....115-123**

# AVANT-PROPOS

## QUI SOMMES-NOUS?

La revue *le Caïlcédrat* est une revue canadienne de philosophie, lettres et sciences humaines dont les champs de recherches sont les études africaines et canadiennes. Cette revue se veut le lieu de la critique objective et sans complaisance de la modernité africaine et canadienne et d'en dégager les enjeux. Elle a un comité scientifique international varié et est édité par les Éditions Différence Pérenne, au Canada. La revue *Le Caïlcédrat* se veut une revue interdisciplinaire engagée, si ce mot a encore un sens, sur les plans politiques, sociaux et culturels aussi bien en Afrique qu'au Canada. Elle veut prendre toute sa place dans le dynamisme des revues de qualité dont les productions apportent un réel changement dans le rapport des nations et des peuples. Elle est publiée 3 fois par année aussi bien en version papier que numérique. Elle ne publiera que les articles de qualité, originaux et qui ont une haute portée scientifique sur l'Afrique et /ou le Canada.

La revue le Caïlcédrat est une revue canadienne de philosophie et de sciences humaines qui a pour objectifs majeurs de diffuser la pensée des chercheurs sur les études africaines et canadiennes. Cette revue a été mise en place par des chercheurs et professeurs d'universités d'horizons différents, bien connus dans leurs domaines de recherches, afin d'établir le lien entre le Canada et l'Afrique par la pensée plurielle, différente, mais objective. La revue le Caïlcédrat est abritée par Les Éditions Différence Pérenne, Canada, qui s'occupent de son édition aussi bien numérique que physique. La revue paraît 3 fois l'année.

## NOS VALEURS

La revue le Caïlcédrat se veut une revue avant- gardiste qui saura utiliser les mots justes pour se faire entendre tout en respectant rigoureusement les règles de la démarche scientifique. Elle tient

à l'originalité des textes de ses auteurs et leur incidence sur la société africaine et/ou canadienne. Elle compte s'appuyer sur la rigueur des raisonnements, l'objectivité des faits et l'utilisation efficiente de la langue française ou anglaise. Elle ne publiera que les meilleurs textes, instruits à double aveugle, obéissant strictement aux critères de la revue.

## NOTRE HISTOIRE

Le Caïlcédrat, de son nom scientifique *Khala senegalensis*, est aussi appelé *Jala* en mandingue. Dans l'Afrique traditionnelle et même aujourd'hui encore dans certains villages africains, il est ce grand arbre sous lequel se résolvent les palabres et où se prennent les grandes décisions concernant la vie de la communauté. Le *Jala yiri* n'est pas connu seulement à cause de son ombre

mais aussi et surtout à cause de ses vertus thérapeutiques. Si son écorce est très amère, sa décoction, dans la médecine traditionnelle africaine, permet de soigner les maux de ventre et l'infertilité aussi bien chez les hommes que chez les femmes. Sur le plan spirituel, le Caïlcédrat combat les mauvais esprits, purifie l'âme des vivants et fortifie les énergies positives.

En Afrique comme ailleurs, toute plante médicinale d'une efficacité thérapeutique présente bien souvent un aspect « amer à la langue et vertueux à l'âme ». Telle est l'une des caractéristiques de l'arbre « le Caïlcédrat », remède de nombreuses maladies, au cœur d'une nature propre, parlante, inviolable, protectrice à la substantifique sève de diffusion du savoir, au demeurant, aux confins de l'impossible dans la confiscation de la vertu. Comme le Caïlcédrat, il s'agit du savoir, le Savoir ici, en tant que Science par l'écriture, aussi « amer à la langue » pour le lecteur-malade en proie au désespoir et « vertueux à l'âme » pour penser et panser les maux qui minent nos sociétés au Nord comme au Sud, aujourd'hui.

### **Une idée est née**

En nous appuyant sur le sens traditionnel africain du Caïlcédrat comme l'arbre de la vie, nous voulons, à notre manière panser les travers de notre monde, ses déviations, ses courants et contre-courants, ses hésitations et ses pathologies en utilisant comme seul remède la pensée critique, personnelle, mais courageuse, ambitieuse et non audacieuse. La revue scientifique le CÄILCÉDRAT a donc pour vocation de s'enraciner dans la vie scientifique mondiale telle les acines du Caïlcédrat, de grandir et de servir d'ombre pour discuter des différends non de les résoudre mais surtout de semer et d'entretenir les différences. Ainsi la revue *Le Caïlcédrat* sera-t-elle éditée par les éditions Différence Pérenne dont le slogan est évocateur: Produire la différence, Surmonter les différends, Refuser l'indifférence!

Le Canada étant donc cette acceptation de la différence, l'horizon de plusieurs cultures, le croisement des eaux et des races, nous oblige à comprendre que sous le Caïlcédrat, il y a place pour tous pour discuter des différends, à défaut de les résoudre, un verre pour tous pour soigner notre monde de ses propres turpitudes. Maintenant, en ce jour du 01 mars 2017, que le jus du "Jala" soit servi à tous, et pour tous, pour que le traitement commence!

**Professeur Samba DIAKITÉ, Ph.D, Titulaire**

**Directeur de Publication**

**Directeur Général des Éditions Différence Pérenne, Canada**

## L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION À L'ÉPREUVE DE LA DÉMOCRATISATION MÉDIATIQUE ET DES RÉSEAUX SOCIAUX EN CÔTE D'IVOIRE

*Kouassi Touffouo Frederic PIRA*

Université Alassane Ouattara de Bouaké  
+225 87 15 09 56 [pirafred2000@yahoo.fr](mailto:pirafred2000@yahoo.fr)

### RÉSUMÉ

L'article marque son intérêt pour la démocratisation médiatique sous l'emprise des réseaux sociaux, souligne les errements des internautes et acte la mise à mal des règles éthiques de l'information. Avec l'avènement du Web et des réseaux sociaux, plusieurs milliards d'utilisateurs, profanes, largement impréparés mais projetés dans le nouvel espace public médiatique ne se contentent plus d'attendre l'information. Ils la co-construisent, la transforment en profondeur, et la diffusent en toute liberté. Depuis, plusieurs auteurs alertent sur un ensemble de pratiques diverses, floues, confuses, peu rassurantes et en dehors des considérations éthiques nécessaires. L'étude a inventorié un certain nombre de publications sur deux pages Facebook en Côte d'Ivoire avant d'en analyser leurs contenus. Dans le cadre de cet article, si les théories du déterminisme technologique (McLuhan, Vinck) ont permis de consacrer la démocratisation médiatique sous l'emprise des nouveaux médias, celles de l'espace public et de l'agir communicationnel (Habermas) et du défi moral de la technologie moderne (Hans) ont mis à nu l'absence d'éthique dans les pratiques médiatiques des usagers des réseaux sociaux pendant que Lipovetsky (réhabilitation de l'éthique), Etchegoyen (éthiques plurielles applicables aux médias et à l'information) et Pigeat (déontologie de l'information et des médias) ont aidé à ouvrir des pistes en faveur d'une éthique des nouveaux médias. Les résultats de la recherche devront aboutir à une éducation aux médias et à la mise en place effective de règles éthiques et déontologiques des nouveaux médias ainsi que leur appropriation par les internautes.

**Mots-clés :** Démocratisation-éthique-information-média-réseaux sociaux.

### ABSTRACT

The article expresses its interest in media democratization under the influence of social networks, underlines the mistakes of Internet users and takes note of the undermining of ethical rules of information. With the advent of the Web and social networks, several billion users, lay people, largely unprepared but projected into the new public media space are no longer content to wait for information. They co-construct it, transform it in depth, and distribute it freely. Since then, several authors have warned about a set of diverse practices, vague, confused, not very reassuring and outside the necessary ethical considerations. The study inventoried a number of publication on two Facebook pages in Côte d'Ivoire before analyzing their content. In the context of this article, if the theories of technological determinism (McLuhan, Vinck) have made it possible to sanction media democratization under the influence of new media, those of public space and communicational action (Habermas) and the moral challenge of modern technology (Hans) exposed the absence of ethics in the media practices of users of social networks, while Lipovetsky (rehabilitation of ethics), Etchegoyen (plural ethics applicable to the media and information) and Pigeat (deontology information and media) have helped to pave the way for new media ethics. The results of the research should lead to media education and the effective establishment of ethical and deontological rules for new media, as well as their appropriation by Internet users.

**Keywords:** Democratisation-ethic-information-media-social media

## INTRODUCTION ET PROBLÉMATIQUE

À la faveur des récentes révolutions technologiques, les usagers des nouveaux médias produisent et diffusent dans l'espace public médiatique des informations en masse considérable. Selon Huyghe (2020), même sans y être forcément préparés ces citoyens participent aux débats publics restés longtemps le seul monopole des élites (journalistes, experts, politiques). Dans le même courant d'idées, De Mestral (2006) soutient sur le site [www.cvm.qc.ca/encephi](http://www.cvm.qc.ca/encephi) que : « les nouveaux médias fournissent le principal lieu commun de représentation et de débats des sociétés développées actuelles. Que ces échanges soient contradictoires et souvent confus ne fait que souligner l'importance fondamentale de l'espace public médiatique ». Ainsi, l'espace public désigné par Habermas (1962) comme le lieu virtuel d'information et de discussion où la collectivité se définit à travers un processus d'argumentation rationnelle découvre ici un moment d'éclosion. Toutefois, si le premier volet de sa réflexion (lieu virtuel d'information et de discussion) a trouvé aux réseaux sociaux des supports d'expression, le second qui appelle la définition d'une collectivité à travers un processus d'argumentation rationnelle reste un énorme chantier. Mais en démocratisant l'espace public était-il prioritairement admis de privilégier la qualité du débat, le consensus au détriment de la quantité des acteurs et de l'information ? Aujourd'hui, plus personne ne semble nier la surabondance informationnelle combinée à l'absence de qualité. Si le monde reste positif dans son ensemble sur l'essor technologique et l'avènement des réseaux sociaux, plusieurs auteurs tels que Cardon (2010), Wolton (2010), Vitalis (2015), Badouard (2017), Stamboliyska (2019) alertent également sur un certain nombre de ses dangers. Sans être nostalgiques du passé, ils s'interrogent à la fois sur la qualité des informations et les récurrentes dérives constatées sur les réseaux sociaux. Pour beaucoup, depuis quelques années, les nouveaux espaces médiatiques évoluent comme de véritables « no man's land » au gré d'hétéroclites acteurs. Plusieurs indices portent à penser que la démocratisation médiatique accélérée par les prouesses technologiques a ouvert la porte à un ensemble de pratiques diverses, floues, confuses et peu rassurantes.

En Côte d'Ivoire, comme partout ailleurs dans le monde, la démocratisation médiatique symbolisée par les réseaux sociaux pose des questions éthiques majeures.

Il s'agit dans cet article, d'interroger les valeurs éthiques dans l'espace public numérique ivoirien dans lequel fondamentalement les nouveaux acteurs restent insaisissables, imprévisibles et illimités dans leurs capacités de production et de diffusion de l'information. En dehors de son ouverture aux citoyens, l'espace public né à la faveur de la révolution technologique a-t-il véritablement apporté de la valeur ajoutée à l'information et à la communication ? Répond-il aux attentes des communautés ? Vu ce qui se lit, se voit et s'entend sur les réseaux sociaux pouvons-nous parler encore d'une éthique de l'information sur les réseaux socionumériques ivoiriens ? Ces questions ont suscité trois hypothèses. D'abord, la démocratisation médiatique amorcée par la réussite technologique de l'information et de la communication contribue à l'avènement d'un nouvel espace public médiatique en Côte d'Ivoire. Ensuite, au regard du rôle central de l'information et de la communication, leur prise en main par des usagers profanes qui produisent et publicisent des informations en dehors de règles éthiques et déontologiques posent de sérieux problèmes. Enfin, le bond quantique en production et diffusion d'informations inacceptables enterre toute éthique de l'information pervertissant l'espace public numérique.

Notre objectif principal est d'explorer les nouvelles pratiques informationnelles et communicationnelles sur les réseaux sociaux ivoiriens. Il s'agit pour nous, d'interroger notre propre perception de la démocratisation médiatique et de l'apprécier à l'aune de la qualité des informations proposées aux citoyens à la fois producteurs et consommateurs. Si la question sur la qualité des informations mérite d'être posée, celle sur l'existence d'une éthique de l'information *via* les réseaux sociaux encore plus. Un autre objectif vise à une prise de conscience collective de la part de la société par le respect d'une éthique de l'information, seule gage de démocratie et de respect de la dignité humaine. Notre constat, construit sur les inquiétudes légitimement fondées que portent les auteurs susmentionnés et bien d'autres ont nourri cet article.

- 1.
- 2.
- 3.

## 4.

## 5. CADRE MÉTHODOLOGIQUE ET THÉORIQUE

L'article appelle une méthodologie qui repose sur l'analyse de contenu de deux pages *Facebook* en Côte d'Ivoire. Si la proposition générale de Berelson (1954, p.189) selon laquelle l'analyse de contenu est une technique de recherche pour la description objective, systématique et quantitative du contenu manifeste de la communication nous rapproche de nos objectifs, celle de Ghiglione et Beauvois (1980) qui postulent que l'analyse de contenu n'est pas une pratique théorique et technique fermée sur elle-même, mais un outil qui permet d'apporter des éléments de réponse aux problèmes qui ont suscité sa mise en œuvre et qui répond à des objectifs d'étude bien déterminés nous ont permis de conduire cet article.

Nous entendons par analyse de contenu l'examen d'un certain nombre de publications et de commentaires rencontrés sur deux forums ivoiriens et notamment Observatoire démocratique en Côte d'Ivoire (*ODCI*) (197.126 membres, 1<sup>er</sup> août 2020), Observatoire libre de la Côte d'Ivoire (*OLCI*) (159.997 membres, 1<sup>er</sup> août 2020).

Du premier août 2020 au 30 septembre 2020, en immersion dans ces deux forums, nous avons recensé et affiné un corpus composé de 240 publications (4 par jour et par Forum) dont des fake-news, des pièces fabriquées, falsifiées ou mensongèrement attribuées à des tiers, des appels à la violence et au meurtre, des incitations à la haine, des photos et vidéos obscènes, etc. En dehors des publications clairement énoncées et reconnues unanimement comme des incitations à la violence, des appels au meurtre, des incitations à la haine..., les démentis officiels, les réactions des personnes souvent citées et parfois les contradictions des internautes en commentaires nous ont permis de catégoriser les éléments du corpus.

En tant qu'utilisateur de *Facebook* et présent sur les deux plateformes sélectionnées, nous nous sommes servis du couplage de l'observation directe et de la description pour restituer le plus fidèlement possible les faits dans leurs contextes spécifiques.

Tableau 1. Corpus de l'étude

Forums	Publication par jour	Publication sur 60 jours	Période de la collecte des données
ODCI	4	4 x 60 = 240	Du 1 <sup>er</sup> août 2020 au 30 septembre 2020
OLCI	4	4x60 = 240	
Total	4	480	

(Source, Pira, 2020)

L'article s'appuie sur des références théoriques relatives à la société de l'information marquée par l'essor des technologies numériques telles l'informatique, l'Internet et les récents réseaux sociaux. Parlant de déterminisme technologique, Vinck (1995) avance que les objets techniques influencent la société et que l'évolution technique joue un rôle dans les changements sociaux. Vitalis (2015), Breton et Proulx (2020) confortent la vision de Vinck et soutiennent que la révolution technologique dans le domaine de l'information, de son traitement, de sa conservation et de son transport provoque des changements en profondeur des structures de nos sociétés et même de nos civilisations. Quant à Negri et Hard (2000), ils évoquent le nouvel empire qui ressemble à une machine décentralisée et déterritorialisée de gouvernement qui est partout et nulle part. Ils poursuivent pour préciser que cette machine a donné naissance à un nouvel acteur révolutionnaire à partir des formes de production de plus en plus immatérielles, communicationnelles et qu'Internet en constituerait une première approximation et un premier modèle (Negri et Hard in Vitalis, 2015,p.47). Pour sa part, Stiegler (2009) propose dans sa théorie de l'ère post-médiatique qu'un changement radical a été apporté par les réseaux sociaux numériques dans un espace jusqu'alors monopolisé et modelé par des médias unilatéraux et conforte l'idée essentielle de la théorie du nouvel empire.

D'autres auteurs ont apporté un éclairage théorique à cet article sur les considérations éthiques. Si Lipovetsky (1992) s'en prend à la coquille "éthique" vidée de son sens, il en appelle toutefois à sa réhabilitation pendant

qu'Etchegoyen (1991, p 13) propose une transition de la morale singulière aux éthiques plurielles applicables aux médias et à l'information. En soutien d'Etchegoyen, Pigeat (1997, p.8) milite pour la recherche d'une déontologie de l'information intégrant la morale, l'éthique de l'information ou des médias, le droit et la déontologie professionnelle.

Si tous ces auteurs s'accordent sur les importantes transformations impulsées par la révolution technologique, Wolton (1997, p.143) retient que cette dernière a effectivement permis la liberté et la démocratisation de l'information dans l'espace public et que les réseaux sociaux en demeurent le plus grand symbole.

## 6. RÉSEAUX SOCIAUX ET DÉMOCRATISATION MÉDIATIQUE

Alors que Wolton (2008), Cardon (2010), Le Deuff (2013), Vitalis (2015) et bien d'auteurs ont accueilli favorablement les nouveaux médias, Rheingold (1994) comparait Internet et le nouvel espace médiatique à l'espace public habermassien et le décrivait comme un dispositif capable de revitaliser la démocratie. C'est dans un tel contexte d'enthousiasme que, Breton (2012) soutient que les nouvelles techniques vont permettre de travailler avec plus d'efficacité, de mieux participer à la vie démocratique, de mieux diffuser la connaissance et, de manière générale, d'apporter une solution à tous les problèmes sociaux. Cardon (2010) porte cette même ferveur dans la préface de son œuvre *La démocratie Internet* :

Bien plus qu'un média de communication et d'information, Internet est une forme politique à part entière. En décloisonnant le débat et en l'ouvrant à de nouveaux participants, Internet renouvelle les possibilités de critique et d'action. Surtout, le web constitue à l'échelle planétaire un laboratoire d'expériences démocratiques : auto-organisation des citoyens, délibération élargie à de nouveaux publics, mise en place de collectifs transnationaux, socialisation du savoir, etc.

Derrière ces discours enthousiastes, rien ne pouvait désormais excuser l'absence des citoyens de la sphère publique et leur participation aux débats publics et politiques. Ainsi, un peu partout dans le monde, la vague technologique s'est infusée dans les pratiques informationnelles et communicationnelles ouvrant l'espace public médiatique aux gouvernés. Pour Blondiaux (2017) la révolution numérique vient combler l'insatisfaction à l'égard de la démocratie représentative et de ses médiations traditionnelles. Poursuivant, il présente sous des formes variées (blogs, forums, journalisme participatif, conférences de consensus, concertations...), les outils qui rendent possible la participation des citoyens au débat public. Une lecture qui trouve des ressorts chez Flichy (2008) qui soutient sur le site [www.laviedesidees.fr](http://www.laviedesidees.fr) :

Internet est un espace où il est plus facile qu'ailleurs de produire de l'information, où les barrières à l'entrée sont moindres. De nombreuses opinions s'expriment sur internet qui n'ont pas trouvé ou difficilement trouvé des espaces d'expression dans les médias classiques. (...). Dans ce cas, le web est apparu comme le moyen de communication de ceux qui étaient mal représentés dans les médias classiques. Par ailleurs, le web s'est aussi ouvert à des courants d'opinion minoritaires voire marginaux et notamment aux mouvements négationnistes et à différents groupes racistes.

Pour lui : « Internet met en situation d'égalité l'émetteur et le récepteur, c'est donc, à première vue, l'outil idéal pour une démocratie participative où le citoyen pourrait intervenir très régulièrement dans le débat public ». (Flichy, op.cit.). Un constat que confirme Vitalis (2015, p.46) qui écrit :

La révolution numérique a ouvert de nouveaux espaces de liberté grâce aux fonctionnalités des nouveaux outils qu'elle propose, mais aussi, et surtout, grâce au caractère démocratique d'Internet. Ce réseau universel est un espace de communication mondial mis à la portée de tous. Constitué d'un nombre indéterminé et potentiellement illimité de points interconnectés, il offre un mode de communication déterritorialisé et sans point central de contrôle.



Ces

différents auteurs insistent sur la démocratisation médiatique et la convocation d'un nouveau public que Vitalis (op.cit., p.48) désigne la multitude, et qu'il définit comme :

Des individus singuliers dont la caractéristique principale est de s'organiser en réseau et de participer à un travail fondé sur la coopération. Ce nouvel acteur est un sujet soumis aux nouveaux modes de production et, en même temps, un sujet politique possédant la capacité de s'émanciper de cette domination pour promouvoir le bien commun.

Lamothe (2008) observe que la démocratisation des médias remet partout en cause le vieil agencement de nos sociétés. Selon lui, elle abolit les barrières entre ceux qui produisent l'information et ceux qui la consomment, entre ceux qui définissent les règles et ceux qui les suivent, entre des communautés aux valeurs radicalement éloignées. Il conclut pour dire que nous sommes donc les acteurs d'une transformation radicale, de ce qu'il faut appeler *un nouvel âge médiatique*.

L'Afrique n'est pas en marge de ces nouveaux phénomènes. Les différentes postures y trouvent un écho favorable selon Labey (2010) qui justifie que :

Le manque de démocratie, les atteintes aux droits de l'homme et les entraves à la liberté de la presse ont rendu plus flagrante encore en Afrique qu'ailleurs la nécessité des réseaux sociaux comme alternative aux médias traditionnels pour faire circuler une information trop souvent tronquée, censurée, orientée, voire inexistante. (<https://larevuedesmedias.ina.fr/les-reseaux-sociaux-en-afrique-entre-information-citoyenne-et-business> )

Quant à

Sall (2009, p.55), il constate qu'Internet utilisé pour sonner la riposte au discours dominant véhiculé par les grands médias, joue désormais un rôle essentiel dans la circulation et le partage de l'information. Cette mobilisation à travers l'Internet est faite à tous les niveaux de la société et n'est pas seulement l'apanage des élites.

La situation en Côte d'Ivoire reste calquée sur les observations précédentes dans la mesure où les débats dans les médias publics sont sous le contrôle des partis au pouvoir depuis de très longues années. Ahimou (2017, p.27) critique cette caporalisation des médias publics par les régimes successifs ivoiriens :

Les opposants ivoiriens, parce n'ayant pas accès à la RTI, n'ont d'autres choix que d'aller se faire entendre de leurs militants sur les médias audiovisuels étrangers ; où les autorités les rejoignent pour débattre où les contredire alors que nos médias nationaux existent et ne font aucunement la promotion du débat contradictoire, mais plutôt celle de dire tout en faveur des pouvoirs publics.

II

démontre dans cet essai les fondements légaux de cette caporalisation (libéralisation contrôlée de l'audiovisuel, nomination des responsables des médias publics et des organes de régulation par le Chef de l'État, modification et durcissement des lois régissant la presse et l'audiovisuel, encadrement de l'accès à l'information...) et son mode d'emploi aux antipodes du journalisme.

C'est dans un tel environnement que les réseaux sociaux réussissent une vraie percée et s'installent progressivement en Côte d'Ivoire. Ils constituent de ce point de vue une alternative permettant aux citoyens de participer au débat national même si parfois la qualité des contenus diffusés ne fait pas l'unanimité. Cela dit, le principe d'ouverture relevé par les médias sociaux constitue une opportunité pour les populations quand les pouvoirs y voient un moyen de fragmenter leurs acquis politique et sécuritaire. Dans le cadre de cet article, nous proposons ci-dessous deux tableaux qui renseignent les chiffres utiles d'Internet, des réseaux sociaux phares et des principaux forums citoyens créés et organisés en dehors de toute implication politique en Côte d'Ivoire.

Tableau 2. Chiffre d'Internet et des réseaux sociaux les plus utilisés en Côte d'Ivoire

Internet et réseaux sociaux	Nombre d'utilisateurs
-----------------------------	-----------------------

Internet (fixe et mobile)	17.2 40.006
Facebook	4.500.000
LinkedIn	740.000
Instagram	620.000
Twitter	147.500

(Source : Aboukam, ATCI, janvier 2020)

**Tableau 3.** Données sur les Forums citoyens ivoiriens sur Facebook

Forum de discussion sur Facebook	Nombre d'utilisateurs
Police secours	423.972
Un "consommateur" averti en vaut deux (UCAEVD)	262.872
Observatoire démocratique (ODCI)	195.009
Observatoire libre de la Côte d'Ivoire (OLCI)	157.528
Observatoire démocratique en Côte d'Ivoire Nouvelle Génération (ODCI-NG)	144.482
Observatoire médical de Côte d'Ivoire	144.434

(Source : Pira, Août 2020)

Ces deux tableaux montrent les chiffres d'Internet et la place des nouveaux médias en Côte d'Ivoire. Dans le dernier rapport digital 2020 de l'agence *We are Social* et de la plateforme de gestion des réseaux sociaux *Hootsuite* publié sur [www.journal-emarketing.com](http://www.journal-emarketing.com) la Côte d'Ivoire s'affiche comme la locomotive du digital en Afrique de l'ouest francophone. Le pays compte quatre millions neuf-cent milles (4.900.000) utilisateurs de médias sociaux contre 16,63 millions dans toute la région. (Koné, 2020). Même si un grand chemin reste à parcourir comparativement aux pays occidentaux, les rudiments sont d'ores et déjà présents et font des réseaux sociaux le nouvel espace public de la participation politique et démocratique. En dépit des nombreuses promesses des nouveaux médias (liberté, participation démocratique, débat public, etc.), de véritables préoccupations concernent paradoxalement les nouveaux acteurs eux-mêmes. Subjugués par l'effet technologique, plusieurs d'entre eux incarnent l'ébranlement de nos sociétés, déjà visible et documenté par les réseaux sociaux. Tout en reprenant cette inquiétude, Wolton (1997, p 192) décrit la difficulté actuelle liée au statut de l'information dans un univers saturé d'informations. Dans ce même ordre d'idées, Charon (2002) fait successivement état de la transformation de la nature de l'information, du volume d'informations diffusé avant de s'interroger sur son homogénéité. Derrière ces inquiétudes apparaît en filigrane la question de l'éthique de l'information à l'ère numérique.

## **7. RÉSEAUX SOCIAUX, NOUVEL ESPACE MÉDIATIQUE ET LA QUESTION DE L'ÉTHIQUE DE L'INFORMATION**

Depuis plusieurs années, les nouveaux espaces publics médiatiques sont entre les mains de quelques milliards d'utilisateurs hétéroclites, profanes et peu préparés à cette rencontre. Ils se sont appropriés les nouveaux médias (internet, réseaux sociaux) sans forcément en maîtriser les contours. Dans ce nouvel espace public, de sérieuses possibilités leur ont été offertes pour s'improviser acteurs de l'information au même titre que les professionnels (journalistes, éditorialistes, patrons de presse, etc.). Une réalité que reconnaît Flichy (2008) qui affirme que la



		non-sourcées		violence	obscènes		
ODCI	240	95	102	15	18	10	Du 1 <sup>er</sup> août 2020 au 30 septembre 2020
% sur ODCI		39,59 %	42,5 %	6,25 %	7,5 %	4,16 %	
OLCI	240	83	117	13	15	12	
% sur OLCI		34,59 %	48,75 %	5,41 %	6,25 %	5 %	
Total	480	178	219	28	33	22	
% ODCI / OLCI		74,18 %	91,25 %	11,66 %	13,30 %	9,16 %	

(Source, Pira, 2020)

Le tableau ci-dessus présente un recensement non-exhaustif de publications controversées sur deux fora ivoiriens pendant 60 jours. L'article s'est contenté d'épingler chaque jour, par forum quatre publications douteuses et choquantes en dehors de toute éthique. Même si ces premières données laissent entrevoir un réel malaise de l'information sur les réseaux sociaux numériques en Côte d'Ivoire, une étude approfondie pourrait révéler des chiffres plus ahurissants et alarmants. En effet, les réseaux sociaux ivoiriens restent envahis par les messages à caractère raciste ou xénophobe, les menaces de mort, le mépris, les justifications ou approbations de génocide, les troubles à l'ordre public, etc. Nous étayons nos propos par quelques exemples sélectionnés sur les fora en question.

Le 6 Mars 2018, alors que de violentes émeutes avaient cours dans la ville de M'bahiakro suite à l'assassinat d'une adolescente de 13 ans par la gendarmerie, un internaute (Yao Kouadio Philippe) appelle au meurtre et à la violence contre les familles de gendarmes sur le réseau social *Facebook* en publiant notamment ce qui suit : « il faut commencer à égorger les enfants des gendarmes et nous sommes en train de nous organiser ici à M'Bahiakro. Restez à l'écoute ».

Les mouvements de foule à la suite de cet appel avaient fait plusieurs dégâts dont le saccage et l'incendie de la brigade de gendarmerie de la ville. Appréhendé par la suite, la justice ivoirienne l'avait condamné le 19 mars 2020 à 12 mois de prison ferme avec une amende de 5 millions FCFA, pour dérive sur les réseaux sociaux, une première dans le pays.

Mais avant cet évènement, en Côte d'Ivoire, instruction avait été donnée le vendredi 6 juin 2018 par le chef de l'État au Ministère chargé de la Communication à travailler avec la Haute autorité de la communication audiovisuelle (HACA), l'Observatoire de la liberté de la presse, l'éthique et de la déontologie (OLPED), la police scientifique de lutte contre la cybercriminalité et toutes les autres entités concernées, sur le nécessaire encadrement des médias en ligne. Il leur avait recommandé d'élaborer notamment une véritable loi sur les "Fake news" pour protéger davantage les concitoyens et le pays. Sans aller dans son sens, la démarche peut se justifier si toutefois, elle est dépouillée de tout calcul politicien visant à museler le peuple. Les réseaux sociaux restant en Côte d'Ivoire, le seul média d'accès libre et à portée de "clic" des gouvernés. Cependant, la nature et la qualité des informations qui sont régulièrement proposées sur les réseaux sociaux ivoiriens pourraient justifier la requête du Président. Les forums de la Côte d'Ivoire et principalement, ceux hébergés par *Facebook* sont inquiétants et suffisent à restituer fidèlement le malaise de l'éthique de l'information.

Le 15 février 2020, les jeunes et les femmes du Diocèse d'Abidjan projettent une grande activité dénommée "Allons à la paix " en vue d'interpeller les dirigeants et hommes politiques sur leur responsabilité pour que la paix règne dans le pays avant et après l'élection présidentielle du 31 octobre 2020. L'initiative qui divise les Ivoiriens et les Ivoiriennes laisse présager des récupérations politiques et une instrumentalisation religieuse. De nombreux internautes s'affrontent sur les réseaux sociaux (Facebook, YouTube, etc.) par vidéos interposées (<https://youtu.be/JwP1t8P2fRw>, <https://youtu.be/sYPtgkVSPUC>, etc.) et publications. Un internaute a même appelé à s'en prendre aux catholiques en postant le 25 janvier 2020 sur Facebook : « le 15 février, ça sera à chacun son catholique, on va verser un peu leur sang comme pour leur Jésus là ». Dès le lendemain 26 janvier 2020, dans un communiqué le procureur de la République en appelait à la collaboration de tous afin que l'auteur de cette publication soit dénoncé et subisse toute la rigueur de la loi.

Malheureusement en Côte d'Ivoire, ni les velléités de censure et de contrôle des internautes proposées par le Président de la République, ni la première condamnation et encore moins les sévères avertissements du Procureur de la République n'ont altéré la dangerosité des informations propagées sur les réseaux sociaux par les citoyens. Pour preuve, alors que les protestations contre le troisième mandat du Président Alassane Ouattara dans la ville de Daoukro (fief de l'ancien Président Henri Konan Bédié) se sont transformées en violences communautaires meurtrières, un internaute publie une vidéo sur *Facebook* et *YouTube* ([https://youtu.be/p\\_4TbdI5LoQ](https://youtu.be/p_4TbdI5LoQ)) en appelant au meurtre :

Vous avez compris non ? Tu es burkinabé, tu es malien, comme ils disent que nous tous on est étranger là, tu es burkinabé, tu es malien, tu je ne sais quoi, tu es togolais, tu es béninois, tu es à Daoukro là faut rejoindre tes frères, tes frères Dioulas, hum ! Massacrez-les, on s'en fout de l'opinion internationale. On s'en fout de la loi. On s'en fout de ça. Vous avez compris ? Si tu es à Daoukro, si tu as attrapé un petit Gor (Gbagbo ou rien), si tu as attrapé un petit baoulé faut le "macheter" (découper à la machette). On le découpe jusqu'à on attrape on zizi pour couper avec couteau comme ça. Vous avez compris ?

Le site [www.news.abidjan.net/fake-news](http://www.news.abidjan.net/fake-news) traque depuis un certain temps les Fake news qui circulent sur les réseaux sociaux en Côte d'Ivoire. Nous en retenons deux dans le cadre de cet article.

Le 8 août 2020, les internautes ivoiriens découvrent sur ODCI et OLCI un communiqué attribué à l'Union européenne en Côte d'Ivoire (UE) et à l'Organisation des Nations Unies (ONU), relativement au processus électoral. Ce faux communiqué évoque des sanctions économiques, judiciaires et une intervention militaire contre le régime ivoirien. Le même 8 août 2020, l'Union européenne en Côte d'Ivoire nie le communiqué sur sa page Facebook :

Un faux communiqué de l'Union européenne concernant la Côte d'Ivoire circule sur les réseaux sociaux. La Délégation de l'UE invite à vérifier les sources d'information, particulièrement en cette période pré-électorale. Tout communiqué est diffusé par la Délégation sur ses comptes officiels :  
 Twitter : @UEenCI, Facebook :  
<https://www.facebook.com/UEIvoryCoast>, Instagram : <https://www.instagram.com/delegationueenci/>

Le mercredi 9 septembre 2020, plusieurs internautes publient sur le Forum *OLCI* avec des photos à l'appui ce qui suit : « des caisses d'armes de guerre sont retirées du domicile de Kandia Kamara vers une destination inconnue. Dramane Ouattara prépare une nouvelle guerre en Côte d'Ivoire. »

Face à cette grave accusation Madame Kandia Camara, par ailleurs Ministre de l'Education Nationale, de l'Enseignement Technique et de la Formation Professionnelle a bien évidemment démenti l'information :

Une rumeur sur les réseaux sociaux fait état de ce que des caisses d'armes et de munitions auraient été retirées de ma résidence. Il s'agit évidemment d'une fausse information. Ce sont des caisses contenant des motos en pièces détachées, destinées à être offertes aux populations d'Anoumaba, dans le cadre de mes activités politiques. Promesse faite aux délégués départementaux, sous-préfectoraux et communaux sur le terrain pour faciliter leur mobilité. Suivez l'actualité du week-end prochain, afin d'assister à la remise officielle de ces motos. Nous appelons les uns et les autres à la mesure. Je condamne fermement le procédé qui consiste à effrayer les populations avec de telles informations fallacieuses. ([www.afrique-sur7.fr/443025-affaire-armes-kandia-camara-verite](http://www.afrique-sur7.fr/443025-affaire-armes-kandia-camara-verite)).

Un abondant néologisme permet de marquer de façon précise les maux dont souffre l'information dans le nouvel espace public numérique ivoirien. Les libertés informationnelles et communicationnelles vont de pair avec "infobésité" (profusion d'information sur internet, et dans les médias, etc.), "infodémie" (épidémie de l'information), "Infox", "Intox" ou encore "Fake-news" (informations dont l'origine n'est pas explicite, qui ne sont pas validées par une institution et qui sont diffusées le plus souvent par les réseaux et médias sociaux, blogs et sites d'information en ligne, sous forme de courte vidéo ou d'image parfois assortie de texte) et les "bad-buzz"

( rumeur créée pour propager rapidement, plus particulièrement via Internet, un message sur soi-même, sur quelqu'un ou sur quelque chose, dans le but d'en faire parler le plus possible). Toujours au chapitre des pratiques peu recommandables observables sur les réseaux sociaux, nous citons le "voyeurisme médiatique", la "violation de la vie privée et de l'intimité", "l'atteinte à la dignité", le "non-respect au droit à l'image".

La liste des productions en dehors des canons éthiques peut s'allonger. Flichy (op.cit.) par exemple, retient que les forums sont souvent le siège de guerres d'injures (flame wars) où les internautes défendent violemment des opinions dont ils ne veulent plus démordre. Quant à Vitalis (op.cit., p.49), il se préoccupe de la porosité entre la sphère privée et publique en soutenant : « Comme le montre le succès des réseaux sociaux où les individus dévoilent eux-mêmes des informations jugées jusqu'alors confidentielles, la préservation du droit à la vie privée ne semble pas, aujourd'hui, un souci prioritaire ». La profusion des ouvrages en lien avec les pathologies susindiqués est un indice du mal-être de l'information. Les premiers auteurs tels que Poster, Sherry Turkle, Vitalis, Wolton sont abondamment relayés aujourd'hui par Heinderyckx (2003) Sauvajol-Rialland (2013), Huyghe (2016, 2020), Palpant (2017), Manga (2019), etc.

Loin des exigences éthiques et déontologiques, des débats argumentés, l'espace public médiatique est à l'heure actuelle un vaste champ indistinct.

En Côte d'Ivoire, face à autant de dérives, la loi numéro 2013-451 du 19 juin 2013 relative à la lutte contre la cybercriminalité a été adoptée par l'Assemblée nationale et promulguée par le Président de la République Alassane Ouattara. Selon cette loi publiée dans le *Journal officiel (JO)* de la République de Côte d'Ivoire du 12 août 2013 : « la cybercriminalité est l'ensemble des infractions pénales qui se commettent au moyen ou sur un réseau de télécommunication ou système d'information ». Partant de cette définition, il apparaît que les réseaux-sociaux ne sont pas une zone de non loi comme plusieurs tendent à le penser. En effet, le chapitre VII intitulé "adaptation des infractions classiques aux Technologies de l'information et de la communication" est particulièrement instructif. Ici, il faut comprendre par "système d'information" les réseaux sociaux.

C'est dans ce sens que Wolton (1997), l'un des premiers à avoir porté un regard critique sur les innovations technologiques et en avoir assuré très tôt le "service après-vente" alors que le monde entier exultait, appelle les décideurs à réglementer les nouveaux médias afin d'éviter que la liberté d'information et de communication ne devienne synonyme de loi de la jungle. À l'instar d'Habermas, Wolton porte plusieurs réflexions sur le nouvel espace public qu'il souhaite voir faire la promotion de valeurs et de principes fondés sur les droits fondamentaux de l'homme, essentiels au développement d'une société de l'information équitable, démocratique et apaisée. En effet, l'hypertechnicité de l'information et de la communication continue sa poussée déshumanisante sous les coups de clavier des nouveaux acteurs, ces inattendus privilégiés de l'espace public médiatique. Jamais auparavant, l'information n'avait suscité autant de débats. Tout ce qui précède nous renvoie à la perspective critique de Wolton renforcée par la posture de Chambin qui affirme le 1er mars 2018 sur [www.obs-commedia.com](http://www.obs-commedia.com) : « j'ai beaucoup moins peur de la technologie que de la capacité des gens à si adapter et si l'on peut la craindre on ne peut pas non plus l'empêcher. Je suis convaincu cependant que la force de l'humain par rapport à la machine réside à sa capacité d'adaptation ». Ainsi, pendant que Wolton relève les revers de la technologie, Chambin oriente sa réflexion vers la capacité à s'y adapter. Autrement dit, Internet et les réseaux sociaux doivent être domptés pour éliminer les inquiétudes actuelles.

## 8. DISCUSSION

La Côte d'Ivoire, à l'instar des autres nations, a réservé un accueil positif aux nouveaux médias. Dans ce pays, les réseaux socionumériques ont favorisé l'essor d'une démocratisation médiatique et ouvert l'espace public aux Ivoiriens et Ivoiriennes. Cet engouement lié à l'information et à la communication, traduit *in fine* les souhaits de la démocratisation médiatique et de la participation politique des citoyens aux débats publics longtemps monopolisées par les politiques, les médias. Nombreux sont les internautes qui y voient les réponses aux maux de nos sociétés et les esquisses de nouvelles actions individuelles et collectives pour un monde nouveau. Pourtant, dans *Le bluff technologique* (1988), Ellul revoyait à la baisse l'importance de la technologie dans la mesure où elle n'a pas aidé le système à se réformer au regard des évaluations qu'il a conduites depuis 1950. Quant à Hans Jonas (1980), marqué par l'aggravation des problèmes écologiques ainsi que le développement des technologies

génétiques, il dit avoir abandonné l'optimisme un peu naïf qu'il confesse avoir nourri à l'égard des possibilités de la technologie en matière de paix mondiale et de bonheur de l'humanité, (Guchet, 2014,p.1).

Au regard de ce qui précède, pouvons-nous continuer à croire sans réserve aux effets émancipatoires des nouveaux médias sans prendre en compte ses imprévisibilités, ses impuissances et ses limites ? Alors que Vitalis (op.cit,p.48) pose que les nouvelles technologies et les réseaux d'information sont considérés comme bons et utiles en eux-mêmes, certains les considèrent comme de simples moyens, moralement neutres. Ces deux propositions sont pourtant battues en brèche par Hans Jonas (op.cit.). Pour le philosophe, il n'est plus question du bon ou du mauvais usage des technologies. Il argumente qu'au-delà des intentions, des buts visés et des usages, la technologie moderne pose des problèmes moraux inédits par le fait même que son déploiement a des effets indépendants des intentions initiales du technicien ou de l'utilisateur.

Notre discussion se moule dans les priorités humaines et sociales de la communication portées par Wolton (op.cit.), avant d'épouser l'idée du défi moral de la technologie moderne d'Hans Jonas (ibidem). Ainsi, entre l'agir technologique (ici communicationnel) et l'agir humain, l'approche symbiotique de la relation humain-technologie (Davis, 1986) enrichie à la responsabilité humaine, au défi moral que complètent une définition claire et une appropriation individuelle et collective d'une éthique des nouveaux médias peuvent aider à sauver la société de l'information. Pour coller à la réalité ivoirienne, Tahirou (2016) évalue l'impact des évolutions technologiques sur l'information, et incite les "journalistes numériques" à adhérer à un corpus de valeurs et de règles pour guider leur pratique quotidienne, et à susciter l'institution de mécanismes de régulation efficace des nouveaux médias.

## CONCLUSION

Dans la nouvelle sphère publique médiatique, de milliards de citoyens expérimentent de nouvelles pratiques informationnelles et communicationnelles en pulvérisant toutes formes d'autorités. Il s'agit ici d'une révolution inédite dans l'histoire de l'humanité. Comme les autres outils médiatiques, Flichy (op.cit.) trouve que les nouveaux médias constituent donc ce terreau d'informations communes nécessaires à notre fonctionnement social. Il poursuit pour dire que l'espace public ancien, les médias traditionnels ainsi que les acteurs élitistes sont contraints de partager ce qui avait été jusque-là leur chasse-gardée avec une très grande population profane, hétéroclite répandue dans les quatre coins du globe. Pour ainsi dire, l'espace public habermassien pouvait désormais laisser libre cours à son épanouissement. Mais, le pouvoir exceptionnel des TIC, mêlé à l'activité multiforme et indistincte des usagers soulèvent de sérieuses et utiles inquiétudes. La démocratisation médiatique et la prise de parole qui en découle restent éprouvées par une multiplicité d'informations fantaisistes, irréelles, déshumanisantes. La confusion qui règne dans le nouvel espace public est terrifiante et s'éloigne de l'idée de départ d'Habermas. Tel semble être le regard de Poster (op.cit.) quand il soutient que les débats en ligne ne correspondent pas aux caractéristiques de l'espace public. Le chaos anarchisant observé sur les réseaux sociaux, espace public de ce 21<sup>e</sup> siècle peut se saisir à travers plusieurs éléments (attitudes des internautes, qualité des informations, qualité des débats, qualité des arguments, contenu des discours, etc.). Flichy (2008), Cardon (2010), Wolton (2010) et bien d'autres auteurs expliquent cela par le déploiement d'une technologie qui a précipité le monde actuel dans une société de l'information. Au regard d'un certain nombre de troubles répertoriés et décriés, et des perspectives négatives et inévitables, nous voulons aiguiller l'ensemble des usagers des nouveaux médias vers l'appropriation d'une éthique de l'information. La révolution technologique serait difficilement contrôlable si les décideurs ne la régulent pas, mais aussi, si les citoyens ne prennent pas leur part de responsabilité. Telle est la vision portée par Wolton (2010) qui soutient que si nos démocraties veulent rester fidèles à leur projet d'émancipation politique, elles doivent réglementer les nouveaux médias et éviter ainsi que la liberté de communication ne devienne synonyme de loi de la jungle. Mais Flichy (op.cit., p.15.) avance:

En

définitive, internet n'a pas en lui-même d'effet négatif sur la délibération démocratique. Il s'est en partie moulé sur les caractéristiques de notre société, mais il offre aussi de réelles opportunités pour de nouvelles formes démocratiques, multiples et réticulaires, où le citoyen ne se contente pas d'élire ses représentants, mais où il peut débattre, surveiller et évaluer leurs actions.

Cette affirmation permet de voir que le déclin de l'éthique de l'information est le fait de l'homme et non des nouveaux médias. Notre démarche reconnaît que les nouveaux médias évoluent dans un environnement à participants multiples, foncièrement différents et même opposés. Mais en même temps, nous postulons que cette présence de la multitude hétéroclite ne peut être opposée à une éthique des nouveaux médias. En effet, il faut encourager tous ceux qui ont le privilège de participer au débat public à rechercher le bien et l'unique intérêt de la communauté. Pour une fois où ils disposent d'un outil à portée mondiale, il leur appartient de mobiliser les intelligences indiquées pour le protéger, l'inscrire dans la durée et surtout le mettre au service de la bonne cause. Les exigences d'un nouveau monde à construire où toutes les diversités cohabitent intelligemment et en paix recommandent une éducation aux médias, la mise en place effective de règles éthiques et déontologiques des nouveaux médias ainsi que leur appropriation par les internautes.

## BIBLIOGRAPHIE

- AMSILI Sophie ; Maussion Florian, 2019, L'usage d'Internet dans le monde en cinq chiffres, in Les Echos, du samedi 9 Février 2019. Repéré à <https://www.lesechos.fr/tech-medias/hightech/lusage-dinternet-dans-le-monde-en-cinq-chiffres-963228>.
- BENTHAM Jeremy, 2019, *Chrestomathia: a collection of papers, explanatory of the chrestomathic day school*, Londres, Hardpress Publishing.
- BLONDIAUX, Loïc. 2017, *Le nouvel esprit de la démocratie*, Paris, Le Seuil.
- BOYD Dana; ELLISON Nicole. 2007, « Social Network Sites: Definition, History and Scholarship ». *Journal of computer-Mediated Communication*, N° 1, vol. 13, Octobre 2007. Repéré à <https://onlinelibrary.wiley.com/toc/10836101/2007/13/1>.
- BRETON Philippe ; Proulx Serges, 2002, *L'explosion de la communication à l'aube du XXIe siècle*, Paris, La Découverte.
- CARDON Dominique, 2010, *La Démocratie Internet. Promesses et limites*. Paris, France, Le Seuil.
- CARDON, Dominique. (2011). « Réseaux sociaux de l'Internet », in *Communications*, N° 88. Paris, Le Seuil, pp. 141 à 148.
- CHAMBIN Jérôme, 2018, Intégrer la technologie au cœur des activités de communication. Observatoire Com Média du 19 mars 2018. Repéré à <http://obs-commedia.com/actu/la-technologie-au-service-de-la-communication-1er-mars-les-temps-forts-de-la-conference>.
- CHARON Jean-Marie, 2002, Entretien du 18 janvier 2002, Paris, Maison des Sciences de l'Homme.
- DE MESTRA Charles, 2006, *L'espace public médiatique : saturation et confusion*, Montréal, Canada, Cégep du Vieux.
- DORAY Pierre ; MILLERAND, Florence, 2015, *Déterminisme technologique, Sciences, technologies et sociétés de A à Z*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal.
- ETCHEGOYEN Alain, 1991, *La valse des éthiques*, Paris, François Bourin.
- FLICHY Patrice, 2001, *L'imaginaire d'Internet*. Paris, La Découverte.
- FLICHY Patrice, 2008, « Internet, un outil de la démocratie ? », in *La Vie des idées*, du mercredi 14 janvier 2008. Repéré à <https://laviedesidees.fr/Internet-un-outil-de-la-democratie.html>.
- GUTERRES Antonio, 2020, Covid-19 : C'est ensemble que nous surmonterons cela. New-York, USA, vendredi 13 mars 2020. Repéré à <https://www.un.org/fr/coronavirus-covid-19/covid-19-c%E2%80%99est-ensemble-que-nous-surmonterons-cela>.
- HABERMAS Jurgen, 1988, *L'espace public*, Paris, Payot & Rivages.
- IRONDELLE Daniel, 2017, *Enfin libres*, Amazon Media du 20 février 2017, Repéré à <https://www.amazon.fr/Enfin-libres-Daniel-Irondelle-ebook>.
- LABEY Antoine, 2010, « Les réseaux sociaux en Afrique, entre information citoyenne et business », *Revue des médias*, vendredi 26 novembre. Repéré à <https://larevuedesmedias.ina.fr/les-reseaux-sociaux-en-afrique-entre-information-citoyenne-et-business>.



- LAMOTHE Patrice, 2008, « Qu'est-ce que la démocratisation médiatique ? », *Cratyle* du vendredi 19 décembre. Repéré à <http://www.cratyle.net/fr/>.
- LE DEUFF Olivier, 2013, « Réseaux sociaux, entre médias et médiations, des espaces à méditer plutôt qu'à médire », in *Communication & Organisation*, N° 43 du 5 décembre 2013. Repéré à <https://journals.openedition.org/communicationorganisation/4091>
- LEGAULT Georges-Auguste, 2003, *Professionnalisme et délibération éthique*, Québec, Canada, Presses de l'Université du Québec.
- LESPAGNOL Julia, 2016, « L'influence de l'Internet sur les candidats » , in Ségur Ph et Périé-Frey. (dir.), *L'Internet et la démocratie numérique*, 2016, Perpignan, Presses universitaires de Perpignan.
- MCLUHAN Marshall Herbert, 2008, *The medium is the message, An Inventory of Effects*, Londres, Penguin Classics.
- MORNINGSTAR Chip; FARMER Franck. Randall, 1990, *Cyberspace: First Steps*, Cambridge, MIT Press.
- PATARD Alexandra, 2020, Les 50 chiffres à connaître sur les médias sociaux en 2020, lundi 6 janvier 2020. Repéré <https://www.blogdumoderateur.com/50-chiffres-medias-sociaux-2020>.
- PIGEAT Henri, 1997, *Médias et déontologie: règles du jeu ou jeu sans règles*, Paris, PUF. POSTER Mark, 1997, « Cyberdemocracy: The Internet and the Public Sphere », in David Holmes (ed), *Virtual Politics, Identity and Community in Cyberspace*, 1997, Londres, Sage.
- RHEINGOLD Howard, 1994, *The Virtual Community. Homesteading on the Electronic Frontier*. New York, Harper Perennial.
- RIEFFEL Remy, 2014, *Révolution numérique, révolution culturelle ?* Paris, Gallimard.
- SALL El Hadji Maky Idy, 2009, *L'appropriation sociale des technologies de l'information et de la communication par des acteurs ruraux et urbains : le cas du Sénégal*, Mémoire de Maîtrise, Université de Québec en 2009.
- TURKLE Sherry, 1997, *Life on the Screen*, New York, Touchstone.
- UNESCO, 1999. *Éthique de l'information*.  
Repéré à <https://fr.unesco.org/themes/%C3%A9thiques-l%E2%80%99information>
- VEDEL Thomas, 2003, « L'idée de démocratie électronique. Origines, visions, questions », in PERRINEAU, P (dir.), 2003, *Le désenchantement démocratique*, La Tour d'Aigues, Éditions de l'Aube.
- VINCK Dominique. (1995). *Sociologie des sciences*, Paris, Armand Colin.
- VITALIS André. 2015, « La « révolution numérique » : une révolution technicienne entre liberté et contrôle », *Communiquer*, N° 13 p.44-54.
- WOLTON Dominique. 2005, *Sauver la communication*, Paris, Flammarion.
- WOLTON Dominique. 2008, *Penser la communication*, Paris, Flammarion.
- WOLTON Dominique. 2010, *Internet et après ? Une théorie critique des nouveaux médias*, Paris, Flammarion.
- WOLTON Dominique, 2020, « Les réseaux sociaux, une immense poubelle », *L'Express*, du mardi 3 Mars 2020. Repéré à <https://www.lexpress.mu/article/371375/dominique-wolton-reseaux-sociaux-une-immense-poubelle>.



# LIRE L'ESPACE ROMANESQUE ENTRE LA QUÊTE ET L'AFFIRMATION D'UNE IDENTITÉ: LE CAS DE *LA PETITE POULE D'EAU* DE GABRIELLE ROY

Dorcas Saty DIOMANDE  
Université Pelefero Gon Coulibaly de Korhogo  
République de Côte d'Ivoire  
[satydorcas@yahoo.fr](mailto:satydorcas@yahoo.fr)  
Tél : 225 (47-60-42-85)

## Résumé

Gabrielle Roy, auteure franco-canadienne du XXe siècle, écrit la grande partie de sa trame diégétique sur des espaces référentiels qu'elle représente symboliquement dans ses romans. Son roman *La Petite Poule d'Eau* accueille un espace lointain et reculé qui se trouve dans les profondeurs du Manitoba (Canada) : «la petite poule d'eau». La mise en récit de cet espace engage l'écrivaine sur les traces d'une quête identitaire qui trouve un écho dans un projet social. Loin des discours enflammés de la littérature africaine, l'idéologie chez Roy soutient les modalités d'un système éducatif qui s'investit de valeurs sociales positives.

**Mots clés** : Espace, référentiel, roman, quête identitaire, idéologie, éducation.

Gabrielle Roy, a twentieth-century French-Canadian author, writes most of her diegetic weave on referential spaces that she symbolically represents in her novels. His novel *La Petite Poule d'Eau* (The Little Water Hen) is set in a remote and secluded space in the depths of Manitoba (Canada) : «la petite poule d'eau» («the little water hen»). The narrative setting of this space engages the writer in the traces of an identity quest that finds an echo in a social project: education. Far from the fiery discourses of African literature, Roy's ideology supports the modalities of an educational system that is invested with positive social values.

**Keys words** : Space, referential, novel, identity quest, ideology, education.

## Introduction

Entrer dans l'univers du roman, c'est s'approprier des signes et indices textuels tels que le personnage, le temps et l'espace. S'agissant de l'espace, il suscite peu d'intérêt auprès de la critique littéraire en raison de son caractère controversé. Et pourtant, aucune œuvre romanesque ne peut fonctionner sans espace. Seuls les travaux de Michel Foucault, de Maurice Blanchot ou encore de Bertrand Westphal rendent véritablement à la littérature un travail théorique sur l'espace en tant qu'objet d'analyse.

Maurice Blanchot repose sa théorie de l'espace littéraire sur une approche comparatiste. Il s'intéresse, particulièrement, à l'espace poétique, lorsqu'il distingue l'espace réel de l'espace imaginaire (M. Blanchot, 2007, p. 52). Pour le critique, en effet, l'espace imaginaire n'est rien d'autre que cet espace réel qui se réinvente sous la plume de l'auteur. L'auteur se réapproprie donc l'espace réel pour en faire une cité de l'écriture. Dans cette cité, il situe les actions de ses personnages et produit le sens de son discours.

Ce discours littéraire qui donne une identité à l'espace trace l'itinéraire d'un autre espace qui, chez Michel Foucault, s'investit à partir d'enjeux historico-politiques:

Il y aurait à écrire toute une histoire des espaces qui serait en même temps une histoire des pouvoirs- depuis les grandes stratégies de la géopolitique jusqu'aux petites tactiques de l'habitat, de l'architecture institutionnelle, de la salle de classe ou de l'organisation hospitalière, en passant par des implantations économique-politiques. Il est surprenant de voir combien le problème des espaces a mis longtemps à apparaître comme problème historico-politiques (M. Foucault, 1977, p. 9).

Pour Foucault, l'espace, en plus de poser un problème historico-politique, écrit une notion qui prend tout sens dans la littérature moderne. Il n'est plus cet espace désacralisé du Moyen-âge, encore moins cet *espace du dedans* prôné par les écrivains de la littérature traditionnelle, mais plutôt un *espace du dehors* qui s'ouvre sur d'autres emplacements. Il propose, à cet effet, le néologisme d'*hétérotopie* pour mieux prendre en compte l'idée de cet espace moderne qui se définit par des relations extérieures avec d'autres espaces.

On voit une continuité de cet espace de la modernité qui s'insuffle une dynamique nouvelle chez Bertrand Westphal. Avec Westphal (2007), qui s'intéresse particulièrement à la conjonction de l'espace et du temps dans le système narratif (post)moderne, il est certain que l'espace occupe une place

prépondérante. Pendant que le temps évolue en arrière-plan du récit ou encore s'émeut derrière le rideau de la trame diégétique de l'univers romanesque, l'espace (post)moderne «à la fois conçu, perçu et vécu» (p. 67) prend une position privilégiée : «on entre dans une temporalité où la synchronie semble prendre le sens dessous de la diachronie» (p. 47). Il s'agit d'un espace fonctionnel, enrichi d'une structure transgressive, qui s'ouvre à une multiplicité de réalités subjectives. Quand il s'agit de l'interpréter dans le texte de Catherine Millet (2001), il devient cet espace «replié» (p. 137) qui approuve les fantasmes sexuels d'une écrivaine audacieuse. Cet espace érotique, qui sert d'interface à des scènes obscènes très marquées, intensifie l'intérêt de la sexualité de groupe, de la sodomie, du lesbianisme et de l'homosexualité. Cette approche de l'espace (post)moderne qui entre dans les confidences de la pornographie se pratique aussi dans *Baise-moi* (1999) de Virginie Despentes. On le voit, l'espace «n'a d'autre substance que le discours de celui qui l'habite, la fait exister en l'écrivant» (J. M. Grassin, 2001, p. 9).

L'espace romanesque qui existe sous la plume de Gabrielle Roy est, lui, bien particulier. Il s'agit d'un espace du discours (A. Ziethen, 2013), qui donne dans un certain réalisme littéraire. A la différence de certains écrivains qui émaillent leur récit d'«un imaginaire de l'espace» (M. Collot, 2014, p. 104) ou de ces grandes villes emblématiques de Marguerite Duras (1952), Gibraltar, Abidjan, Dakar, Madagascar, Milan, Montmartre, Shangai, qui ne sont connues que de leurs noms et qui se laissent découvrir très furtivement comme si l'auteure manquait de mots pour les décrire, l'espace dans le roman de Gabrielle Roy est un espace «d'identité» (J. P. Carron, 2002), plus vrai et beaucoup plus élaboré.

On le sait, Roy est une passionnée de l'écriture (en témoignent tous les prix de distinction qu'elle a reçus pendant sa carrière littéraire). Elle pousse cette passion pour l'écriture à son paroxysme quand elle décide de sacrifier sa vie personnelle au profit de sa vie littéraire. Si l'écriture l'intéresse autant, il n'en demeure pas moins que tout ce qui se rattache à cette écriture, y compris l'espace, fait l'objet d'un bien meilleur traitement.

Dans *La Petite Poule d'Eau* (rééd. en 2009) Roy se fait l'architecte d'une île à la fois singulière et prolifique qui porte d'ailleurs le nom de son roman, «la petite poule d'eau». Cette île, située au Manitoba, un espace isolé et reculé du Canada, sert de demeure à la famille Tousignant. Pour accéder à cet espace, il faut traverser d'autres espaces que Foucault appelle des *espaces de déviation* ou encore des *hétérotopies de déviation*.

Cette conception de l'espace de Roy, qui permet à des espaces de s'ouvrir sur d'autres espaces, rejoint celle de Foucault. Cette pratique de l'intergénéricité spatiale, qui adapte une forme de l'espace scriptural à une autre, rapproche deux écrivains contemporains autour d'une même conception scénographique de l'espace.

A l'image de Foucault, Roy construit littérairement son espace à partir de mots pensés et dans un style bien choisi. Elle y habite complètement. Ce qui l'intéresse davantage, c'est le rôle ou, du moins, la fonction prépondérante de cet espace dans la construction de son identité. Mais alors, comment cet espace associé à des expériences personnelles décline-t-il l'identité sociale de l'écrivaine? Pour mieux dire, comment cet espace parvient-il à échafauder l'identité de l'auteur ?

Pour une meilleure approche de cet espace identitaire, nous mènerons l'analyse à partir des méthodes de la narratologie discursive et de la sociocritique littéraire. Mais bien avant, une théorisation de la notion d'espace s'impose afin de mieux comprendre son mode de fonctionnement. Cette théorie du mot se fait dans la première partie de cet article. La seconde partie traite de l'apport des structures spatiales dans la construction identitaire de l'auteure et enfin la troisième partie offre une lecture plurielle de l'espace qui acquiert une dimension idéologique en rattachant la personne de l'auteur à son engagement social.

## **1. La théorie de l'espace**

Comment peut-on définir l'espace? La notion d'espace, à l'image de tous les concepts controversés, présente une très grande agilité sémantique. De nos jours, le concept ne finit pas d'alimenter les polémiques dans les cercles littéraires. Flexible et caractériel, l'espace résiste à toutes ces conceptions qui tentent de l'enfermer dans un champ sémantique défini.

Cette dynamique de l'espace, qui l'éloigne des catégorisations théoriques absolues, explique les nombreuses définitions qui envahissent son univers. Il va de soi que nous ne retiendrons pas toutes ces approches théoriques. Seules celles qui investissent l'espace dans ses origines et son originalité retiendront notre attention.

Selon le *Dictionnaire Larousse*, l'espace est une portion de l'étendue occupée par quelque chose ou la distance entre deux choses, deux points. Cette étendue est destinée à un usage particulier. Cette définition du *Larousse* qui fait de l'espace une «étendue» est aussi celle de la plupart des écrivains

contemporains. Pour ces écrivains, à l'exemple de Gaston Bachelard (1957), l'espace en tant qu'une étendue est saturé d'éléments naturels et porte en soi un sens phénoménologique de l'âme.

Jean-Marc Besse (2009) se conforme à cette vision de l'espace textuel lorsqu'il tente de démontrer à travers les lignes de son ouvrage intitulé *Le Goût du monde : exercices de paysage*, que l'espace s'expérimente dans un certain déterminisme causal du fait de son étendue. Pour ce critique en effet, l'espace en plus d'être un emplacement joue un rôle fondamental qui se fait le paradigme de «la pensée et de la croyance d'une époque ou d'une civilisation» (p. 292). Ainsi, l'espace n'est plus ce simple «réceptacle passif» (H. Lefebvre, 1974, p. 108) de l'intrigue littéraire, encore moins ce point focal qui cristallise les actions des personnages. Il connaît désormais un rebondissement dans les réalités sociales.

Pour les sociologues de la littérature, en effet, et particulièrement, pour Henri Lefebvre, l'espace est ce concept social dont la portée symbolique pense l'individu à partir de ses expériences sociales. Dans cette perspective, l'espace change d'orientation pour se tourner vers un déterminisme structurellement homogène qui produit le sens d'un discours social.

Les philosophes confortent cette acception des sociologues qui fait de l'espace une entité homogène. Toutefois, ils vont bien au-delà de cette idée de Lefebvre lorsqu'il rattache le système spatial à la géométrie. Sous la plume des philosophes, l'espace épouse les principes de la géométrie et devient un espace mathématique, un signe intuitif, une représentation infinie qui sollicite la matière, en ce sens que l'espace et la matière sont deux réalités indissociables. Emmanuel Kant (1781) parle de grandeur infinie et Newton (1687) d'espace absolu. Toutefois, Leibniz ne partage pas cette conception de Newton qui fait de l'espace une réalité absolue. Voici ce qu'il en dit:

Je ne dis point que la matière et l'espace sont la même chose; je dis seulement qu'il n'y a point d'espace où il n'y a point de matière; et que l'espace en lui-même n'est point une réalité absolue (L. Gottfried, 1900, p. 782).

Divergences d'opinions autour d'une même notion. De tous ces points de vue qui servent a priori de fondamentaux à la philosophie et aux mathématiques, seul celui de Kant se rapproche de la conception des géographes. Pour la géographie, en effet, l'espace est infiniment vaste. C'est un lieu imprécis dans son étendue et quasiment difficile à délimiter. Il a fallu attendre l'idée ingénieuse de la conception des cartes pour le circonscrire.

Quant à l'espace de la géographie littéraire, il est ce concept qui fonctionne avec le temps. Selon Franco Moretti, un critique de renom qui redessine les frontières de la géographie littéraire, il n'y a pas

de temps sans espace, encore moins d'espace sans la présence du temps. L'espace dans une nouvelle perspective cristallise le temps dans un ici et un ailleurs (F. Moretti, 2000).

Espace géographique, espace sociologique, espace philosophique, espace littéraire, toutes ces conceptions de l'espace montrent la richesse sémantique de la notion d'espace. Pour revenir à l'espace littéraire, nous disons avec Gérard Genette qu'il est, avant tout, un langage. Ce langage, pour Maurice Blanchot, impose un certain ordonnancement diégétique qui dit l'intimité de l'auteur (M. Blanchot, (1955) 2007, p. 46). C'est le cas de l'espace de «la petite poule d'eau» qui se soumet à cette exigence lorsqu'il descend dans les profondeurs de la vie personnelle de Gabrielle Roy. Mais alors, comment se conçoit cet espace qui interroge l'identité de l'auteur?

## **2. L'espace de «la petite poule d'eau» et la question de l'identité.**

La notion d'identité est une notion à la fois complexe et paradoxale. Plusieurs définitions la confinent dans un champ sémantique opératoire. De l'identification personnelle à la personnalité en passant par l'unicité et la diversité sociale, le mot identité dépend, finalement, du contexte spécifique dans lequel il s'énonce. Dans notre cas de figure, l'identité dit sa spécificité dans un système spatial qui sert de point de départ à «la construction d'un rapport de l'auteur à sa propre personne» (E. Landowski, 1997, p. 190).

Si l'identité spatiale permet de parvenir à une meilleure conscience de soi ou encore de donner un sens à sa vie (une estime de soi), il n'en demeure pas moins qu'elle qualifie aussi une forme d'idéologie éducative qui rappelle l'enjeu du système éducatif. Dans cette perspective, l'identité rejoint l'espace pour lui conférer une consistance sociale.

La représentation du système spatial dans le roman *La Petite Poule d'Eau* s'établit dans un rapport à soi qui se perçoit dans une véritable quête identitaire marquée par la nostalgie, une nostalgie suscitée par une absence de bonheur. Afin de mieux comprendre le fonctionnement de cet espace identitaire, une présentation de l'œuvre et de son auteure s'avère nécessaire.

Gabrielle Roy est une écrivaine franco-canadienne qui fait ses premiers pas dans la littérature du XXe siècle avec quelques articles publiés dans la presse hebdomadaire française, *Je suis partout*. Avec les prémices de la seconde guerre mondiale, elle retourne au Canada où elle publie son premier roman intitulé *Bonheur d'occasion* en 1939. Ce roman à succès fait un point d'honneur aux braves ouvriers de Saint-Henri, un quartier populaire de Montréal (Canada).

Un second roman publié en 1954, *Alexandre Chenevert*, connaît le même succès. De plus, plusieurs prix littéraires sont décernés à l'auteure pour la qualité de son écriture (Prix Femina en France,



Médaille de l'Académie des Lettres du Québec, Médaille Lorne Pierce, Prix du gouvernement général, Prix Athanase David...).

On le voit, Gabrielle Roy est une écrivaine de talent qui aura consacré sa vie à l'écriture. Son texte laisse entrevoir des espaces réels qui font vivre cette passion pour l'écriture. C'est le cas de «la petite poule d'eau» qui a presque tout vu de la vie littéraire de l'auteure. Chaque été, elle s'y rend pour donner vie à ses romans. Et c'est, précisément, son attachement à cet espace vécu qui lui vaut de donner son nom au roman, *La Petite Poule d'Eau* (1951), réédité en 2009 aux éditions Boréal.

En plus de favoriser l'acte d'écrire, cet espace référentiel est ce matériau signifiant qui permet «la construction idéale» (A. Memmi, 1997, p. 102) de l'identité de l'auteure en quête de son *moi* profond. De l'écriture à l'existential, cet espace se charge de valeurs sémantiques tout en se mettant au service d'une cause concrète qui n'a d'autres objectifs que de ramener l'acte d'écriture à une quête de soi. Dans cette perspective, l'espace devient cet «espace d'ancrage» (D. Marcheix, 2001, p. 184) ou encore cet espace-refuge qui permet à Roy de repenser le cheminement de sa vie.

Dans le récit de Roy, «la petite poule d'eau» est un espace à soi où l'auteure, en tant que sujet de l'énonciation, engage une quête initiatique. Au grand désespoir de sa mère, Roy âgée de 28 ans se libère du foyer familial pour ne plus y retourner.<sup>1</sup> Malheureusement, après cette fuite en avant la mère décède. Roy s'en veut et sa culpabilité meurtrière l'emmène à s'isoler dans un espace-refuge qu'elle présente dans son récit comme un espace de «tranquillité» et de «paix infinie».

«La petite poule d'eau», en fait, est un espace marin d'eau douce. Lorsqu'on est aux prises à une hypersensibilité comme Roy, l'espace marin devient un espace analytique où l'écrivaine qu'elle est devenue aiguillonne la nostalgie d'un bonheur perdu bien assez tôt et tente de déceler ce destin scellé qui l'enferme dans un état de solitude. Si Roy s'installe dans la nostalgie d'un bonheur recherché, c'est parce qu'elle a vécu les grands bonheurs de sa vie dans un environnement familial apaisé, auprès d'une mère dévouée et aimante et d'un père protecteur. Roy a toujours été la préférée de sa mère. Elle se lance donc à la poursuite de ce passé regretté, mais plus gai et bien heureux où sa mère lui vouait un amour inconditionnel.

Roy regrette ce temps de bonheur passé, ce temps d'insouciance inoubliable dans un présent pesant et mélancolique. Si Roy s'invite à la nostalgie, c'est pour retrouver cet équilibre perdu, cette paix intérieure disparue. Ainsi, la belle et grande nature de «la petite poule d'eau» se présente comme cet

---

<sup>1</sup>-Gabrielle Roy est la seule à être restée auprès de sa mère après le départ de ses frères et sœurs du foyer familial. Certains sont partis pour des besoins de mariages, d'autres pour l'enseignement et d'autres encore pour retrouver une liberté revendiquée.

espace intime et solitaire qui lui permet de s'ouvrir à de nouvelles perspectives et à de nouveaux espoirs tout en faisant passer son désespoir.

Pour accéder à cet espace mythique qui est «la petite poule d'eau», il faut traverser un petit village, le Portage-des-Prés. Ce petit village dans le récit est entouré d'une multitude de détails. Cette description part d'un commentaire fait sur «ses maisons, ses populations, son électricité, son unique pompe à essence, ses claquements de vent, ses chemins de fer, ses bureaux de poste, ses magasins à la présentation de son école en passant par le croquis de sa chapelle faite de planches neuves et visitée quatre fois par année par un vieux missionnaire» (*La Petite Poule d'Eau*, p.11).

Du Portage-des-Prés, le personnage principal du récit, Luzina Tousignant, qui reflète implicitement la personnalité de Roy («En un sens, je fus elle, ou elle fut moi, surtout par la sensation d'extrême dépaysement que je ressentis ce jour-là» (p. 262)), doit passer devant une pompe à essence, traverser la Grande Poule d'Eau à la nage ou par canot, pour arriver dans sa cité, «la petite poule d'eau».

La structure géographique de cet espace est bien singulière. Il s'agit d'une «île longue d'un demi mille, couverte de foins rugueux et serrés, de bosses et de trous boueux et si c'était l'été, de moustiques énormes, affamés qui se levaient par milliers du terrain spongieux» (p. 13). Malgré tout, sa topographie vibre au son «des oiseaux aquatiques, vers le soir, de partout, s'envoler des roseaux et virer ensemble sur un côté du ciel qu'ils assombrissaient» (p. 13).

Par le biais de son personnage Luzina, Roy développe des liens affectifs avec cette belle et sauvage nature. Elle tente d'associer sa quête de bonheur à cette nature pour combler ce vide existentiel occasionné par le décès d'une mère avec laquelle elle n'a pas pu resserrer les liens familiaux. La nature sert donc d'espace compensatoire à des sentiments refoulés et d'espace subjectif qui permet à l'auteure de se retrouver avec elle-même afin de libérer ses douleurs les plus secrètes. Elle profite, par ailleurs, de ce prisme d'intimité pour nous faire découvrir la maison des Tousignant.

La famille Tousignant habite une maison qui se trouve sur l'île de «la petite poule d'eau». Une fratrie de sept beaux enfants, à la fois dociles et sauvages, fait le quotidien de cette maison «bâtie de bois non équarri, sans étage, longue, à fenêtres basses, elle s'élevait sur une très légère montée de l'île, en plein ciel dépouillé» (p. 13).

La mère de la fratrie, Luzina Tousignant, est une mère aimante à l'image de la mère de Gabrielle Roy. Elle se soucie de l'éducation de ses enfants. Malheureusement, ces derniers n'ont pas accès à l'école, en raison de la situation géographique de l'île qui est l'espace «le plus désert du monde» (p. 17)

et le plus reculé du Manitoba. Pour venir à bout de cette infortune, elle fait une demande aux autorités de la province. Sa demande est tout de suite acceptée et l'île de «la petite poule d'eau» ouvre ses portes à une nouvelle école.

Cette démarche d'une femme battante, ambitieuse, déterminée et passionnée de l'école montre que l'éducation scolaire est un projet social et littéraire très important pour Roy. Cet intérêt sans équivoque pour un système éducatif fondamental explique l'engagement social de Roy pour l'école. Et son engagement est certifié par sa vie d'institutrice, si bien que devenue vieille dans son récit, elle continue de dispenser le savoir aux jeunes enfants. Sous ces auspices, le roman de Roy se révèle comme «le reflet dans la conscience de l'individu, d'une vie sociale donnée» (C. Dailly, 1984, p. 162) et porte la valeur d'un espace identitaire qui épouse les formes d'un discours social.

### **3. L'espace identitaire : un enjeu idéologique.**

Introduire, dans le cadre de la présente réflexion, la notion d'espace dans une forme d'idéologie sociale revient à inscrire le projet littéraire de Roy dans une esthétique particulière qui prend en compte l'histoire d'une société, celle de la société canadienne du XXe siècle. L'idéologie, à ce niveau, se projette dans un système spatial qui peint le tableau des mœurs canadiennes, bien loin de la littérature engagée des écrivains français ou africains de la nouvelle génération.

Comprendre le fonctionnement de cet espace, c'est aussi connaître la vie de Roy. Toute la vie de Roy se résume à des espaces. Ces espaces référentiels qui trouvent un prolongement dans son intimité ouvrent la voie à «un système d'idées organiquement lié à la structure de la société» (C. Dailly, 1984, p. 162). Par la construction de son espace «la petite poule d'eau», Roy romancière et enseignante donne un véritable discours social sur l'éducation. Pour bien ficeler les articulations de son discours, elle met en scène des personnages instituteurs qui servent de relais aux différentes expériences vécues dans un environnement scolaire. Ces personnages sont les mieux indiqués pour porter son projet social.

Différents instituteurs se succèdent le temps d'un été. Ce sont des personnages simples, agréables et généreux. Ils sont sans histoire, se respectent et s'acceptent mutuellement. Ils inculquent ces bonnes valeurs aux enfants qu'ils enseignent, tout comme le font déjà leurs parents:

«Elle chercha son mouchoir qu'elle ne put trouver tant elle était gênée par ses lourds vêtements. Elle renifla. Soyez bons, recommanda-t-elle à ses enfants, enflant sa voix que le vent emporta en une toute autre direction. Obéissez bien à votre père.» (p. 17)

Les enfants Tousignant sont bienheureux. En plus d'acquérir des valeurs socialement admises, ils partagent la connaissance des livres. Tout comme leur mère, ils ont un goût prononcé pour les études. Et ils ne manquent pas de le manifester:

«A travers leur chagrin, ils s'en souvenaient tout de même fort bien.

-Une ardoise, Maman, criait l'un.

-Un crayon avec une efface, Maman, lançait l'autre.

Luzina n'était pas sûre de ce qu'elle entendait, mais, à tout hasard, elle promettait.» (p. 17).

Luzina «comprendait bien ce goût» et elle en était fort heureuse. Toutefois, il lui manquait certainement cette réalité qu'elle n'avait pas prévue. L'éducation qu'elle avait tant souhaitée pour ses enfants les emmène finalement vers d'autres lieux, au-delà des frontières de «la petite poule d'eau». Ils découvrent une autre vision du monde telle que présentée sur les cartes postales que leur ramenait leur mère pendant ses voyages :

«Je vous apporterai des cartes postales.

Elle savait ne pas se tromper en promettant des cartes postales. Ses enfants en raffolaient, surtout de celles qui montraient de très hauts édifices, des rues encombrées d'autos, et des gares donc!» (p. 17)

Le voyage détermine, dans ce cas de figure, une autre forme d'éducation spatiale qui confronte les enfants Tousignant à une autre civilisation, celle de la civilisation urbaine. Ils tentent d'en scruter les particularités et d'en extraire la portée significative tout en la comparant à leur espace d'origine, «la petite poule d'eau».

L'espace urbain, contrairement à l'espace campagnard représenté par «la petite poule d'eau», est un espace rigide. Les gens dans cette contrée sont animés de sentiments exécrationnels. Ils sont méchants et vils. Et quand ils le sont, Roy essaie d'adoucir leur portrait. C'est le cas de Bessette, un personnage odieux et mesquin que Roy ramène du côté des gentils personnages. Elle souhaite le rendre sociable.

Derrière cette approche de l'écrivaine se profile une idéologie de la juste répartition des personnages dans leur rapport sociaux. Les conflits sociaux ou encore d'intérêt qui sont le fait des espaces urbains sont abandonnés ici au profit de principes moraux susceptibles de déterminer le profil des comportements sociaux et de modifier les rapports entre les différents individus. Il suffit, par ailleurs, de faire allusion à la beauté de la nature, à l'authenticité et à la simplicité des personnes vivants dans des zones reculées pour comprendre la fascination de Roy pour «la petite poule d'eau».

On l'aura compris, l'espace «la petite poule d'eau» est un espace référentiel dont la découverte à partir du souvenir d'un été contraste avec la réalité des espaces urbains. Gabrielle Roy est très sensible à cet espace vécu pour la simple raison qu'il rappelle les valeurs existentielles de la société canadienne.

## Conclusion

Au terme de notre analyse, nous disons avec Jean-Marie Grassin (2001) que «les espaces humains sont des réalités subjectives définies par la langue qui les dispose» (p. 9). Pour mieux dire, l'espace est une réalité complètement subjective qui n'a de sens que dans la conception de celui qui le conçoit.

Sous la plume de Gabrielle Roy, l'espace se dispose dans un cheminement identitaire qui rappelle dans un présent mélancolique des souvenirs regrettés. Roy recherche le bonheur. Mais ce bonheur lui échappe constamment. Elle trouve donc un refuge sur une île paisible et tranquille, «la petite poule d'eau», où elle va se ressourcer.

Sur cet espace référentiel, représenté authentiquement dans son récit, Roy permet à son personnage principal, Luzina Tousignant, de vivre des moments heureux auprès d'une famille canadienne qui adore l'instruction. L'école de «la petite poule d'eau», construite par le père Tousignant, contribue donc à l'épanouissement des enfants Tousignant. Elle crée aussi des conditions qui permettent, bien plus tard, aux enfants Tousignant de se frotter à d'autres entités spatiales. Roy nous fait découvrir ces espaces urbains qui contrastent nettement avec la belle et sauvage nature de «la petite poule d'eau».

## Bibliographie

- Besse Jean-Marc, 2009, *Le Goût du monde : exercices de paysage*, Actes Sud/ENSP.
- Blanchot Maurice, (1955), 2007, *L'espace littéraire*, Paris, Gallimard, Folio Essais.
- Brunet Louis, 1979, *La conception leibnizienne du lieu et de l'espace*, in *Laval théologique et philosophique*, 30 (3), pp. 263-277, <https://doi.org/10.7202/705747ar>, p.264 ; document consulté le 26 Novembre 2020.
- Carron Jean-Pierre, 2002, *Écriture et identité, Pour une poétique de l'autobiographie*, Bruxelles, Ousia.
- Collot Michel, 2014, *Pour une géographie littéraire*, Paris, Corti.
- Dailly Christophe, 1984, *L'autobiographie dans l'œuvre romanesque de Théodore Dreiser*, Abidjan, Les Nouvelles Editions Africaines.

- Despentes Virginie, 1999, *Baise-moi*, Paris, Edition J'ai lu, coll. «Nouvelle génération».
- Duras Marguerite, 1952, *Le marin de Gibraltar*, Paris, Gallimard.
- Foucault Michel, 1977, «L'œil du pouvoir», in *Le Panoptique*, Paris, Belfond.
- Gaston Bachelard, 1957, *La poétique de l'espace*, Paris, Les Presses Universitaires de France, 3<sup>e</sup> édition, 1961.
- Gottfried Wilhelm Leibniz, 1900, «Recueil de Lettres entre Leibniz et Clarke sur Dieu, l'âme, l'espace, la durée, etc...» in *Œuvres philosophiques de Leibniz*, Paris, Alcan.
- Grassin Jean-Marie, 2001, «Préface», in *L'écrivain, auteur de sa ville*, Presses Universitaires de Limoges
- Kant Emmanuel, 1781, *La critique de la raison pure*, Paris, Les Presses Universitaires de France.
- Landowski Eric, 1997, *Présences de l'autre ; Essais de socio-sémiotique II*, Paris, Presses Universitaires de France, coll. « Formes sémiotiques».
- Lefebvre Henri, 1974, *La production de l'espace*, Editions Anthropos.
- Marcheix Daniel, 2001, «Espaces urbains et cheminements identitaires dans l'œuvre romanesque d'Anne Hébert», in *L'écrivain, auteur de sa ville*, Presses Universitaires de Limoges, pp.183-193.
- Memmi Albert, 1997, «Les fluctuations de l'identité culturelle», in *La Fièvre identitaire*, revue Esprit, janvier, 1997, n°1, pp.94-106.
- Milet Catherine, 2001, *La vie sexuelle de Catherine M.*, Paris, Seuil.
- Moretti Franco, 2000, *Romanzo*, Paris, Seuil.
- Newton Isaac, 1687, *Philosophiae naturalis principia mathematica* (Principes mathématiques de la philosophie naturelle), Londres, Editeur Benjamin Motte.
- Roy Gabrielle, 1951, *La petite poule d'eau*, réédité aux Editions Boréal, 2009.
- Westphal Bertrand, 2007, *La Géocritique: réel, fiction, espace*, Paris, Minuit, coll. paradoxe. Paris.

### **Sources Internet**

- Ziethenb Antje, 2013, *La littérature et l'espace*, Toronto, Arborescences,  
<http://doi.org/10.7202/1017363ar> (7.12.2020).

**A SOCIOLINGUISTIC STUDY OF TABOO AND EUPHEMISTIC EXPRESSIONS:  
A CASE STUDY OF BAMANANKAN SPEAKERS IN MALI**

**BY**

**Moulaye Kone**

Université des Lettres et sciences Humaines de Bamako

Email: [moulayekone2@gmail.com](mailto:moulayekone2@gmail.com)

**Aldiouma Kodio**

Université des Lettres et sciences Humaines de Bamako

Email: [aldioukodio@yahoo.fr](mailto:aldioukodio@yahoo.fr)

**Balla Dianka**

Institut des Sciences Appliquées, Université des Sciences,  
des Techniques et des Technologies de Bamako USTTB

Email : [balla.dianka@yahoo.fr](mailto:balla.dianka@yahoo.fr)

**Abstract**

This study investigates taboo words and euphemistic expressions used by the Bamanankan speakers in Mali. It also examines the effect of the social variables: age, gender and occupation on the use of these words and expressions. To achieve the objective of this study, some focus groups were organized with 40 male and female participants purposively selected according to their age and occupation. The results of the study identify certain categories of some social taboo words and euphemistic expressions such as death, sexuality and sex, which are often used among participants irrespective of their age, gender or occupation. The results pointed out that the social variables affect the use of these expressions only in certain situations. For instance, the above 40 years-old participants more often use euphemized expressions than those who are under 40 years-old. In addition, males and females use different expressions only when trying to reduce the painful effects of some sexual taboos. This study of Bamanankan taboo and euphemistic expressions intends to shed light on the understanding of sociolinguistic phenomenon in Mali.

**Keywords:** *euphemistic expressions, taboo, Bamanankan, culture, sexuality, death*

**Resumé**

Cette étude a examiné les mots tabous et les expressions euphémiques utilisés par les locuteurs Bambara au Mali. Elle a également examiné l'effet des variables sociales : âge, sexe et profession sur l'utilisation de ces mots et expressions. Pour atteindre l'objectif de l'étude, des groupes de discussion ont été organisés avec 40 participants hommes et femmes sélectionnés à dessein en fonction de leur âge et de leur profession. Les résultats de l'étude ont permis d'identifier certaines catégories de mots et expressions euphémiques et tabous sociaux tels que la mort, la sexualité et le sexe, qui sont plus utilisés parmi les participants indépendamment de leur âge, de leur sexe ou de leur profession. Les résultats ont

souligné que les variables sociales n'affectent l'utilisation de ces expressions que dans certaines situations. Par exemple, les participants âgés de plus de 40 ans ont utilisé plus d'expressions euphémiques que ceux qui ont moins de 40 ans. En outre, les hommes et les femmes n'ont utilisé des expressions différentes que lorsqu'ils ont essayé de réduire les effets douloureux de certains tabous liés à la sexualité et au sexe. L'étude du tabou et des expressions euphémiques bambara permettra certainement de mieux comprendre le phénomène sociolinguistique au Mali.

**Mots clés** : expressions euphémiques, tabou, Bamanankan, culture, sexualité, mort

## 1. Introduction

The practice of taboo words in a language is common in many societies. In some African societies people avoid mentioning certain words and expressions because of their lack of decorousness, shocking character or profligacy. Taboo words are substituted with euphemistic expressions in order not to hurt members of the society. In this perspective, death, sex and sexuality have been identified as topics, which emerged from the focus group discussion. Death is one of the topics the Bamanankan speakers avoid in conversation. Similarly, speakers are also not comfortable talking directly about sex and sexuality. Instead, they prefer to substitute the words and expressions, perceived unpleasant, with pleasant euphemism.

Therefore, speakers of Bamanankan use alternative expressions to replace the unpleasant taboo words or expressions related to death, sex and sexuality. These euphemistic expressions are used to show politeness and reduce the painful effects of taboo words and expressions. In this perspective, Crespo (2005: 78) states "Euphemism is a phenomenon intrinsically linked to the conventions of politeness and social tact expected in interpersonal communication". For instance, the Bamanankan speakers usually use colloquial figurative language with friends, relatives when announcing death case; this is a way to lessen the painful effects of death such as: [*a be tɪŋe so*], (literal meaning: He/she is in the house of truth) or the use of [*a mimi ji dɔgɔyara*], (literal meaning: He does not have much drinking water) to indicate that someone is dead. So, death is clearly a social context in which the taboo expressions are used and the degree of interlocutors' relationship affects the choice of death euphemistic expressions. Farghal (1995: 267) supports this point by saying that "the language user's option for a euphemism often emanates from contextual factors such as the social relationship between the speaker and the addressee or the level of formality induced by the setting".

One of the natures of human being is to live in social groups and the members of these societies express their feelings, attitude and beliefs through communication and cooperation. Hence, the appropriate use of words by speakers helps them to accomplish successful communication. Many researchers and disciplines such as sociolinguistics, psychology and pragmatics, etc. are interested in the topic of euphemism as a communication strategy. Within the same context, Holmes (2001: 1) argues that "sociolinguistics is concerned with the relationship between language and the context in which it is used". In other words, Holmes provides some explanations thinking that sociolinguistics studies the relationship between language and society and why people do speak differently in different contexts. The euphemistic expressions are used as a tool that helps people communicate politely and effectively to avoid expressions that hurt. Without the euphemistic expressions, many words of the languages would be considered as rude. Ren and Yu (2013: 45) propound that euphemism is a form of language intentionally created in social relations to achieve ideal communication.

Euphemism is etymologically originated from a Greek language "eu" meaning "good" and "pheme" meaning "speak" which can be defined as speaking with good words. Therefore, euphemistic expressions are used to replace taboo words. From this simple definition, many scholars have defined euphemism in various ways. Euphemism is defined as an act of substituting an offensive or unpleasant



word for a more pleasant one, thereby veneering the truth by using kind words (Leech,1981; Enright, 1985). Allan and Burridge (1991) propose “A euphemism is used as an alternative to a dispreferred expression in order to avoid possible loss of face, either one’s own or, by giving offense, that of the audience, or of some third party”. In other words, these authors define it by focusing on the context in which the speaker and the hearer are located. Euphemism is thus a face moderator taking into account the mutual cooperation between both speaker and hearer.

Taboo is defined as the prohibition or avoidance in any society of behavior believed to be harmful to its members in it that would cause them anxiety, embarrassment or shame (Wardhaugh 2000: 234). This is to say, taboo is a cultural variable that refers to the expressions or actions that are culturally repudiated. It is virtually a cultural phenomenon; all cultures have specific taboos. It touches every aspect of the individual life (Bello, 2014). There are taboo words related to profession, health, sex, ritual and so on. Some cultures place more emphasis on some taboos than others. For instance, in the Bamanan community and culture, sexual and ritual taboos appear to be the commonest and the strongest.

With respect to body parts, for instance, the Bamanan communities generally squirrel away expressions that may create curiosity in their children. Hence, parts such as penis and the vagina are usually called by other names usually by terms with which they are familiar and which do not compromise understanding. So, in place of *Kaya* (penis) and *wo* (vagina), many adults Bamanankan speakers have their children and other people refer to those parts as *ceya* (manly) and *mosoya* (womanly).

Generally, taboo and Euphemistic expressions have common ancestors which can be found in most of the world’s languages. One of the most significant functions of euphemisms, according to Pavlenko (2006: 260), is “to protect speakers from undesired emotional arousal”. Commenting on this function, Miller (1999) has pointed out that given the existence of concepts deemed too offensive to speak about in almost all the world’s languages, there exists a need for speakers of different languages to find roundabout, indirect and socially acceptable ways of referring to such concepts. According to him, euphemisms can fulfill this important function by sanitizing the language which the speakers’ use. Therefore, the bidirectional relationship that holds language and culture is also true for taboo and euphemism.

## **2. METHODOLOGY**

### **2.1. Objectives**

The aims of this study are to identify the taboo and euphemistic expressions in Bamanankan and to perceive the attitude of the Bamanankan speakers. Such a purpose is achieved by answering the following research questions that guided our analysis:

- What are the attitudes of Bamanankan speakers towards the use of taboos and euphemism in Bamanankan?
- Do Bamanankan speakers use taboo and euphemistic expressions in mixed-sex groups?
- What are the most used euphemism expressions to replace taboos in Bamanankan?

### **2.2 Research Design**

The researchers used a mixed method approach. Data were collected using the qualitative technique of Focus Group Discussions, which allowed to elicit reliable responses from the informants and this took two months (June and July2020).

### **2.3. Participants**

The researchers have purposively selected 10 participants from four communes which give a total number of 40 informants. The participants are men and women from 18 to 58 years old; they were sampled according to the age, gender and occupational affiliation.

#### 2.4. Procedure

Two focus group discussions were conducted in each of the four selected communes of Bamako (Mali). The researchers introduced themselves to the students and explained the purpose of the study. The consent of informants was sought prior to their participation and their privacy was guaranteed to the extent that information would never be traced to these respondents. Each focus group session started with a brief introduction of the members and the topic of discussion. Later, the researchers summarized the main points for respondents to make comments on or ask questions about. The researchers ensured respondents that their responses were kept confidentially and used purely for academic research.

#### 2.5. Data Analysis

The audio recordings of the focus groups were transcribed, and we employed constant comparison analysis (Leech & Onwuegbuzie, 2008) for coding and grouping the responses by paying attention to terms, contexts, meanings, and examples used by respondents. Responses in Bamanankan are retained in their original forms for authenticity although they were translated to English during data analysis for communicative purposes.

### 3. RESULTS

Before undertaking the taboo and euphemistic expressions, it is necessary to know the age, gender, occupation of the participants and their attitude to the use of taboo and euphemism.

**Table 1: Gender and age of the participant**

Age	Female	Male	Total
18-25	8	11	19
26-36	4	4	8
37-45	2	3	7
46-58	2	4	6
Total	16	22	40

**Table 2: Occupations of the participants**

Occupations	Female	Males	Total
Nurses	1	2	3
Doctors	/	1	1
University students	3	4	7
Shop keepers	5	7	12
Bus driver	1	6	7
Housewives	6	/	6
Administrator	1	3	4
total	17	23	40

**Table 3: Attitude toward the use of taboo and euphemism in Bamanankan.**

Motivation	Number of respondents
Yes	29
No	11
TOTAL	40

The informants were to answer the question whether they liked using the taboo and euphemistic expressions in Bamanankan. Responses during the focus group discussions showed that there are many categories within which the euphemistic expressions are used to replace taboos in Bamanankan. In this research we have identified three categories which are the death taboos, the sexuality, sex taboos, and some social taboos. These taboos and their euphemistic expressions are presented in the tables below.

**Table 4: Euphemism for *death Taboos* in Bamanankan**

Taboo	Literal meaning	Euphemism	Literal meaning
saaya	death	baani	He is finished
a saala	He died	a mimi ji dɔgɔyara	He does not have much drinking water
	He died	mansa ya ka kalifa minɛ a la	The almighty took what had been entrusted to him
	He died	Allah ka wele sera a ma	He has been called by the almighty
	He died	a bɛ tiŋɛ so	He/she is in the house of truth
	The deceased	banbakatɔ/fore	The finished
	He died	a soma yalamana	He changed the house
	He/she drowned	a tora jila	He stayed in the water

The euphemism related to death taboos is the most common and are various. There is death every day and the euphemistic words and expressions are used for the announcement and the burial of the body. This table shows many types of death euphemism to avoid the term *saaya* in Bamanankan unless they use it unconsciously. At this level, the elderly persons were at ease with the death euphemism more than the young people and women.

**Table 5: euphemism relating to sexual activities and sex taboos in Bamanankan**

Taboo	Literal meaning	Euphemism	Literal meaning
fɔrɔ/kaya	Penis	cɛya	manly
a ma jɛnɔgoya kɛ fɔb	She never had sexual intercourse (She is still virgin)	a bɛ so	She is at home
a fɔrɔ baa dimi	He has sex ache	a dɔgɔmala baa dimi	He feels pain down
a ye mɔsokokɛ	He had sex out of marriage	a ye jɛnɛyake	He committed adultery

<b>a baana ka jε ni a cε ye</b>	She refused to have sex with her husband	<b>a ye glen tike a cε la</b>	She cut the bed to her husband
<b>jennogoya kadi a ye</b>	he loves having sex	<b>a ka musoko ka bo</b>	His desire for women is great

This second category of taboos and euphemistic expressions is the most used after that of death. It is very difficult for the participants to use these taboo words in other conversational contexts except one who talks with friends. Some participants including the healthcare agents were at ease when giving their opinions about this topic.

**Table 6: Euphemism Used For Some Social Taboos**

<b>Taboo</b>	<b>Literal meaning</b>	<b>Euphemism</b>	<b>Literal meaning</b>
<b>bolokele</b>	Handicapped with one arm	<b>lojorato</b>	Incomplete man
<b>dεn wolo la</b>	Baby is born	<b>moso jigina</b>	The woman is down
<b>a kɔnɔma dɔ</b>	She is pregnant	<b>a lajɔ ledɔ</b>	She is stood
<b>Joli bon</b>	Bleeding (menstruation)	<b>a bolo bε ji la</b>	Her hands are in the water
<b>Joli bon bana</b>	End of menstruation	<b>Koli bana</b>	End of taking shower
<b>jεnεya dεn</b>	bastard	<b>ɳanmɔgɔ dεn</b>	a child born out of dating
<b>a cεya saa ledɔ</b>	His penis is dead	<b>kolosijala la gosi</b>	His waistband is flouted

This third category is not used all the time as the previous ones. Some of these terms are only used either by women or by men and others by both.

#### 4. DISCUSSION

**4.1. Results relating to the first research question:** What are the attitudes of Bamanankan speakers towards the use of euphemistic expressions and taboos in Bamanankan

**Table 1: Speakers' Attitudes towards Taboo Usage:** As the table about Attitudes towards Taboo Usage show, the majority of Bamanankan speakers i.e 29 out of 40 informants declared that they use taboo expression, whereas the rest of the participants (11) answered this question negatively.

Besides, most participants, whose responses are positive, are teenagers and adolescents, whereas those, whose answers are negative, are between 40 and 55 years old.

Interestingly, it should be important to note that age plays a crucial role in pushing people to employ taboo items. Those who are young are not afraid to use the taboo words purely, in contrast the elders who got more life experiences are cautious to use them because they know their meaning.

**4.2. Results relating to the second research question:** Do Bamanankan speakers use taboo expression in mixed-sex groups?

The results show that Bamanankan speakers use the euphemistic words of taboo instead of the taboo words. The research has identified three main categories of taboo within which the Bamanankan speakers use the euphemistic words and expressions. These three categories are: the death taboos, the sexuality and sex taboos, ended with some social facts taboos.

**4.3. Results relating to the third research question:** What are the most used euphemistic expressions to replace taboos in Bamanankan

First, one should note that the attitudes of speakers towards the use of taboos differ according to their gender, age and the occupation. Some taboo words such as homosexuality, incest, offence to religions are forbidden to utter even their euphemistic use can hurt people in Malian societies. So the participants have decided to avoid these topics in focus groups.

Apart from that many euphemism expressions are used to express taboos in Bamanankan. The first category is in **Table 4: euphemisms for death Taboos in Bamanankan.**

The Bamanankan speakers use many other euphemistic words to express **death = saaya**

To express a death in the area: they rather use **baani** which means ending.

He died (**a saala**) considered as taboo: people use a softer substitution (**a mini ji dɔgɔyara**) meaning =He does not drink water anymore. Death can also be expressed by:

**Manssa ya ka kalifa minε a la** = The almighty took what had been entrusted to him

**Allah ka wele sera a ma** = He has been called by the almighty

**A bε tiηε so** = He/she is in the house of truth.

**A soma salamana** = He changed the house.

However, the deceased person is called **banbakatɔ/fore** meaning the finished to avoid the taboo words **Saaya**.

Similarly, in the sentence He/she drowned (**a saala jila**), they would say **A tora jila** = He stayed in the water.

#### **Table 5: euphemism relating to sexual activities and sex taboos in Bamanankan**

Below are some example sentences relating to the sex taboo.

The organ, *Penis*, is named **fɔrɔ/kaya** but the Bamanankan speakers would **cεya** = manly.

*She is still virgin*, the taboo expression is **a ma jennogoya kε fɔlɔ**; however, the polite way to say it by the Bamanankan speakers is **a bε so** = She is at home.

Another taboo expression is **a fɔrɔ/kaya baa dimi** means *He has sex ache*, the way of saying it is **a dogomala baa dimi** meaning *He is feeling pain down*.

*He had sex out of marriage* **a ye mosokokε** is taboo; however, **a ye jenεyake** He committed adultery is the euphemistic expression.

**A baana ka jε ni a ciε ye** = *She refused to have sex with her husband*; the Bamanankan speakers politely say it as **a ye glεn tike a cε la** She cut the bed with her husband.

**jennogoya kadi a ye** = he loves having sex; people often say **a ka mosoko ka bo** meaning that *His love for women is great*.

#### **Table 6: Euphemism Used For Some Social Taboos**

There are some specific euphemistic words to express social taboo in Bamanankan.

The first example of taboo is **Bolokele** = Handicapped with one arm; the polite way to say it is **lojoratɔ** meaning *Incomplete man*.

Another example taboo is **den wolo la** = Baby is born; the suitable expression is **moso jigina** which means literally *Lady has come down*.

A third example of taboo is **a kɔnɔma dɔ** = Pregnant woman, the euphemism is **a lajɔ ledɔ** meaning *She is stood up*.

This forbidden to say **Joli bon** = menstruation, but we can **a bolo bε ji la** meaning that *Her hands are in the water*. Similarly, forbidden to say **Joli bon bana** = End of menstruation; it is replaced with **Koli bana** = End of taking shower.

A *bastard* might be called in Bamanankan **jenεya den** but the term used for that is **ηanmɔgɔ den** meaning *a child of dating*.

In Bamanankan a man will not say **a cεya saa ledɔ** which means literally his penis is dead, but it is said **kolosijala la gosi** = His waistband is flouted.

## **5. CONCLUSION**

In conclusion, the Bamanankan speakers have positive attitudes towards the use of taboos. But, in reality, they prefer using euphemistic words and expression to replace the taboo words and expressions. It is concluded that the study has identified three main categories of taboos which were substituted by euphemistic expressions. The three domains of taboo were related to death, sex and some social phenomena. The study revealed that although it is always necessary to identify taboo words, their use may depend on the speakers who perceive them as communication strategies. Many Bamanankan speakers will find it interesting to know what is allowed to utter in the society and what is not.

## REFERENCES

- Allen, K. and Burridge, K. (1991). *Euphemism and Dysphemism: language used as shield and weapon*. Oxford: Oxford University Press.
- Bello usman muhammed (2014). a study of taboo and euphemistic expressions in bible translation from English to Yoruba. nasarawa state university, keffi, *ilorin journal of linguistics, literature and culture*, vol 4, 36-57
- Crespo, E. (2005). Euphemistic Strategies in Politeness and Face Concerns. *Pragmalingüística*, 13, 2005, 77-86.
- Enright, D. J. (1985). *Fair of Speech: The Use of Euphemism*. Oxford: Oxford University Press.
- Farghal, Mohmmad (1995). Euphemism in Arabic: A Grecian Interpretation. *Anthropological Linguistics*. 37, 3, 366-378. By: Trustees of Indiana University.
- Holms, J. (2001). *An Introduction to Sociolinguistics*. Pearson Educated Limited.
- Leech, G. N. (1981). *Semantics*. Second Edition. Harmondsworth: Penguin.
- Leech, N. L., & Onwuegbuzie, A. J. (2007). An array of qualitative of qualitative data analysis tools: A call for qualitative data analysis triangulation. *School Psychology Quarterly*, 22, 557-584.
- Miller, A. (Ed). (1999). *Perspectives on Evil and Violence: A Special Issue of personality and Social Psychology Review*. The United States of America: Routledge.
- Pavlenko, A. (2006). *Bilingual minds: emotional experience, expression and representation*. Toronto: Multilingual Matters. p. 260.
- Wardhaugh, Ronald (2000). *Sociolinguistics*. 3rd ed. Oxford: Blackwell.

## **PEUT-ON CHERCHER LA PHILOSOPHIE AFRICAINE DANS L'ETUDE DE LA RELIGION ?**

Nodjitolabaye Kouladoumadji  
Maître- Assistant  
Université de Ndjamen  
Departement de Philosophie  
[Kouladoumadjiisaac17@gmail.com](mailto:Kouladoumadjiisaac17@gmail.com)  
Tel 62711007

### Résumé

Dans la tentative d'élaborer la philosophie africaine comme science, l'analyse de la religion africaine occupe une place importante. Les présents papiers ne sont pas destinés à une analyse détaillée de la religion traditionnelle africaine, mais à l'examen de ses principes. Déjà cet exercice révèle que la religion africaine n'est pas une religion du livre et ses principes souffrent d'application dans toute l'Afrique. Néanmoins l'analyse révèle que cette religion a pour fondement la manipulation des objets sacrés, le culte aux morts, le fétichisme, la magie, l'adoration des divinités intermédiaires. Le concept principal est l'animisme, défini comme croyance en la manifestation de l'âme en toutes choses. Deux mondes se créent dans cette religion, le monde des vivants et le monde des morts. Chaque monde est hiérarchisé, et chaque monde a une ouverture sur l'autre, par laquelle les acteurs du monde visible entrent dans le monde des vivants, et ceux-ci, par la mort et les songes, entrent en contact avec les ancêtres. A la tête de ce système sied le Dieu Suprême, Créateur de l'univers.

### Mots -clés

Divinité, Afrique, Magie, Fétichisme, Religion.

### Abstract

In the attempt to set up the african philosophy as science, the analysis of african religion takes an important place. The present papers are note intended for a complete examination of traditional african religion, but for setting out the contain of the principles of this religion. Already, this exercise reveals that african religion is not "the religion of Book" like Christianismus or Islam. His principles are not applicable in all african continent. Nevertheless, this analysis reveals that the foundation of african religion lies on the handling of sacred objects, the worship of ancestor, the fetischism, the magics, the intermediate divinities. The main concepts of this religion is "animism," defined as belief in the expression of the soul in everything. Two worlds exist in this religion. The world of livings and the

world of the spirits. Each world is hierarchical, and each world has an opening on an other, by which ancestors come to the world of living and vice versa. Over this system sat the Supreme God, Creator of the Universe.

### Introduction

L'objectif de cette étude n'est pas de lancer une analyse détaillée de la religion traditionnelle, ce qui serait impossible dans le cadre d'un article, mais d'examiner les principes qui fondent cette religion, ses concepts et leur domaine d'application. Les principes généraux qui fondent cette sorte de religion sont ceux énumérés par Mulago, lors de son intervention au colloque de Cotonou, à savoir : 1) La croyance à deux mondes, visibles et invisibles ; 2) La croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes ; 3) L'interaction entre les deux mondes, la transcendance du monde visible n'entrave pas son immanence ; 4) La croyance en un Etre Suprême, Créateur et Père de tout ce qui existe ( V. Mulago, 1965, 82-83). A ces principes, il faut ajouter un cinquième principe qui est : 5) L'existence d'une armée de porte-parole du monde spirituel (prêtre, devins, rois, magiciens, prophètes, griots chef de terre etc.). La religion traditionnelle africaine est pratiquement inexistante de nos jours dans les zones où l'Islam est fort longtemps implanté, comme dans le Maghreb (même si on rapporte que la pratique divinatoire aurait son origine au Maghreb) (L.V. Thomas et R. Luneau, 1975, 164). Il n'existe pas non plus à l'état pur en Afrique subsaharienne, où certains de ses éléments sont intégrés dans les religions monothéistes par le procédé d'inculturation (christianisme et Islam). Les concepts répandus dans cette religion sont : le sacré, l'animisme, la magie, la sorcellerie, la divination, le culte aux esprits et aux ancêtres, le fétichisme, le mânisme, etc. La Problématique consiste à montrer comment la religion traditionnelle africaine, n'étant pas certes une religion du livre, et ses principes, n'étant pas certes applicables à tout le continent, ne garde pas moins son caractère de religion, comme croyance en l'existence d'un être supérieur à l'homme. En parcourant les croyances des tribus d'Afrique exposés dans les textes ci-dessus cités, on voit qu'elles ont toutes une croyance en un Dieu suprême. Ce Dieu Suprême peut être appelé Zambé, Râ, Nuba etc. Pourquoi l'Afrique fait-elle recours aux divinités intermédiaires pour gérer le quotidien ? Pourquoi le Dieu Suprême s'est-il globalement retiré des hommes en Afrique ? Pourquoi n'a-t-il pas besoin des offrandes des hommes qui voient croître leur adoration au fur et à mesure que le Dieu Suprême s'éloigne d'eux ? Pourquoi cette religion déploie – t- il l'existence de deux mondes, monde visible et monde invisible, avec prééminence de la dernière sur la première ? Pourquoi le mort doit parcourir plusieurs étapes avant d'accéder au royaume des ancêtres ?



C'est pour répondre à cette série de questions que la présente étude s'avère nécessaire. Afin de mieux cerner la problématique de la religion traditionnelle africaine les objectifs de cette étude débutent par la définition de certains concepts essentiels de la religion traditionnelle, puis par l'examen, un à un, de tous les principes ci-dessus de la religion traditionnelle. La méthodologie de l'étude s'appuie sur l'analyse des données de l'anthropologie culturelle, de l'ethnologie et de l'histoire des tribus d'Afrique, et surtout, sur les travaux des chercheurs tels que Mulago V., Hamphaté Bâ, J. Mbiti, P. Tempels, A. Kagamé, Nothomb D, Obenga Th., Tempels P., etc., les exposés des colloques et séminaires sur les religions africaines, pour tenter de déterminer la nature de la religion traditionnelle et d'expliquer ses principes fondamentaux.

## I: Définition des concepts essentiels

**1.1 : Le sacré en Afrique :** Les objets et êtres sacrés sont toujours au cœur de l'élaboration de toute doctrine religieuse. Ces objets sacrés sont séparés des objets profanes par des rites de consécration, après quoi, ils sont couverts définitivement de tabou et d'interdits de toutes sortes. Leur profanation peut conduire à des sanctions collectives, (stérilité des femmes, sécheresse), ou individuelles. On appelle consécration ou purification, le fait de rendre sacré tout objet de la nature, au départ profane, ordinaire ; ainsi tout objet de la nature, même le corps humain, un arbre, une source d'eau, peut passer du statut profane à l'état sacré. Le sacré est le siège d'une puissance, pouvant se manifester dans certaines circonstances (K Nodjitolabaye, Janvier 2018, p 17). Et inversement, certaine catégorie d'objets peuvent être exécrés et retournés dans le domaine profane et public, après un rite d'exécration qui leur enlève leur puissance. L'anthropologie culturelle africaine a identifié : les objets sacrés d'origine végétale (pièce de bois par exemple) ; les objets sacrés d'origine animale (peau d'animal par exemple) ; les objets sacrés d'origine minéral (source d'eau, caillou) ; les objets sacrés d'origine humaine (corps du roi) ; les objets sacrés d'origine mixte (fouet rituel royal du Roi Day du Tchad). Seule, une personne également sacrée peut être autorisée à manipuler les objets sacrés (Roi, chef de terre etc.). Le pouvoir du magicien par exemple, tout comme d'ailleurs celui du sorcier réside dans la manipulation des objets sacrés.

**1.2 : La religion :** Considérons deux définitions, celle de Lalande et celle de Vincent Mulago.

-La définition de Lalande, certes, dispersée, englobe l'ensemble d'activités religieuses et leurs institutions :

'' C'est une institution sociale caractérisée par l'existence d'une communauté d'individus unis par : 1- l'accomplissement de certains rites réguliers et par l'adoption de certaines formules ; 2- par une croyance en une valeur absolue avec laquelle rien ne peut être mis en balance, croyance que cette communauté a pour objet de maintenir ; 3-Par la mise en rapport de l'individu avec une puissance spirituelle supérieure à l'homme, puissance conçue, soit comme diffuse, soit comme multiple, soit enfin comme unique, Dieu''.

Cette longue définition prend en compte la définition classique de la religion, qui dit que la religion est la croyance en l'existence d'un être suprême à l'homme et à la nature, la croyance en un être transcendant. Mais, cette définition ne prend pas en compte la spécificité ''régionale'' des religions.

-Celle de V. Mulago, plus proche du contexte africain, définit la religion comme

''L'ensemble culturels des idées, sentiments et rites basés sur :-1 : la croyance à deux mondes, visible et invisible ; -2 : la croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes ; -3 : l'interaction entre les deux mondes, la transcendance du monde invisible, n'entravant pas son immanence'' (V. Mulago, 1962, 8)

**1.3: L'animisme africain** : est une vision du monde, en vertu de laquelle on croit en l'existence dans les être ou les forces de la nature, des dynamismes, ainsi qu'à la présence d'esprits capables d'intervenir dans la vie des hommes (V. Mulago, 1972, 116). Dans cette conception, une sorte de panthéisme s'empare de la nature, qui elle-même, n'est en dernier ressort que la manifestation de l'esprit. L'anthropologie tente d'expliquer l'animisme par la familiarité de l'homme avec le milieu naturel d'où il tire ses moyens de subsistance, par la cueillette, la chasse et la pêche, puis par l'agriculture. Toutes ces activités entraînent ''un vif sentiment de solidarité de l'homme avec son environnement (P. Laburthe et Co, 1993, 172-173)'' .Spinoza avait abordé cette problématique<sup>2</sup> au XVII Siècle, certes, sous l'angle du cartésianisme. En effet, après avoir défini Dieu comme ''un être absolument infini, c'est-à-dire une substance constituée par des attributs infinis (Spinoza, 1954,309-322), et après avoir défini la substance comme ce qui est en soi et cause de soi (causa sui) ; et comme il n'y a aucune autre substance dans la nature en dehors de Dieu, Dieu, la Substance et la nature sont équivalents(panthéisme). Dieu ou ''la Chose pensante'' a plusieurs attributs dont deux seulement sont connus par l'homme : l'Etendue et la Pensée. Les autres êtres issus de ces deux attributs sont des modes : d'abord infinis (entendement et mouvement), finis : idées et corps ; et enfin particuliers : idées particulières et corps particuliers. Ce système étant

---

<sup>2</sup> Les deux textes de référence de Baruch Spinoza sont ''Ethique'', 1954 : dans ''œuvres complètes, trad. par R. Caillois et Co, Gallimard, pp 393-598 ; et ''Court Traité''1954, dans Œuvres complètes, trad. R. Caillois et Co, Gallimard, pp 3-98

échafaudé, Spinoza détermine le rapport de l'homme à la nature et de l'âme au corps. C'est dans "Court traité" que Spinoza explique que "l'homme en tant que partie du tout de la nature dont il dépend et par laquelle il est gouverné ne peut rien faire pour son salut... et doit suivre les lois de la nature" pour être heureux (Spinoza, 1954, 71-72). Même s'il existe une seule substance dans la nature, elle s'exprime par une infinité d'idées, correspondant à une infinité d'objets dans la nature. Les idées naissent dans Dieu et correspondent aux objets différents dans la nature. L'idée d'un corps est l'âme de ce corps. L'idée de Pierre est l'âme de Pierre et l'idée de Paul est l'âme de Paul. Le changement intervenu dans un corps ne provient que du changement dans l'idée correspondante. Dieu ne peut mouvoir le corps de Pierre par l'idée du corps de Paul et inversement (Spinoza, 1954,78)

Mais pour le panthéisme africain, les êtres de la nature sont dotés d'une personnalité et une volonté semblables à celles des dieux. Ces êtres se comportent comme s'ils ont une âme (panthéisme). Ainsi, la rivière qui noie est animée par les esprits de l'eau, l'homme qui se perd dans la forêt est éconduit par les esprits, les diabolins ou esprits de la forêt etc. Cette familiarité avec la nature débouche sur une soumission à elle. Pour couper un arbre, afin de fabriquer une pirogue, il faut adresser une prière et des sacrifices aux esprits de la forêt etc. Dans nos parutions antérieures ( K. Nodjitolabaye, Janvier 2018, 15-26), nous avons remarqué que, c'est en Afrique que l'animisme de type classique est entretenu depuis des millénaires, une variété d'animisme qui voit la vie et l'âme en toute chose : les cailloux, les arbres, les animaux, les hommes et les autres êtres vivants et non vivants. Le mérite des grecs, c'est d'avoir théorisé l'animisme archaïque, et de l'avoir rendu intelligible sous la plume d'Aristote. Ainsi pour Aristote (après Platon et après les pythagoriciens, qui eux-mêmes se sont formés à l'école pharaonique), tous les êtres vivants sont dotés d'une âme, dont le degré de perfection dépend de la qualité de l'être qu'elle anime. Pour Aristote, les âmes des corps vivants, qui, entretemps, sont hiérarchisées selon leur qualités et vertus :1- les plantes ont une âme nutritive uniquement ;2- les animaux ont une âme nutritive, sensitive, et motrice ; 3- les hommes ont, en plus des âmes précédentes, une âme intellectuelle, la raison, la science (Aristote, 1992, 83-84). En Afrique, la conception du statut de l'âme va au-delà et s'impose aux vivants comme aux inanimés, avec la différence que, seuls les vivants en sont conscients. -Si la magie est une tentative de l'homme de manipuler les forces et énergies cachées de la nature pour les orienter vers la défense des biens et des personnes, membres d'une communauté donnée ;- si le fétichisme en général (terme que Lalande définit comme usage et culte des petits objets matériels considérés

comme l'incarnation ou la correspondance d'un esprit et possédant un pouvoir magique et que Mulago qualifie, à côté de la magie, de la sorcellerie et de la divination, de pratiques et croyances parareligieuses( V. Mulago,1972, 120), est le fait de canaliser l'énergie cachée de la nature ainsi captée, vers des objets de la nature : caillou, pièce de bois, consacrés à cet effet, et érigés en fétiches et en génies protecteurs ; - si, enfin, le totémisme est l'adoration des objets de la nature (plante, animal), une fois les liens de parenté établie, alors le fétichisme et la magie qui le suscite, d'une part, le totémisme d'autre part, sont des dérivés de l'animisme comme croyance en l'existence d'une âme animatrice de tout être.

## **II: Exposé des principes de la religion traditionnelle africaine.**

C'est dans le tableau de la hiérarchie ontologique de Mbiti (J. Mbiti, 1972,25) que sont rassemblés les principes de la religion traditionnelle, que Mulago évoque dans son intervention au Colloque de Cotonu (V. Mulago, 1972,115-155). Or ce tableau ontologique a été inauguré par Tempels dans sa "Philosophie Bantue" (P. Tempels, 1949, 42-43). L. S. Senghor a repris ce tableau ontologique en 1959, au 2e Congrès des écrivains et artistes de Rome. (L. S. Senghor, 1997, VIII-X). Le mérite de Mulago, c'est d'avoir séparé les croyances et les pratiques parareligieuses, telles que la magie, la sorcellerie, le fétichisme et la divination des activités religieuses à proprement parler, qui sont : le culte aux morts et au Dieu Suprême (V. Mulago, 1972, 117). Les insuffisances de l'analyse de Hegel portant sur la religion traditionnelle africaine sont liées au fait que, pour lui, à part la pratique magique, le fétichisme et le culte aux morts, la religion africaine ne va pas plus loin (G.W.F.Hegel, 1976, 257). Pour Hegel, la relation au Dieu Suprême est exclue dans la religion africaine. Or, c'est cette relation qui constitue le 4<sup>e</sup> principe de Mulago et le premier principe de Mbiti<sup>3</sup>. Mbiti a posé les jalons d'une étude détaillée du monde des esprits. Dans "Philosophie bantue comparée", Kagamé a consacré une grande partie de ses recherches (A. Kagamé, 1976, 269-22318) à la religion des bantue. Un travail analogue à celui de Kagamé est réalisé par le prélat Nothomb (D. Nothomb, 1965, 89-110). Nous présentons le résumé de ces réflexions en rapport avec l'intervention de Mulago au Colloque de Cotonu (V. Mulago, 1972, 115-155).

---

<sup>3</sup> Le rapport de Hegel à la religion africaine est exposé dans une parution précédente : Nodjitolabaye Kouladoumadji, "La manifestation magico-religieuse en milieu agraire ngambaye" in Cahier du Foncier au Tchad, Revue scientifique de l'observatoire du Foncier au Tchad, Vol3(1), Juin, 2020, pp 357-394

Dans ‘‘Religions et philosophie Africaine’’ Mbiti a repris le thème cher à l’ethnophilosophie, à savoir la hiérarchie des êtres. Ainsi pour Mbiti, les êtres sont hiérarchisés avec, à leur tête :’’ 1- Dieu, l’explication ultime de l’origine de la substance, de l’homme et de toutes choses ; 2-en suite viennent les esprits, faits d’êtres surhumains et des esprits des hommes morts longtemps auparavant ; 3- L’homme, comprenant les êtres humains qui sont encore en vie et ceux qui sont sur le point de naître ; 4- les animaux et les plantes ou le reste de la vie biologique ; 5- Les phénomènes et objets qui ne participent pas à la vie biologique’’ (J. Mbiti, 1972, 25) . Les deux premières catégories d’êtres de ce tableau appartiennent au monde spirituel ; les trois dernières catégories appartiennent au monde matériel, lui-même créé par Dieu, première catégorie des êtres. Aussi, lorsque Mulago définit-il la religion africaine comme’’ l’ensemble culturelle des idées basé sur : 1-la croyance en deux mondes, visible et invisible ; 2- la croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes ; 3- L’interaction entre les deux mondes, la transcendance du monde invisible n’entravant pas son immanence ; 4- la croyance en un Etre Suprême, créateur et Père de tout ce qui existe,’’ (V. Mulago, 1972, 115-155), il ne sort pas du cadre tracé par l’ethnophilosophie, inauguré par Tempels. Mais à ces 4 principes de l’ethnophilosophie, il faut ajouter un 5<sup>e</sup> qui dit : 5- qu’il existe des intermédiaires agréés par les deux mondes (morts-vivants et éventuellement ancêtres), et même un- 6<sup>e</sup> principe qui croit en l’existence d’un personnel au sol, nombreux du Dieu du Ciel africain (prêtre, chef de terre, devin, Roi, prêtre d’initiation, faiseur de pluie etc).

## **2. 1 Premier Principe : Croyance en l’existence de deux mondes**

Ce premier principe instaure, la croyance en l’existence de deux mondes, monde visible et monde invisible:

**2.1.1/Constitution du monde invisible :** Contrairement à la conception hégélienne, selon laquelle l’univers africain ne connaîtrait pas ’immortalité de l’âme, il faut plutôt dire qu’en Afrique, il y a deux types d’immortalité : une immortalité physique qui consiste à assurer sa descendance par la procréation, ce qui conduit à bannir la stérilité et le célibat ;l’initiation vient au secours de la société, en inculquant aux jeunes gens leur responsabilité sociale ; ceux-ci, juste après la sortie de l’initiation, doivent se préparer au mariage, afin de procréer, non pas pour vendre les enfants comme le suggère Hegel, mais pour assurer la descendance et supprimer la mort éternelle ; l’immortalité de l’âme fait partie de mode de vie traditionnelle africain, depuis les pharaons. Mais la constitution du monde des ancêtres ne se fait pas en un jour. Mulago la décrit en une phrase. Ce monde des esprits se construit par le truchement de la mort. A la mort de l’homme, son corps devient cadavre et son âme devient mâne ( V. Mulago,1972,

133). Mais la dématérialisation se fait par étape, au fur et à mesure que se décompose le cadavre. La séparation définitive se fait par le passage également définitif à l'autre monde, suite à la levée de deuil. L'héritier prie alors le défunt de ne plus revenir infortuner les survivants (V. Mulago, 1972, 133). Ce processus, perceptible chez les Mongo de la République Démocratique du Congo est remarquable un peu partout en Afrique. Dominique Zahan en a rapporté un exemple sur les Ebrîé et les Abouré de la Côte d'Ivoire, qui ont une cérémonie dénommée "Epwé Atwé qui se reproduit tous les 70 ans, et qui consiste à détruire tous les quartiers dont les habitants sont déjà morts, afin que ces quartiers rejoignent leurs habitants dans l'au-delà. "La nouvelle génération reconstruit un nouveau quartier au même endroit, mais lui donne son nom à elle" (D. Zahan, 1970, 123-124). La raison de ce comportement des africains se trouvent dans le fait qu'"un village ou un quartier naît, vit et meurt comme un être humain ; mort, il rejoint l'au-delà, afin que les membres de sa génération puissent l'habiter. Il existe un monde identique à celui des vivants, où les âmes des morts exercent les mêmes professions que lors de leur passage sur terre. Les villages et les quartiers d'outre-tombe se reconstruisent, au fur et à mesure que les quartiers et les générations disparaissent ici-bas. L'individu ne meurt jamais" (D. Zahan, 1970, 124). Il ne fait que rejoindre son quartier et le monde des ancêtres. L'anthropologie égyptienne parle de métempsychose qui amène les âmes à renaître dans les corps des vivants de l'air, de l'eau et de la terre durant 3000 ans, avant de reprendre vie dans l'homme. La constitution du monde invisible est faite sur la base des deux premières catégories de Mbiti et comprend le Dieu suprême, les ancêtres, les esprits et les défunts. En suivant les exposés de Mbiti et de Nothomb on a :

2.1.2 Dieu : Le Dieu Suprême est un Dieu créateur qui sied au-dessus de l'ensemble de l'univers par lui créé, Dieu riche et prospère, qui n'a pas besoin "des offrandes, des sacrifices, des fêtes, de liturgies des hommes, ni des cultes particuliers, d'autels et de temples" (D. Nothomb, 1965, 110). Son nom varie selon les tribus d'Afrique : Nuba, selon les Sara du Tchad ; Râ, pour les Kenga du Tchad ; Nzambé (Nzé), pour les ethnies bantue, Amo pour les Dogon du Mali ; Imana pour les batutsi et les bahoutu des grands lacs. On recourt à ce Dieu suprême, lorsque les puissances intermédiaires chargées par lui de régler les problèmes quotidiens des hommes (infertilité, sécheresse) sont dépassées et impuissantes. Un Dieu incréé, qui a toujours existé, Maître de l'univers, qui a tous les attributs d'un Dieu unique, omniprésence, omniscience omnipotence ; il gouverne le monde par son propre vouloir et sa souveraineté. Ainsi, contrairement à l'affirmation du Hegel, l'Afrique a eu connaissance d'un Dieu Suprême ; une des preuves historiques en appui à cette hypothèse est qu'un pharaon égyptien, Aménophis IV ou Akhnaton a, au XVI<sup>e</sup> siècle avant notre ère, fermé les sanctuaires de toutes les autres déités égyptiennes, pour ne laisser que celui

de Atoum, dont il est lui-même le disciple. L'idée d'un Dieu suprême, Maître de l'univers, serait l'écho lointain de ce monothéisme.

**2.1.3: Les ancêtres :** Les conditions d'accès au statut d'ancêtre ont été étudiées par Mbiti J(1972), Zahan D (D. Zahan, 1970, 82-84), L V Thomas (L.V. Thomas, 1975, 100-101), D. Kohlhagen, (1999-2000), L. Heusch ( 1990), et sont entre autres : 1- Ne pas mourir d'une mort humiliante (lèpre, accident etc) ; 2 -Ne pas mourir dans des conditions qui rendent impossibles la cérémonie de passage de témoin, c'est-à-dire mourir à l'étranger, sans possibilité de funérailles chez soi. 3-Disposer de futur dépositaire, en occurrence le fils aîné, ou de successeur agréé par le lignage ; -4-Mener une vie morale correcte. 5-Avoir une intégrité psychique et physique ; 6-Etre membre organique de la communauté, et ne pas être étranger au groupe ; 7-Etre un patriarche du groupe. Nous ne nous attardons pas sur la hiérarchie des ancêtres, même si l'existence : 1- des ancêtres immédiats ; 2-des- à peine- des- ancêtres qui viennent de mourir ; 3- des défunts ; 4- des ancêtres personnalisés, (ceux que Mbiti appelle les morts-vivants) ; 5- et les ancêtres lointains, avec la prépondérance des ancêtres mythiques, pères fondateurs des clans, divinisés parce que proches de Dieu (L. V. Thomas, et Co, 1975, 101), s'avère nécessaire. Les deux auteurs précités évoquent le processus de transformation progressive des défunts en ancêtres, et des ancêtres en génies des eaux, de la forêt et des activités agricoles, en divinités secondaires et en divinité de premier ordre ou démiurge ( L. V. Thomas et Co, 1975, 101). La mort est donc l'occasion de multiplier les canaux de communications entre les vivants et le Dieu suprême. Mbiti nous apprend qu'il y a : 1-Des divinités créées par Dieu pour garder les hommes. Dans la conception africaine, les divinités sont créées pour assurer la protection des hommes. Vu leur rôle, certaines divinités rivalisent même avec Dieu. Ce qui a pour conséquence le fait que, certaines tribus comme les Ngambaye du Tchad n'ont pas de nom pour désigner le Dieu Suprême. Ils désignent le Dieu d'en Haut par le nom de la divinité très puissante Sou (K. Nodjitolabaye, 2015, 99). 2-Les divinités créées par les hommes, selon leurs activités : guerre, chasse, pêche, récolte, semailles etc. Ainsi, selon Mbiti, les Youruba ont 1700 divinités ou Orisa, dont Ogun – dieu du fer et de la guerre, est leur chef. 3-Les héros tribaux divinisés selon les critères cités ci-dessus. 4-Les phénomènes de la nature divinisés (soleil, lune pluie, montagne etc.). Ces divinités mi- physiques et mi- spirituelles le sont, conformément au panthéisme africain, qui dispose que tous les corps de la nature dispose d'une âme. (L. V. Thomas et Co, 1975, 85-88). Seul le 3<sup>e</sup> groupe de divinités relèvent du domaine des ancêtres.

**Remarque :** Dans la théologie africaine il n'y a pas de jugement dernier. Les esprits des morts qui rôdent tout autour des vivants, dans les forêts ou stockés dans le sous-sol ne passent pas par le tribunal

du genre d'Osiris, et par conséquent, le critère d'une vie morale n'est pas prioritaire. Des défunts, autrefois sanguinaires, peuvent être acceptés avec brio et bénéficier d'une promotion dans le royaume des ancêtres africains. Ce qui ne saurait être toléré dans la théogonie égyptienne.

**2.1.4) Les Esprits :** La 2e composante du monde invisible est constituée par les esprits. On note la présence de très nombreux esprits dans l'univers africain. Les esprits qui se baladent autour des villages sont des esprits désincarnés des morts dont les noms sont oubliés dans leurs communautés d'origine. Ces esprits qui habitent les bois, les montagnes, ou autour des villages (J. Mbiti, 1972, 90) sont dans les forêts des diabolins, chargés d'éconduire un intrus jusqu'à sa perte. Il y a des témoignages pour attester que ceux qui se rendent au cimetière le soir entendent ces sons derrière eux pour dire que les esprits existent, mais ne sont pas visibles, qu'ils continuent à mener de l'autre côté les mêmes types d'activités qu'ils menaient quand ils étaient sur la terre. Le chrétien dira que tous les esprits attendent le retour du Christ et le jugement dernier qui s'en suit. Mulago appuie l'hypothèse, selon laquelle les activités des esprits sont les mêmes que celles qu'ils pratiquaient quand ils étaient incarnés. Le riche reste riche, le pauvre reste pauvre. Les esprits "sont censés garder la forme et l'extérieur qu'ils avaient avant la mort" (V. Mulago, 1972, 127) ; Si on ajoute à ce tableau celui rapporté par Zahan D sur les Abouré de la Côte d'Ivoire, la mort n'a rien changé dans la vie de l'africain, sauf le fait de lui enlever l'enveloppe charnelle. Le reste est sans changement. D'où vient ce montage ? La réponse résiderait dans la conception de la cause même de la mort en Afrique. Si dans la série des causes des décès des Africains, aucun éléments matériel, donc biologique n'est signalé, il n'en reste que des causes métaphysiques (Dieu, le sorcier, la parole et puisque la parole tue en Afrique, par exemple la malédiction), il est plus facile d'échafauder un système dans lequel, la cause étant formelle, extra physique, l'effet l'est aussi. Le mort garde en Afrique cependant toutes ses facultés humaines (sens,- puisqu'il continue à réclamer repas et boissons-raison, imagination, mémoire), toutes ses relations, grâce auxquelles il s'insère facilement parmi les siens dans l'autre monde, tant les cadres physiques de l'existence ne changent pas (montagnes forets, rivières etc.)

**2.1.5) : Les morts-vivants :** Le schéma de Mbiti qui consiste à catégoriser le monde spirituel africain n'est pas généralisable, mais il offre l'avantage d'y introduire l'élément "temps", le présent, le passé et le futur proche. Les ancêtres et les esprits relèvent de *Zamani* ; tandis que les morts-vivants relèvent du présent, de la *salsa* en général, puisque les morts vivants sont des défunts qui sont morts il y a 5 générations en arrière, mais dont les noms continuent à être prononcés parmi les vivants. Ce sont des défunts qui continuent à intervenir dans la vie des vivants et communiquent avec Dieu par



l'intermédiaire des ancêtres ( J. Mbiti, 1972, 94). En cas de réincarnation, ce sont "les défunts qui sont revenus" et non les ancêtres comme tels, car, ce sont eux qui" constituent le lien le plus étroit que les hommes aient avec le monde spirituel" (J. Mbiti, 1972, 93-94). Finalement le tableau de Mbiti fait du défunt l'élément intermédiaire privilégié entre le monde visible et le monde invisible. Comme le dit Tempels "les défunts sont les chainons par lesquels les forces ainées exercent leur influence vitale sur la génération vivante" ( P. Tempels, 1949, 42).

**2.2-Le monde visible :** Le monde visible est cité avant le monde invisible dans la hiérarchie ontologique africaine de Mulago (V. Mulago, 1972, 116), mais regroupe les trois dernières catégories d'êtres de Mbiti (J. Mbiti, 1972, 25) . Tempels l'a si bien décrit, qui reprend la terminologie de St Thomas d'Aquin. Ce monde est constitué, après les défunts par les vivants, les hommes et femmes, organisés selon la primogéniture et selon la puissance vitale. Après les humains vivants, viennent le règne animal, organisé selon la puissance vitale (l'animal le plus puissant est le roi), et le règne végétal, suivi du règne minéral.

**.2.2 : Ie Principe : la croyance au caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes.**

Le caractère communautaire et hiérarchique de ces deux mondes relève de ce qui venait d'être dit : les âmes des trépassés constituent le monde des esprits. Là aussi, il y a l'élément temporel marqué par la primogéniture. Les âmes des premiers décédés sont les âmes des ancêtres. Les âmes des défunts sont celles qui ont quitté le monde des vivants il y a 5 générations. Le monde des esprits se constitue progressivement, comme se constitue un village par demi-lune, puis pleine lune. Lorsque les villages ou les quartiers atteignent 70 ans, certains peuples détruisent les dits quartiers ou villages, pour qu'ils rejoignent leur habitants qui sont morts depuis longtemps. Le caractère hiérarchique : nous avons remarqué que seuls les ancêtres sont plus proches de Dieu : premier pères des hommes et fondateurs des clans. Dieu communique sa force vitale aux forces inférieures par l'intermédiaire des ancêtres. Viennent les esprits, les morts-vivants (défunts) et le monde des hommes hiérarchisé, puis le règne animal hiérarchisé et le règne végétal et minéral.

**2.3-IIIe : Principe : L'interaction entre les deux mondes :** C'est Tempels qui nous dit que" le défunt qui ne peut plus entrer en relation avec les vivants sur terre est parfaitement mort" ( P. Tempels, 1949, 44). C'est à dire est devenu un esprit.

2.3.1) La mort est certes devenue inévitable. Mais le monde africain lui lance constamment des défis en la transformant en simple moyen de se muer et de prolonger le même genre de vie que celui de la terre : le cultivateur reste cultivateur, le forgeron reste forgeron, et chacun regagne son quartier après la mort.

Les morts ainsi partis de l'autre côté perdent certes leurs enveloppes charnelles, mais continuent à intervenir dans les affaires familiales, selon qu'ils aient quitté ce monde-ci il y a longtemps. Ceux qui sont oubliés par les générations successives sont des esprits qui n'interviennent pas dans la vie des vivants. Dans cette conception africaine des deux mondes, des canaux de communication sont aménagés d'un côté comme de l'autre, pour permettre le passage des uns vers les autres, des morts vers les vivants et des vivants vers les morts. Les vivants par la naissance, les songes et d'autres visions permettent aux défunts de communiquer avec eux ; communication qui peut être positive, si le défunt annonce des bonnes nouvelles, telles que la fertilité du sol et des femmes, la prospérité du clan, etc. Les mauvaises nouvelles sont annoncées, lorsque le défunt n'est pas satisfait des sacrifices que les vivants lui offrent ; à cause de leur négligences envers les défunts, les vivants encourent des sanctions allant jusqu'aux épidémies, sécheresse et infertilité des femmes. C'est pourquoi dans la presque totalité du continent, le célibat et la stérilité volontaires ne sont pas tolérés. Car par la naissance, les ancêtres reviennent à la vie comme par la mort, les vivants accèdent au monde des esprits. La complexité des relations entre le monde des vivants et le monde des morts en Afrique est telle, qu'on se demande, n'est-ce pas le mort qu'on vient d'amener au cimetière, qui se met à s'agiter dans la caisse, jusqu'à ce qu'un parent vienne le calmer, avant de le déposer doucement dans la tombe, et de lui demander de "porter les nouvelles des vivants aux ancêtres" (L. L. Bruhl, 1963, 297), n'est-ce pas ce mort qui était le mort-vivant d'hier, qui s'était réincarné dans le petit enfant qui avait vu le jour il y a 70 ans ? Et inversement, ce nouveau-né, qui vient de naître dans tel ou tel foyer, n'est-il pas l'adulte d'hier, qui, il y a 70 ans, a trépassé au cours d'un combat livré au buffle ? Un observateur avisé, qui se serait placé du côté des morts, pourrait supposer que les morts sont des vivants par excellence, parce qu'ils peuvent vivre longtemps ; se débarrassant de leur enveloppe charnelle et mortelle, ils disposent, par rapport aux vivants, d'un large spectre d'activités, un espace vaste pour se mouvoir, une grande puissance pour franchir les obstacles. Le monde visible est de ce fait soumis au monde invisible et lui voue un culte. L. V. Thomas et Co assignent trois fonctions aux cultes aux morts dans "la terre africaine et ses religions". Partant des exemples des Dogon du Mali, il suppose que le culte aux morts en Afrique a pour fonctions de : 1) Réorganiser l'équilibre des forces spirituelles que la première mort mystique a perturbé, afin d'assurer l'ordre métaphysique et social et régénérer le groupe ; 2) Assurer la continuité du phylum social en relation avec la filiation clanique ; 3) Favoriser la fécondité de la terre ; 4) Multiplier les contacts et maintenir la bonne harmonie entre les vivants et les morts, pour assurer la durabilité du village ; 5) Satisfaire les besoins matériels et la paix pour le village (L. V. Thomas et Co, 1975, 105)

#### **2.4- IVe Principe : Croyance en un Être Suprême, Créateur et Père de tout ce qui existe**

- La croyance : Selon le Dictionnaire Lalande, "la croyance est un assentiment, un crédit accordé à un témoignage. La croyance peut avoir des degrés. C'est Spinoza qui dans le "Court Traité" définit la croyance, d'abord comme une connaissance par "ouï-dire, une connaissance sans justification, comme par exemple, quand l'enfant apprend qu'il s'appelle Pierre, il y croit et y répond. Puis, la croyance par expérience, lorsque, ayant entendu que cette table est en bois, le menuisier vérifie cette assertion, en coupant la table pour en examiner les constituants. Il y a aussi la croyance par raisonnement. Comme l'expérience ne produit pas de règles universelles, mais reste dans le cadre de l'induction, il faudrait passer par la raison, et dire, que, par exemple, "si une première proposition implique qu'une deuxième proposition implique une troisième, alors la première implique la troisième". Il existe un 4<sup>e</sup> type de croyance basé sur l'intuition des essences, qui est la saisie directe de la nature des objets recherchés. Dans ce schéma qui suit le raisonnement de Platon, le 4<sup>e</sup> sens exprime la croyance comme assentiment parfait (Spinoza, 1954, 45-46). La citation de Kant, figurant dans la Préface de la 2<sup>e</sup> Edition de la Critique de la Raison Pure "J'ai donc dû supprimer le savoir pour lui substituer la croyance (E. Kant, 1976, 19), signifie que, les sciences qui constituent la Métaphysique, telle que la Cosmologie rationnelle, la Psychologie rationnelle, et la Théologie rationnelle, dans leur tentatives d'expliquer respectivement le monde, Dieu et l'âme par les concepts de l'entendement tombent dans les contradictions et les antinomies. Les problèmes de l'âme, de Dieu, de la liberté relèvent de la Raison pratique et non de la Raison spéculative. On dit que le peuple africain est le peuple le plus religieux et le plus croyant pour des raisons expliquées plus haut. La croyance que tout existant est créé par un principe suprême, est soutenue par celle que, tout être est doté d'un principe animateur, qui lui confère une vie, au même titre que les autres êtres créés par Dieu. Cette croyance entretenue par l'éducation est la plus répandue dans la société africaine.

Dieu. Ce principe Suprême, dont le nom varie selon les tribus d'Afrique, est le Dieu Créateur de l'univers et des hommes. C'est lui qui donne et retire la vie. Ce Dieu Suprême, pour des raisons expliquées par les mythes africains, s'est retiré de la vie des hommes, et ce sont les divinités africaines qui sont par lui, chargés d'aider les hommes à gérer leur quotidien. Plusieurs mythes africains indiquent également que, c'est ce Dieu Suprême qui est le Père des Hommes. Cet Être Suprême est donc diversement nommé : Nuba, pour les Sara du Tchad ; Râ, pour les Kenga du Tchad ; Imana, pour les Bautu et Batutsi ; Nzambi, pour les langues bantoues. Dans toutes les langues africaines, l'être suprême, dont Hegel nie l'existence dans l'espace africain, a les mêmes attributs que le Dieu des Juifs

Yavé. Certes, les termes omniscience, omnipotence, omniprésence, immanence, transcendance, sont des attributs du Dieu de la philosophie scolastique. Les peuples d'Afrique sont, certes, arrivés à ce niveau de compréhension de Dieu, mais ne l'expriment pas encore par ces concepts, tant la fragmentation des conceptions est perceptible d'une tribu à une autre. Dans les circonstances aggravantes de la vie collective ou individuelle (sécheresse, infertilité), les prières collectives lui sont adressées.

### **2.5-Ve Principe : L'existence d'un personnel au sol nombreux du Dieu du ciel africain.**

Le personnel au sol du dieu africain et ses conseillers, les ancêtres sont nombreux. Il faudrait citer entre autres le prêtre, le Chef de terre et même le Roi. Une liste exhaustive de ceux qui officient dans nos sanctuaires et nos autels est impossible à établir. Le philosophe anthropologue L V Thomas a tenté une nomenclature assez importante dans "Terre africaine et ses religions". 2.5.1 : Le Chef de terre : L'existence d'un personnel au sol achève la liste des principes de la religion traditionnelle africaine. C'est par l'intermédiaire de ce personnel sacré, initié aux mystères que s'exécutent les instructions divines, le respect des règles de la religion traditionnelle, ses interdits et ses tabous. Lorsqu'un groupe vient d'occuper le sol, c'est le Chef de terre qui a pour mission de concilier les forces telluriques du milieu avec la société occupante. Le chef de terre prononce, avant l'occupation d'un local par la population une prière, dont le contenu est le suivant : " C'est au nom de la communauté toute entière, les morts et les vivants et ceux qui viendront que je vous appelle à mon secours pour la protection du village ; que les maladies, la peste, le rhume, que la famine et les bêtes féroces quittent les lieux, mais que la terre produise, que les karités donnent beaucoup de noix et la prospérité règne sur le village ; que la lance de l'envahisseur se retourne contre lui-même et que l'acte néfaste du sorcier soit nuisible à lui-même et à sa descendance"<sup>4</sup>. 2.5.2 : Le Roi : Le Roi est le maître de toutes les cérémonies et de toutes les forces de la collectivité. Si, dans la cour le devin, le griot, le magicien, le faiseur de pluie, le chef de terre, le chef d'initiation exercent chacun une activité selon sa compétence, le Roi est le coordonnateur de toutes les activités, à la fois physiques et spirituelles. Son corps, ses habits, ses ustensiles, ses accessoires, son lit, son cheval sont sacrés. Dans le pays Sara de l'Est du Tchad, le Roi Day ne doit ni cultiver, ni toucher le sol, tant il est constamment en contact avec les puissances numineuses. En cas de perte de cette qualité par négligence, le Roi abdique. 2.5.3-Le devin, a pour rôle de lire et d'interpréter les messages du monde des esprits des ancêtres et de Dieu. Il s'appuie sur la géomancie, comme grille de décodage des messages. Il peut prévoir ce qui peut arriver dans la communauté. Si le devin est

<sup>4</sup> <https://www.fr/.doc/.outre> Magnant JP : terre des lignages et Etat chez les Sara, pp 399-408

incompétent, on fait appel au magicien. **2.5.4-Le magicien** : Le magicien fait le travail contraire du sorcier. Le magicien cherche à maîtriser les forces de la nature qu'il canaliser dans des objets particuliers (fétiches) pour être utilisés dans la protection des individus et de leurs biens. Les sorciers, les utilisant pour faire du mal. C'est pourquoi il n'est pas rare de constater qu'un magicien soit aussi'' un guérisseur, un devin, un prêtre, un chasseur des sorciers, un conseiller, fabricant d'amulettes''. **2.5.5- Le forgeron** : Nul ne saurait ignorer la puissance du forgeron dans la fondation et l'élargissement des territoires des clans en Afrique. Les sociétés traditionnelles étaient en proie à des guerres intertribales. La maîtrise du feu et du fer permet à n'importe quelle tribu de s'imposer aux autres, et du coup, le forgeron a un statut social d'un homme sacré et ses activités (métallurgie) respectées. **2.5.6- Le Chef d'initiation** : Les Chefs d'initiation sont parmi le personnel sacré, ceux qui sont en contact concret et permanent avec les objets sacrés( balafon sacré, tam-tam sacré, site sacré, bâton sacré des initiés, le masque sacré, le rhombe sacré qui produit la voix des ancêtres, la langue sacrée des initiés, qu'un non initié ou une femme n'a pas le droit de parler etc). En Pays Sara, aucun individu, si puissant soit-il, ne peut devenir Roi Day, s'il n'est pas lui-même un initié, ou n'a pas été Chef d'initiation. **2.5.7-Les faiseurs de pluie** : Le Faiseur de pluie achève la listes des principales composantes du personnel au sol du Dieu Suprême africain. C'est ce Personnel qui est à la fois au service des dieux et des hommes, qui prévoit et exécute en Afrique les Ordonnances divines. S'il existe une pratique qui échappe à la raison cartésienne, c'est celle de provoquer la pluie en pleine période de saison sèche, sous le regard bienveillant du Roi et stupéfait de la population. Un sacrifice offert aux esprits de la localité est nécessaire et exécuté par un personnel compétent. On ne provoque pas la pluie n'importe quand et n'importe comment, tant ce Phénomène naturel peut tomber dans la main d'une divinité qui peut s'en servir comme instrument pour tuer. C'est pourquoi en milieu Sara par exemple, cette pratique s'exécute avec tous les soins du Roi lui-même. Cette liste n'est pas exhaustive, mais elle révèle la complexité des assises de la religion traditionnelle africaine.

## **Conclusion**

I/La présente étude est consacrée essentiellement à la présentation et à l'analyse des principes fondateurs de la religion traditionnelle africaine. Des textes très importants<sup>5</sup> sont consacrés à l'examen

---

<sup>5</sup> Comme celui de Mbog Mbassong, 2013 : La religion africaine, de la cosmologie quantique à la symbolique de Dieu, Editions Books on demands, 104p

de cette religion qui est cœur de l'ethnophilosophie. Une partie importante de nos parutions antérieures a été consacrée à la critique de l'ethnophilosophie et à sa méthode<sup>6</sup>

II/La religion traditionnelle africaine n'a pas encore révélé tous ses mystères aux chercheurs. Mais ses traits essentiels apparaissent assez clairement à travers les trois rapports que l'homme africain entretient : -Avec lui-même, en tant qu'être humain, rapport par lequel l'homme africain se construit un monde de l'au-delà, lui permettant de continuer à vivre, comme si la mort n'a pas encore interrompu ce rapport (construction paresseuse, puisque dans le nouveau monde où on aurait souhaité avoir, comme dans le christianisme, une vie autre et heureuse pour le pauvre pieux, dans le monde de l'au-delà des africains, le pauvre continue à vivre pauvre, le riche continue à vivre riche, le cultivateur continue à exercer le même métier) . Ainsi naquirent deux mondes distincts au sein du rapport que l'africain entretient avec lui-même et avec son prochain. Le rapport des ancêtres aux vivants n'est que le rapport de soi à soi d'un homme dépourvu de moyen de vaincre la mort et d'assurer une vie éternelle sur la terre. (Mais cela ne veut pas dire qu'il faut nier l'existence des esprits. Le faire, c'est ouvrir la voie royale à l'athéisme qui est considéré ici comme une dérive de la raison humaine). Le rapport de l'homme africain à la nature, dans la mesure où c'est la nature qui domine encore en Afrique, ce rapport se termine par la déification des phénomènes de la nature : le soleil, la lune, les rochers, les volcans et autres sont des divinités qu'il faut adorer. Le rapport de l'homme africain au Dieu suprême, Créateur de toutes choses.

III/ Cette religion multimillénaire, reliquat dispersé à travers le continent du panthéisme des pharaons est, certes, le fondement culturel des peuples d'Afrique noire, mais se trouve confronté sur son sol aux dogmes et aux pratiques d'autres religions monothéistes. La confrontation des trois courants religieux qui sont aussi l'émanation des trois civilisations : la judéo-chrétienne, l'arabo-musulmane et la négro-africaine ne nécessite-t-il pas de dialogue, et au besoin, comme le souhaitait Nkrumah,

---

<sup>6</sup> Nodjitlabaye Kouladoumadji : " La classification du professeur P. Hountondji", in Ziglobitha, Revue des arts, Linguistique, Littérature et Civilisation, Université Péléforo Gon Coulibali, Korhogo (C. I.), Spécial Nà1, Juillet 2020, pp444-456 ; "Les matériaux extra-philosophiques traitant des sujets légers", in Akofena, Revue scientifique des sciences du langage, Lettres, Langues et Communication, No 002, Vol(1), (C.I.),pp 549-561 ;" La classification du Pr Elungu", in Revue scientifique du Tchad, Série A, Décembre 2019, pp17-29 etc.

l'élaboration d'un corps de doctrine qui permette d'intégrer les éléments de ces trois courants, afin d'éviter de tomber dans la schizophrénie. Dans ce système de religion africaine que nous venons d'ébaucher, il n'y a pas de fin catastrophique, apocalyptique de l'histoire de l'humanité, et il n'y a pas de jugement dernier qui accompagnerait cette fin. L'élément temporel s'estompe au pied du Dieu Créateur, Première catégorie des êtres. Au-delà de ce Dieu, il n'existe ni l'espace, ni le temps, ni le mouvement. Les transactions s'effectuent à vase clos entre Dieu, ses conseillers, et les vivants IV/ Par ailleurs, la philosophie africaine ne pourrait se constituer comme science en contournant les problématiques de la religion traditionnelle. C'est dans cette religion qu'on peut découvrir " l'âme" de l'Africain, la vraie nature de sa relation avec le sacré et, ce n'est pas de la négative, que d'écouter le conseil du philosophe Kenyan Taita Towet, qui nous demande d'étudier cette religion, en vue d'élaborer une philosophie de la religion africaine.

## **Bibliographie**

### **I/ Ouvrages**

ALEXIS Kagamé 1976 ; *La philosophie bantue comparée*, présence africaine,

ARISTOTE, 1992 : *De l'âme*, (trad.J. Tricot), Editions Vrin

BARUCH Spinoza, 1954, '*Ethique*', dans "œuvres complètes, trad. par R. Caillois et Co, Gallimard, pp 393-598

BARUCH Spinoza, 1954, *Court Traité*, dans Œuvres complètes, trad. R. Caillois et Co, Gallimard, pp 3-98

DOMINIQUE-Zahan ,1970 : *Religion, spiritualité et pensée africaine*, Payot, Paris,

DOMINIQUE Nothomb, 1965, *Un humanisme africain*, Edition Lumen Vitae, Bruxelles,

GEORG WILLIAM FRIEDRICH HEGEL, 1976: *Raison dans l'histoire*, Edition Brocard et C0, (trad Gibelin, 1946.) 311p

JOHN Mbiti, 1972 : *Religion et philosophie africaine*, (Traduction aux Editions Clé) Clé, Yaoundé, 299p

EMMANUEL Kant, 1976, *Critique de la raison pure*, ( trad. J. Barni), Flammarion,

LOUIS VINCENT Thomas et Co, 1975 : *La terre africaine et ses religions*, Larousse Université,

-LUCIEN LEVY Bruhl, 1963 : *L'âme primitive*, Puf .

MBOG Mbassong, 2013 : *La religion africaine, de la cosmologie quantique à la symbolique de Dieu*, Editions Books on demands, 104p

OBENGA Théophile, 2005 : *L’Egypte, la Grèce et l’Ecole d’Alexandrie*, Khepera, .

NODJITOLABAYE Kouladoumadji. 2015: *Questions africaines n°1 (Où sont exposés le rapport de l’Africain au temps social et l’itinéraire des dieux tchadiens)*, Edi livre, 126p

PHILIPPE Laburthe-T et Co, 1993 : *ethnologie, anthropologie*, Puf,.

VINCENT -Mulago .1965 : *Un visage africain du Christianisme. L’union vitale bantu face à l’unité ecclésiale*, présence africaine, Paris.

REVEREND PERE PLACIDE Tempels , 1949 : *la Philosophie bantue*, Présence africaine,

## **II/ Colloques et articles et mémoires**

11- DOMINIK Kohlhagen :’’ Les ancêtres dans la pensée juridique africaine. Etude appliquée aux sociétés du Golf du Benin’’. Mémoire de DEA ‘’Etudes africaines, Option anthropologie juridique et politique à l’Université de ParisI Panthéon-Sorbonne, année 1999-2000. Sous la direction de Camille Kuyu, pp1-91p.

12- HEUSCH Luc de,’’Chefs et rois sacrés’’, in Coll. Systèmes de pensée en Afrique Noire, No 10, Ecoles de hautes études, Paris, 1990, 215p

LEOPOLD SEDARD Senghor, 1997 : ‘’L’Esprit de la civilisation ou les lois de la culture négro-africaine’’. Le 1<sup>er</sup> Congrès international des écrivains et artistes Noirs (Juin-Novembre 1956), in Présence africaine, Nouvelle série No 8/10. 15p, pp51-65

NODJITOLABAYE Kouladoumadji : ‘’ La classification du Pr Elungu’’, in Revue scientifique du Tchad, Série A, Décembre 2019, pp17-29 etc.

NODJITOLABAYE Kouladoumadji : ‘’Les matériaux extra-philosophiques traitant des sujets legers’’, in Akofena, Revue scientifique des sciences du langage, Lettres, Langues et Communication, No 002, Vol(1), (C.I.), pp 549-561 ;

NODJITOLABAYE Kouladoumadji : ‘’ La classification du professeur P. Hountondji’’, in Ziglobitha, Revue des arts, Linguistique, Littérature et Civilisation, Université Péléforo Gon Coulibali, Korhogo (C. I.), Spécial N01, Juillet 2020, pp444-456 ;

NODJITOLABAYE Kouladoumadji : ‘’Les dieux Tchadiens sont-ils d’origine pharaonique ? Réexamen des principes’’, in Revue scientifique du Tchad, série A janvier 2018, pp 15-24

VINCENT Mulago : ‘’La religion traditionnelle, élément central de la culture bantue’’,in présence africaine,1972. Pp 115-155

## **III/ Dictionnaires**

GEORGES Posener et Co, 1959 : Dictionnaire de la civilisation égyptienne, Edition Hasan,



# LA PRATIQUE DE LA COMMUNICATION SOCIALE DANS LA LUTTE CONTRE L'IMMIGRATION CLANDESTINE DES IVOIRIENS

Amin Liliane KOUASSI/ Institut National Supérieur des Arts et de L'Action Culturelle (INSAAC,  
Côte d'Ivoire, Abidjan, Cocody, 08 BP 49 Abidjan 08, boulevard de l'université/  
[lamadone80@gmail.com](mailto:lamadone80@gmail.com)/ +225 88 35 84 41

## Résumé

Très médiatisée, l'immigration des ressortissants des pays d'Afrique noire vers l'Europe est un évènement qui ne passe pas inaperçu surtout avec les conditions de déplacement de cette population et les drames qui surviennent surtout en mer. Par ailleurs malgré ces aspects, le phénomène va croissant. En Côte d'Ivoire, cet engouement du voyage vers l'Occident de certaines personnes va de pair avec celui des ressortissants des autres pays de la sous-région. L'objectif de cet article était de découvrir les raisons d'une telle opiniâtreté pour l'Occident. Pour ce faire, nous avons mené une étude quantitative et une étude qualitative lesquelles nous ont permis de découvrir que le manque de moyens financiers, les crises sociales et politiques, le regroupement familial, la volonté de poursuivre les études dans un cadre de vie meilleure sont des raisons qui poussent de nombreuses personnes à emprunter le chemin de l'immigration clandestine. Ainsi, pour amener la population à se défaire de cette pratique, nous avons proposé la mobilisation sociale qui consistera à informer la population sur les réalités de l'immigration clandestine, à communiquer avec elle pour comprendre son mal-être et ses attentes et enfin à la sensibiliser ce qui contribuera à sa prise de conscience.

**Mots clés :** immigration, clandestine, Côte d'Ivoire, mobilisation sociale.

## Abstract

Highly publicized, the immigration of nationals from black African countries to Europe is an event that does not go unnoticed with the conditions of displacement of this population and the tragedies that occur especially at sea. Moreover, despite these aspects, the phenomenon is growing. In

Ivory Coast, this craze for travel towards the west of some people goes hand in hand with that of nationals of other countries in the sub-region. The aim of this article was to uncover the reasons for such stubbornness in the West. To do this, we carried out a quantitative and qualitative study which enabled us to discover that the lack of financial means, social and political crises, family reunification, the desire to continue studies in a better environment are reasons that push many people to take the path of illegal immigration. Thus, to get the population to get rid of this practice, we have proposed social mobilization which will consist of informing the population about the realities of illegal immigration, communicating with them to understand their discomfort and their expectations and finally to raise her awareness which will contribute to her awareness.

**Keywords :** immigration, illegal, Ivory Coast, social mobilization.

## INTRODUCTION

L'immigration a toujours fait partie de l'histoire du monde ; à cet effet, dans un contexte bien défini, elle demeure un facteur de développement pour le pays de destination du migrant ainsi que pour son pays d'origine à cause de l'apport économique, social et humain que ce dernier apporte (Développement et migrations; 2007). Par ailleurs, selon « le dictionnaire de poche Larousse », le verbe immigrer signifie : « Venir dans un pays pour s'y fixer », (immigrer 2020, p.409). Si nous nous en tenons à cette définition du dictionnaire, on peut dire sans se tromper que l'immigration consiste à quitter son lieu de vie habituel pour aller s'installer à un autre endroit différent de son lieu d'origine.

Néanmoins, V. Fromentin (2010, p.36), dans sa thèse complètera cette définition du dictionnaire en y ajoutant la notion de "travail" puisqu'il énonce que : « Le mot immigration vient du latin « immigrare » qui signifie « pénétrer dans ». L'immigration est une migration vue du côté du pays de destination. L'immigration désigne l'entrée, dans un pays, de personnes étrangères qui y viennent pour y séjourner et y travailler ».

Ainsi, sur la base de ces deux définitions on peut dire que l'immigration désigne la mobilité d'une population d'un point A à un point B dans le but d'y résider et d'y mener une activité professionnelle. D'ailleurs, le point A est connu comme le lieu d'origine ou de départ de l'immigré et le point B son lieu de destination. Ce déplacement, quel que soit sa nature n'est pas du tout fortuit car il est effectué pour atteindre un objectif bien précis.

Dans cette disposition de flux migratoire, le rapport de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM) (2020, p. 3), indique que: « En 2019, le nombre de migrants internationaux dans le monde se situait à 272 millions (3,5% de la population mondiale) ».

A côté de cela, depuis quelques années, on entend de plus en plus parler de l'immigration clandestine notamment à travers les médias lesquels nous présentent des images peu reluisantes de migrants clandestins. Ce qui est frappant dans ce périple illégal, ce sont les conditions de déplacements et de vie de ces populations surtout celles venues d'Afrique noire.

En effet bien que marginale, l'immigration clandestine des ressortissants des pays africains est la plus médiatisée amenant la population dans son ensemble à croire que c'est la plus importante. Toutefois, force est de reconnaître que même si ce n'est pas le cas, elle demeure l'une des plus ponctuelles et des plus dangereuses en termes de conditions de voyage. Plusieurs sources ont indiqué les difficultés liées au trajet d'immigration : traversée du désert, embarcation de fortune, mort par noyade, exploitation, torture, esclavage, trafic, violences, crimes organisés (M. Cuzzo, 2015 ; Assemblée générale de l'Union Européenne, 2002 ; X. Nicol, A-F. Widmann, 2008), pourtant le taux d'immigrants clandestins est toujours élevé. Le Détroit de Gibraltar situé au nord du Maroc et au sud de l'Espagne, les îles Canaries, l'île de Lampedusa en Italie, les côtes grecques sont à cet effet les principales voies d'entrées des migrants africains en Europe faisant de ce continent le premier lieu de destination de ces personnes. La plupart des traversées se fait par voie maritime non sans compter ces nombreux décès par noyade, amenant I. Ghana (2014), à dire que l'océan atlantique est devenu le cimetière de milliers d'africains.

D'ailleurs, la cote d'ivoire n'échappe pas malheureusement à cette situation ; en effet, le rapport de profilage des migrants ivoiriens (2018), de l'Organisation International pour les Migrations (OIM) déclare qu'en 2016, le nombre de migrants ivoiriens a atteint le chiffre 13000 personnes soit une augmentation de 230% entre 2015 et 2016 faisant de la Côte d'Ivoire le quatrième pays de l'immigration clandestine. En 2017, le pays passera en troisième position avec près de 10000 migrants arrivés en Italie entre Janvier et Décembre derrière le Nigeria et la Guinée. Entre Janvier et Avril 2018, les ivoiriens arriveront à la seconde place avec 526 migrants derrière le Nigeria avec 695 arrivés. Partant de ce fait, l'intérêt de cette étude porte sur la sensibilisation de la population ivoirienne à travers la mobilisation sociale surtout des personnes à risques sur les dangers liées à l'immigration clandestine, sur la perception de l'Occident comme l'Eldorado et enfin sur les nouvelles réformes politiques et sociales lesquelles sont des opportunités pouvant aider les jeunes entrepreneurs à mieux réussir leur vie ici qu'ailleurs.

## 1- CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE

### 1-1- CADRE THEORIQUE

Le 08 Janvier 2020, la Côte d'Ivoire fut secouée par l'annonce de la compagnie aérienne Air France de la mort d'un adolescent ivoirien de quinze (15) ans qui s'est retrouvé dans le train d'atterrissage du vol AF 703 en provenance de la Côte d'Ivoire. Un autre candidat malheureux à l'immigration. Les enquêtes menées ont conclu que l'adolescent s'est caché dans le train d'atterrissage de l'avion avant son départ. Selon son entourage, il l'a fait dans le but de rejoindre la France. Bien que dramatique, la mort de ce jeune garçon soulève un problème encore plus criard qui est la situation délétère dans laquelle se retrouvent aujourd'hui de nombreuses personnes après leur formation conduisant certains à penser à l'immigration à tout prix.

Par ailleurs, l'OIM (2018) indique que malgré les conditions dangereuses du voyage vers l'occident sues par tous, le flux migratoire clandestin ivoirien ne fait que croître. Ces différentes informations nous amènent à poser des questions suivantes :

- ✓ Pourquoi un tel l'engouement de certaine population ivoirienne face à ce type d'immigration ?
- ✓ Comment l'amener à avoir un autre regard sur ce phénomène ?

Cherchant à contribuer à une meilleure appréhension de la vie en Côte d'Ivoire, cette étude vise les objectifs suivants :

- Identifier les causes liées à l'immigration clandestine de la population ivoirienne ;
- Proposer des stratégies communicationnelles en vue d'amener la population à adopter des comportements nouveaux.

Nous postulons que si des populations s'adonnent à ce genre de pratique, cela pourrait-être lié à leurs conditions de vie et de travail difficile dans un premier temps et ensuite à la situation socio-politique du pays qui s'est amenuisée avec les crises à répétition depuis les années 1990 jusqu'à nos jours.

Dans cet article, lorsque nous évoquons la notion de l'immigration clandestine de la population ivoirienne, il s'agit pour nous de découvrir et d'analyser les facteurs explicatifs du flux migratoire illégal de certaine population malgré les risques encourus dans le but de mieux cerner son comportement.

L'objet de cette étude est de montrer que la communication sociale peut modifier des comportements en transmettant des valeurs aux cibles. A travers ses stratégies comme l'information, l'échange et la sensibilisation, elle peut contribuer à la prise de conscience des ivoiriens par rapport à l'immigration clandestine et les dangers qui lui sont liés.

## **1-2- CADRE METHODOLOGIQUE**

### **1-2-1- terrain et participants**

Pour cette étude quantitative, Abidjan est la ville dans laquelle nous avons décidé de mener nos investigations car elle semble être selon notre enquête exploratoire la ville de départ de la plupart des migrants.

L'immigration clandestine n'est pas un fait social ordinaire car difficilement observable à l'œil nu en Côte d'Ivoire. En effet, compte tenu de son caractère illégal, les candidats agissent dans la discrétion en quittant le pays. Par ailleurs, on les confondra à tout voyageur ordinaire. Cette situation rend leur profilage complexe. De ce fait, pour découvrir nos potentiels cibles, c'est-à-dire la tranche d'âge dans laquelle se situe le plus grand nombre de migrants, nous avons mené une enquête exploratoire que nous avons soutenu avec de la recherche documentaire notamment avec le rapport de profilage de l' (OIM ; 2018). Dans cet article, il serait difficile de dire que les personnes soumises à nos questionnaires sont de potentiels candidats à l'immigration clandestine car à ce sujet personne n'a voulu se prononcer. Cependant, pour la crédibilité de notre étude, nous avons considéré leurs réponses sur l'immigration comme leurs intentions.

Les résultats de cette recherche nous ont permis d'avoir les références socio démographiques suivantes :

Choix et pertinence des critères retenue pour l'étude

- tranche d'âge des migrants entre 18 et 50 ans ;
- Statut socio-professionnel : fonctionnaire, profession libérale, salarié du secteur privé, élève/étudiant, sans emploi ;
- Sexe : homme, femme.

Au total 150 personnes ont été interrogées dans 05 (cinq) communes et réparties comme suite :

**Tableau 1 : caractéristiques démographiques des enquêtés**

<i>CIBLES</i>	<i>SEXE</i>	<i>TRANCHE D'AGE</i>	<i>STATUT</i>	<i>PROVENANCE</i>
---------------	-------------	----------------------	---------------	-------------------

				<i>PROFESSIONNEL(%)</i>		<i>(%)</i>	
<i>150</i>	hommes	femmes	hommes	femmes	fonctionnaire : 14,66	Abobo : 23,33	
	80	70	18-50	18-50	profession libérale : 42,66	Adjame : 16,66	
			ans	ans	salarié du privé : 20,66	Koumassi :	
					élève/étudiant : 12	18,66	
					sans emploi : 10	Port	Bouët :
					21,33		
					Yopougon :	20	

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

### **1-2-2- la collecte des données**

Les méthodes de collectes de données que nous avons utilisées sont : le questionnaire et le guide d'entretien (entretien semi-directif) et la recherche documentaire. Le questionnaire nous a permis de découvrir les perceptions de nos cibles face au phénomène de l'immigration clandestine. Avec l'entretien semi-directif, cette étude portant sur la connaissance et l'analyse des facteurs explicatifs de l'immigration clandestine, nous avons essentiellement abordé les thèmes portants sur les motivations liées à l'immigration tels que : le travail, les études, le chômage, le bas salaire, le regroupement familial.

Cet entretien nous a permis de recueillir des informations et des options sur des thèmes déjà établis, de comprendre la perception des enquêtés et d'approfondir des interrogations lorsque la compréhension semblait approximative avec le questionnaire.

La recherche documentaire a joué un rôle clé dans ce travail de recherche car elle nous a permis dans premier temps de définir un mot clé ; ensuite, elle a été l'une des références dans le choix de profilage de nos enquêtés, enfin, elle nous a permis de recueillir des données à jour sur l'immigration clandestine qui a été cruciale dans la rédaction intégrale de l'article. Suscitant un grand intérêt le sujet de l'immigration clandestine a fait l'objet de nombreux écrits (ONU DC ; 2019, Pauline Carnet ; 2011, OIM ; 2008, Atlas de l'intégration régionale ; 2006).

Par ailleurs, de nombreuses propositions de solutions ont été émises ; des propositions juridiques avec des textes rigoureux, des propositions économiques avec des stratégies d'aide au développement aux pays d'où viennent les migrants clandestins, des propositions sociologiques, des propositions politiques et autres. Cependant, les apports du champ de la communication face au phénomène de l'immigration clandestine en Côte d'Ivoire surtout le domaine du changement de comportement, de la sensibilisation qui sont directement axés sur le comportement de l'homme ne sont pas exhaustifs.

Pourtant, le changement psychologique, la prise de conscience et de responsabilités sont des prédispositions qui favorisent un changement d'attitude. De ce fait, ils devraient précéder toute autre mesure. C'est pourquoi nous proposons la communication sociale pour montrer qu'elle peut contribuer au changement de mentalité de la population et à sa prise de responsabilité face à l'immigration clandestine. C'est une stratégie dont la spécificité réside dans sa capacité à avoir pour seul centre d'intérêt l'homme, son changement psychologique et sa responsabilité à œuvrer pour la bonne cause.

### **1-2-3- Méthodes d'analyse**

La méthode descriptive est une démarche qui consiste à décrire à l'aide de faits, un état, un contexte par rapport à une situation donnée. Dans cette étude, l'usage de cette méthode a consisté à décrire dans un premier les facteurs explicatifs de l'immigration clandestine émis par les enquêtés que sont l'instabilité financière de la population les crises sociales et politiques, le facteur des études et du regroupement familial en mettant en évidence leurs caractéristiques et ensuite leurs perceptions par rapport à l'immigration clandestine face à ces facteurs.

### **1-2-4- Traitement des données**

Les données issues du guide d'entretien ont été analysées à l'aide de l'analyse de contenu et les données issues du questionnaire ont été regroupées, quantifiées et traitées avec des statistiques à l'aide du calcul de la règle de droit et ensuite représentée par des graphiques grâce au logiciel Excel.

### **1-2-5- Les limites de la recherche**

Les limites de ce travail de recherche se trouvent dans le fait que nous n'avons été sur le terrain des migrants, c'est-à-dire que nous n'avons pas eu l'occasion de suivre les migrants dans leur périple de voyage pour voir réellement leur parcours et les difficultés qu'ils rencontraient. En effet, effectuer un déplacement avec ces derniers, échanger avec eux, découvrir leur conditions de traversée nous auraient permis d'avoir une plus grande visibilité des réalités liées à ce phénomène et de rédiger un travail scientifique encore plus pertinent et plus intéressant.

## **2- RESULTATS**

L'étude menée auprès de nos 150 enquêtés nous a permis d'obtenir les résultats suivants :

### **Etats des connaissances sur l'immigration en général**

**Tableau 2** : connaissance sur l'immigration en général

Connaissances sur l'immigration en général	participants	
	Nombre	Pourcentage (%)
Oui	150	100%
Non	0	0%
Pas vraiment	0	0%
Total	150	100%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

Les données issues du tableau 2 montrent que la totalité des personnes soumises à notre questionnaire ont des connaissances relativement à l'immigration dans sa connotation générale.

### **Intérêt porté sur l'immigration en général**

**Tableau 3 : intérêt porté sur l'immigration en général**

Intérêt porté sur l'immigration en général	Participants	
	Nombre	Pourcentage (%)
Très fort	48	32%
Fort	49	32,66%
Moyen	39	26%
Faible	09	6%
Très faible	05	3,33%
Total	150	99,99%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

La majorité des personnes soumises à notre questionnaire (97 personnes soit plus de 64%) ont affirmé avoir un grand intérêt par rapport à l'immigration en général. Cependant, 39 personnes soit 26% ont déclaré avoir un intérêt moyen et 14 personnes soit plus de 09% un faible intérêt.

### **Etats des connaissances sur l'immigration clandestine**

**Tableau 4 : connaissances sur l'immigration clandestine**

Connaissances sur l'immigration clandestine	Participants	
	Nombre	Pourcentage (%)
Oui	143	95,33%
Non	03	2%
Pas vraiment	04	2,66%



Total	150	99,99%
-------	-----	--------

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

95% des personnes soumises à notre questionnaire déclarent connaître l'immigration clandestine. 2,66% disent ne pas avoir une idée assez claire du phénomène et seulement 2% énoncent ne pas du tout le connaître.

### Opinions sur l'immigration clandestine

**Tableau 5 : opinion sur l'immigration clandestine**

Opinion sur l'immigration clandestine	Participants	
	Nombre	Pourcentage
Très favorable	22	14,66%
favorable	18	12%
Peu favorable	36	24%
Pas du tout favorable	74	49,33%
Total	150	99,99%

**Source : notre enquête (2020)**

Dans le tableau 5, la majorité des enquêtés (49,33%) ne sont pas du tout favorables à l'immigration clandestine ; plus de 26% le sont et 24% le sont peu.

### Les raisons liées à l'immigration clandestine

**Tableau 6**

les raisons liées à l'immigration clandestine	Participants	
	Nombre	Participants
L'instabilité financière	122	81,33%
L'instabilité socio-politique	14	09,33%
Regroupement familial	05	3,33%
Etudes	09	06%
Total	150	99,99%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

Plusieurs raisons sont mises en évidence dans le tableau 9 ; plus de 81% des enquêtés affirment que le désir d'une vie plus stable peut conduire à choisir la voie de l'immigration clandestine; 09% par contre énoncent que ce sont plutôt les crises socio-politiques qui amènent certaines personnes à quitter

le pays. Selon 3,33% des enquêtés, la population y va pour rejoindre ses proches qui y sont et 06% déclarent que la poursuite des études peut amener des gens à choisir ce chemin.

### Opinion sur la voie empruntée par les migrants clandestins

**Tableau 7 : opinion sur la voie empruntée par les migrants clandestins**

Opinion sur la voie empruntée par les migrants	Participants	
	Nombre	Pourcentage
Sécurisant	15	10%
Dangereux	135	90%
Total	150	99,99%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

Selon 90% de nos enquêtés, la voie empruntée par les migrants clandestins est semée d'embuche ; par contre, 10% trouvent que le chemin de l'immigration est certes long mais pas vraiment dangereux.

### Opinion sur la meilleure voie d'immigration

**Tableau 8 : la meilleure voie d'immigration**

la meilleure voie d'immigration	Participants	
	Nombre	pourcentage
Voie légale	150	100%
Voie illégale	0	0%
Total	150	100%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

Dans le tableau 7, toutes les personnes que nous avons interrogées sont unanimes sur le fait que le meilleur chemin d'immigration est la voie légale.

### Opinion sur l'attitude à avoir en cas d'échec par la voie légale d'immigration

**Tableau 9 : attitude en cas d'échec par la voie légale d'immigration**

Attitude en cas d'échec par la voie légale d'immigration	Participants	
	Nombre	Participants
Renonciation à l'immigration	58	38,66%
Voie illégale d'immigration	69	46%

Autres	23	15,33%
Total	150	99,99%

**Source : notre enquête (Novembre 2020)**

Par rapport à leur opinion sur l'attitude à avoir en cas d'échec de la voie légale d'immigration, 46% des personnes interrogées ont affirmé qu'ils seraient tentés d'opter pour la voie clandestine ; 38,66% ont indiqué qu'ils renonceraient à leur projet ; 15,33% ont dit qu'ils utiliseraient d'autres moyens comme par exemple le mariage à distance, la poursuite des études qui leur facilitera le processus d'immigration.

### **3- DISCUSSION**

Par rapport au comportement d'un type de la population face à l'immigration clandestine, l'enquête sur le terrain nous a permis de relever les facteurs suivants :

#### **3-1- la précarité financière de la classe moyenne ivoirienne**

##### **Données quantitatives de l'étude avec d'autres données statistiques en discussion**

La majorité des personnes que nous avons interrogées (81,33%) ont déclaré que le pessimisme lié à une perspective d'un emploi stable, le bas salaire, le chômage surtout chez les jeunes adultes sont des éléments qui engendrent dans leur perception la quête de solutions pour un mieux-être ; parmi ces pistes se trouvent l'immigration clandestine. En effet, en Côte d'Ivoire, malgré le taux élevé de scolarisation depuis l'instauration de l'école gratuite qui devait favoriser l'instruction de la couche sociale la plus défavorisée, force est de reconnaître que de plus en plus de jeunes chôment ou peinent à trouver un emploi stable après leurs études. Dans les grandes agglomérations, il n'est pas rare de rencontrer des diplômés menant de petites activités lucratives ou faire de petits boulots souvent de manière saisonnière pour subvenir à leurs besoins et/ou à ceux de leur famille ; des activités dont les revenus sont pour la plupart assez modestes pour faire un travail plein à partir duquel on pourrait construire sa vie.

Par ailleurs, beaucoup d'entre eux le disent, ils ne le font pas par plaisir mais plutôt pour ne pas mourir de faim en attendant de meilleures opportunités. D'autres par contre ont eu plus chances car travaillant dans des structures privées ou étatiques ; mais le salaire ne suffit pas toujours à faire face aux dépenses quotidiennes à cause du coût élevé de la vie.

Un travailleur social s'exprime en termes :

« De nos jours, un bon diplôme ne garantit pas forcément un bon emploi et un bon salaire. Tu peux exercer pendant des années sans pouvoir économiser suffisamment pour réaliser tes projets. Si tu vois les gens partir ailleurs ce n'est pas de leur faute ; c'est parce qu'ils savent que s'ils restent ici ils ne pourront rien réaliser. Ce n'est pas du tout facile »<sup>7</sup>.

Un ouvrier en bâtiment déclare :

« La mère ! Toi-même il faut voir comme on travaille en ici ; si le patron a trop donné c'est 2500 f par jour, dans cet argent-là je dois payer mon transport, ma nourriture, sans compter que j'ai une femme et des enfants à la maison, mes parents au village. Je vais faire comment pour m'en sortir ? Si j'ai la possibilité d'aller derrière l'eau pour me chercher je vais le faire. C'est vrai les gens meurt dans l'eau, mais ce n'est pas tout le monde »<sup>8</sup>.

Un étudiant en master 2 de sociologie dit :

« Moi j'ai un diplôme de Master 2 en sociologie. Depuis que j'ai fini, j'ai déposé mes CV dans des boîtes mais en attendant je me débrouille avec la gestion de ma cabine téléphonique. C'est inadmissible ! Les parents se tuent pour nous scolariser et une fois les études terminées on n'arrive pas à avoir un boulot stable pour pouvoir les combler avant leur décès. Certains étudiants passent tout leur temps à mener ces petites activités sans jamais avoir un boulot correct ; pourquoi certains n'iront pas tenter leur chance ailleurs ? »<sup>9</sup>.

Face à tous ces paramètres, chaque entité essaie tant bien que mal de trouver des solutions à l'orientation de sa vie dans le souci de réussir. Parmi ces solutions figurent malheureusement l'immigration clandestine. Il faut noter que comme tout projet, le choix de l'immigration pour cette population est pensé de manière concise car il est lourd de conséquences (séparation, manque à gagner, attente de la famille etc.) et il tient compte tous les facteurs que nous avons cités plus haut. Lorsque ces derniers dominent l'existence d'une personne et que sa volonté de bien-être prend le dessus, l'immigration illégale peut se présenter à lui comme une solution.

E. Piguet (2013), parlant des théories des migrations a cité (Ravenstein, 1889 :228) qui a énoncé que parmi les facteurs liés à la volonté de migrer, les motivations économiques étaient les plus fortes. Il a également cité (Rossi ; 1955) qui a écrit qu'avant toute tentative d'immigration les potentiels candidats faisaient une comparaison de leur situation initiale à celle qu'ils pourraient avoir s'ils migrent vers d'autres lieux et lorsqu'ils réalisent que leurs conditions initiales ne sont pas satisfaisantes, ils basculent alors sur la voie de l'immigration.

Selon le rapport du Ministère ivoirien de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle et le Ministère du plan et du développement ((2014, P.53) :

« Le marché du travail en Côte d'Ivoire se caractérise par un chômage de longue durée. En effet, de façon générale, il ressort que les chômeurs sont à la recherche d'un emploi depuis 47,4 mois en moyenne, soit environ 4 ans. Par ailleurs, à peu près 7 chômeurs sur 10 sont à la recherche d'un emploi depuis plus d'un an et près de la moitié (48,3%) d'entre eux est sans emploi depuis

<sup>7</sup> Propos tenus par un travailleur social dans la commune d'Abobo

<sup>8</sup> Propos tenus par un ouvrier en bâtiment résidant dans la commune de Koumassi

<sup>9</sup> Propos tenus par un étudiant résidant dans la commune d'Adjamé

plus de 3 ans. Et c'est surtout chez les hommes (49,5%), les ruraux (53,2%), les personnes de plus de 36 ans (60,1%) ainsi que celles de niveau supérieur (34,3%) que se trouvent plus les chômeurs de plus de 3 ans ».

Selon ce même rapport, dans la ville d'Abidjan, la proportion de personnes en âge de travailler qui sont sans emploi est estimée à 47,5%. Ce taux assez élevé touche une frange de la population qui est vulnérable et l'expose à des comportements et choix à risque dont l'immigration illégale.

### **3-2- les crises socio-politiques**

L'instabilité socio-politique de la Côte d'Ivoire depuis plus d'une dizaine d'années est un autre facteur de mobilité de la population. 09,33% de nos enquêtés ont déclaré que les crises politiques à répétition dans le pays ont bouleversé leur perception de la vie. Dans cette catégorie, se distingue deux types de personnes. Il y'a ceux dont les activités économiques ont été impactées par les violences politiques et ceux dominés par la peur de ses faire tuer à travers les conflits.

Un infirmier soutient que : « Depuis la fin des années 90, le pays est confronté à des crises qui ne finissent pas. Il est difficile de se projeter dans un avenir lointain car on ne s'est jamais ce qui peut arriver et on vit la peur au ventre. Chaque fois qu'il y'a des troubles on va se réfugier dans nos villages pour éviter d'être surpris par la mort ou les agressions. Nous voulons que le pays soit sécurisé pour pouvoir vivre en paix. »<sup>10</sup>.

Un chauffeur de taxis affirme que : « Chaque fois qu'il y'a des élections en Côte d'Ivoire tout le monde a peur à cause des violences pré et post électorales. La population ne sent pas vraiment en sécurité. Toutes nos activités sont ralenties et on a du mal à joindre les bouts. Comment peut-on vivre dans des conditions pareilles ? »<sup>11</sup>.

Un enseignant s'exprime en ces termes : « Les crises à répétition dans le pays ont vraiment tristes. Tous les 5 ans lorsqu'il y'a des élections on ne sait pas à saint se vouer. Avec la famille la situation n'est pas du tout confortable car on ne sait jamais ce qui peut nous arriver. On ne peut continuer à vivre ainsi. L'instabilité politique du pays fait peur et ne donne pas l'envie de rester »<sup>12</sup>.

Selon (OIM ; 2020), les violences politiques, les conflits armés et interethniques et autres ont contraint de nombreuses populations d'Afrique centrale et de l'ouest à des migrations internes et transfrontalières. En effet, les crises sont l'une des causes sinon la cause majeure du déplacement de la population surtout à l'intérieur d'un pays ou dans les pays limitrophes. Par faute de moyens, la plupart des déplacés n'ont pas les moyens nécessaires d'aller à des endroits vraiment lointains. Selon cette même organisation, en 2018, c'est en Afrique subsaharienne qu'il y'a eu le plus nombre de déplacement de populations en grande partie à cause des conflits.

<sup>10</sup> Propos tenus par un infirmier résidant dans la commune d'Abobo

<sup>11</sup> Propos tenus par un chauffeur de taxis résidant dans la commune de Yopougon

<sup>12</sup> Propos tenus par un enseignant résidant dans la commune de Port-bouët

En Côte d'Ivoire, cette situation a contraint de nombreuses personnes à l'exil dans les pays frontaliers ; il s'agit de milliers de personnes qui au fil du temps ont commencé à rentrer face à l'amélioration de la situation sécuritaire du pays. Cependant, il y'a une catégorie de personnes plus pessimistes qui croient de moins en moins à une stabilité durable du pays et des pays de la sous-région et préfère aller sous d'autres cieux où ce genre de crises n'existent pratiquement pas.

### **3-2- les études**

06% des personnes soumises à nos questions ont déclaré que les études étaient l'une des causes de l'immigration clandestine. Elles expliquent cette option par le fait que l'enseignement en Côte d'Ivoire n'offre pas les opportunités d'apprentissage nécessaires aux apprenants comme dans les pays développés où il y'a une large offre de formations destinées à qualifier les étudiants. Bien que inférieur au taux d'immigration économiques et autres, l'immigration clandestine des apprenants ivoiriens a la plupart du temps un schéma sensiblement différent. En effet, la majorité des étudiants commencent par la voie légale ; c'est-à-dire qu'ils sont inscrit à des formations dans des écoles et universités pour des mois ou années souvent dans des pays magrébins. Une fois la formation terminée ou avant en cela, selon leurs objectifs, certains choisissent d'immigrer en Occident. N'ayant pas toujours les papiers légaux, la voix clandestine se présente comme le seul choix d'immigration.

### **3-3- Les regroupements familiaux**

Faible selon notre étude (3,33%), le regroupement familial est l'un des facteurs d'immigration. Selon nos enquêtés, certaines personnes immigrent pour rejoindre leurs proches qui sont déjà installés en Europe. Ses proches ne disposant pas de papiers légaux pour procéder à un regroupement familial, ils choisissent de faire venir leurs parents par la voie illégale. Selon l'OIM (2018, p.14), « Pour les femmes, la deuxième raison de départ est la réunification avec des membres de leur famille (.....) ».

Ainsi, le désespoir né de toutes ces réalités constitue des préalables à toute tentative d'immigration. Tous ces différents facteurs peuvent expliquer pourquoi malgré de la dangerosité de l'immigration clandestine reconnue par 90% de nos enquêtés, (46%) d'entre eux sont prêts à emprunter la voie clandestine en cas d'échec de la voie légale.

Selon (E. Piguet ; 2013), le processus de prise de décision développée par la théorie des attentes et des valeurs (Fishbein ; 1967) qui appréhende la relation entre attitudes et comportements postule qu'un comportement se forme sur la base d'objectifs à atteindre. Ce qui stipule qu'un individu qui a

déjà des besoins ou des projets adoptera un comportement ou une attitude qui lui permettra d'atteindre son but. Relativement au problème énoncé dans cet article, les dispositions comportementales prises par les potentiels candidats à l'immigration sont liés à des facteurs motivationnels dont l'atteinte constituera une satisfaction pour eux. Cet auteur cite également (Gordon F. De Jong et James T. Faweti ; 1981), il énonce que ces deux chercheurs vont mettre en évidence à partir d'études empiriques sept facteurs qui influencent la prise de décision migratoire. Il s'agit de la richesse, du statut, du confort, de la stimulation, de l'autonomie, de l'affiliation. En dehors de ces facteurs, ils évoquent d'autres caractéristiques telles que les normes sociales, les caractéristiques individuelles, les opportunités et la volonté à prendre des risques.

Malheureusement, aucun chiffre n'indique ces dernières années que le taux d'immigrants clandestins diminue, au contraire il ne fait que croître ; d'autant plus que la situation socio-politique de la côte d'Ivoire et des autres pays de la sous-région restent assez sensibles. Une situation qui impacte sur toute la chaîne économique et sociale faisant naître au sein de la population des suspicions, des doutes par rapport à l'avenir. Ce sont des facteurs qui influencent énormément les prises de décision des migrants dont l'immigration parmi tant d'autres. Ainsi, il est indéniable de procéder à un changement de perception de la population ivoirienne. L'idée selon laquelle l'Occident est la voie d'un changement de vie doit changer. De ce fait, nous optons pour la communication sociale définie selon J. M. Katambwe (2008) lors de sa présentation de communication<sup>13</sup>, comme une stratégie de communication de dialogue qui consiste à prendre en considération le point de vue de la cible. Cette manière de procéder permet d'établir une confiance entre celui qui cherche à modifier le comportement et celui qui a le problème de comportement et d'établir une coopération au bon fonctionnement du processus de changement. Dans la pratique, il s'agit de :

#### **3-4- Informer la population sur les dangers liés à l'immigration clandestine**

De nombreux documentaires, vidéos, reportages et images sur le parcours des migrants dans le désert, sur la mer et une fois à destination montrent aux yeux du monde les conditions de déplacement effroyables des migrants clandestins. Par ailleurs c'est à travers ces diffusions que le monde entier a pris réellement conscience de l'ampleur du phénomène et des graves risques liés à l'immigration illégale. De

---

<sup>13</sup> Communication présentée lors de la Table ronde intitulée *Emergence et évolution du concept de communication publique* au congrès de l'ACFAS au Québec le 08 Mai 2008.

ce fait, il est important d'informer la population surtout celle qui est à risque sur l'état de la situation. Il s'agit de mettre en évidence l'itinéraire de ces personnes et les points à risques comme :

- ✓ la traversée du désert qui les expose à des pannes de voiture au milieu du désert avec la possibilité de mourir de soif, de faim ou d'être attaqué par des groupes terroristes ;
- ✓ le fait de travailler en court de route lorsqu'on n'a plus d'argent pour continuer le voyage favorisant l'exploitation, la maltraitance et les abus dans l'exercice du travail ;
- ✓ la traversée de mer dangereuse qui a déjà occasionné des milliers de morts ;
- ✓ La désillusion des migrants une fois à destination car n'atteignant pas tous leur objectif qui est en grande partie une stabilité financière.

Cette transmission d'informations peut se faire en s'appuyant sur les films et reportages portant sur les conditions des migrants pour plus capter leur attention et les rendre plus sensible au changement de perception sur l'immigration clandestine.

### **3-5- Echanger avec la population relativement à ses préoccupations**

Le changement de comportement de la population doit se faire aussi par l'établissement de la communication entre les autorités compétentes et la population surtout celle à risque. En effet, notre étude a révélé que la plupart des personnes qui s'intéressaient à l'immigration le faisait pour améliorer leurs conditions de vie. De ce fait, même si elle a les informations selon lesquelles l'immigration clandestine est un danger, il y'a de fortes chances qu'elles y adhèrent si rien n'est fait pour satisfaire ses besoins. Ainsi, il faut échanger avec elle pour découvrir ses problèmes, son mal être, ses préoccupations, ses attentes. Cet échange permettra aux autorités compétentes de prendre en compte ses réalités dans la planification des stratégies de lutte contre ce phénomène et cela exposera moins la population au comportement à risque.

### **3-6- Inciter la population à prendre sa part de responsabilité dans la lutte**

Mettre en avant les potentialités de certaines caractéristiques de la Côte d'Ivoire et les opportunités présentes constitue de prime à bord une avancée dans la lutte contre l'immigration. En effet, aujourd'hui il est important de montrer surtout à la jeunesse ivoirienne les énormes richesses dont disposent le pays et qui peuvent contribuer à son épanouissement. Il s'agit de l'orienter vers des secteurs d'activités prometteurs dans lesquels elle peut investir pour se faire de l'argent. Il faut lui



montrer l'exemple de jeunes qui ont réussi à se construire une vie dans le pays et l'encourager à l'auto-emploi en l'orientant et en la soutenant financièrement, matériellement et techniquement.

En dehors de ces informations, il est important de « désintoxiquer » la population des belles images de l'Occident véhiculées par les médias comme signe d'opulence et de sécurité. En effet, ce sont souvent ces facteurs qui incitent la population des pays en voie de développement à vouloir coûte que coûte aller dans ces pays ; il serait bon pour les autorités ivoiriennes de montrer à la population les réalités de ces pays qui ne sont pas toujours reluisantes car ils traversent également des crises qui impactent sur leur économie. C'est le cas de la France, pays où la pauvreté s'est accrue ces dernières années et cela ne semble pas se normaliser avec la pandémie de la maladie à coronavirus. Selon E. Maudet et M. Davier (2020), en 2018, 8,3% de la population française vivaient dans la pauvreté et les jeunes étaient les plus touchés. Cette situation est relative au taux de chômage qui était élevé, au bas salaire, et à la précarité de l'emploi. Par ailleurs avec la crise sanitaire, cette situation s'est aggravée et M. Rostagnat (2020) énonce que le Secours Catholique a annoncé que qu'il y'aura plus de 10 millions de de pauvres en France en 2020. Tel que présenté, une fois arrivé, la situation des migrants clandestins ne fera que s'aggraver ; ce qui conduira certains à des pratiques néfastes tel que le trafic de drogue qui prend de plus en plus d'ampleur dans ce pays avec une implication croissante des migrants.

## **CONCLUSION**

Cette étude portant sur le problème de l'immigration clandestine de la population ivoirienne nous a permis de mettre en évidence plusieurs facteurs qui pourraient expliquer le comportement de cette dernière. Il s'agit des difficultés financières, des conflits socio-politiques, du désir de rejoindre des proches qui sont déjà en occident pour certains et du désir de poursuivre les études dans de meilleures conditions pour d'autres. Cependant, parmi ces facteurs, celui qui bouleverse la vie de nombreuses populations et conduit certains à choisir le chemin de l'immigration clandestine est l'instabilité financière.

A côté de cette réalité, il y'a une autre raison qui nous paraît fondamental mais qu'aucun de nos enquêtés par pudeur n'a voulu mettre en évidence. Il s'agit de l'influence des normes sociales dans la conception du projet d'immigration et la prise de décision quant à son exécution. La perception de l'Occident comme la voie de l'épanouissement a commencé avec les premiers migrants qui rentrait et qui affichait une certaine aisance, une réussite sociale et professionnelle par rapport à ceux qui sont restés sur place. Cette représentation a marqué les générations et demeurent toujours ; la situation difficile du pays aidant, la population continue d'y croire.

Un autre élément que nous tenons à soulever est la mauvaise perception des occidentaux sur les migrants noirs. H. de Haas, citant (Pastore et al., 2006 ; Yassin, 2006) dans un document publié par l'OIM en (2008), énonce que les médias, les politiques et les spécialistes étrangers décrivent l'immigration clandestine comme un avènement récent en divulguant des images dénigrantes d'africains fuyant leurs pays d'origine pour de meilleures conditions de vie et de travail en Occident au point où dans la perception des occidentaux, des millions d'africains attendraient sur les côtes magrébines une opportunité de traversée pour rejoindre l'Europe. Pourtant, D. Lessault et C. Beauchemin (2009), énoncent que contrairement à ce que l'on pourrait croire, la population d'Afrique subsaharienne constitue une minorité des populations migrantes car la majorité des migrants proviennent des pays d'Afrique du nord, d'Asie et les latinos. En effet, le sud du Sahara étant une partie pauvre de l'Afrique, il est difficile pour la population de migrer vers l'Europe. Ainsi, le déplacement de la population se fait généralement d'un pays africain à un autre et c'est là que réside la densité de l'immigration subsaharienne. Par ailleurs, la preuve est que la plupart des réfugiés restent sur le continent noir. Une autre étude nous permettra de faire une étude comparative sur l'immigration des ressortissants d'Afrique noirs, du Maghreb et des pays d'Europe de l'est dans le but de vérifier celle qui est la plus importante.

## REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

**Atlas de l'intégration régionale**, 2006, *Les migrations*, consulté le 25/11/2020 sur <https://www.oecd.org/fr/migrations/38410164.pdf>

**Carnet Pauline**, 2011, *Passer et quitter la frontière ? : les migrants africains "clandestins" à la frontière sud espagnole*, consulté le 28/11/2020 sur <https://tel.archives-ouvertes.fr/tel-00691680>

**Cuozzo, Mélissa**, 2015, *La migration vers l'Europe : un enjeu sécuritaire causes et conséquences des politiques migratoires européennes sur les migrants*, [Mémoire de Master]. Global studies institute de l'université de Genève.

**De Haas, Hein**, 2008, *Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales*, Genève, Organisation Internationale pour les Migrations.

**Délégation de l'assemblée nationale pour l'Union Européenne**, 2002, *La lutte contre l'immigration clandestine dans l'Union Européenne*, [Rapport d'information].

**Fromentin, Vincent**, 2010, *Les conséquences économiques de l'immigration sur le marché du travail des pays*, [Thèse]. Université de Nancy 2.

**Imani. Ghana** 2014, *Immigration africaine : pourquoi quittent-ils leur pays ?* Consulté le 01.12.2020 sur <https://www.contrepoints.org/2014/02/12/156396-immigration-africaine-pourquoi-quittent-ils-leur-pays>

**Immigration.** (2020). *Dictionnaire de poche Larousse*, p. 1095. Paris : Larousse.

**Katambwe. Jo M.**, (2008), *La nouvelle communication sociale*, communication présentée, consulté le 09.12.2020 sur [https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1707/F637804884\\_La\\_nouvelle\\_communication\\_sociale.pdf](https://oraprdnt.uqtr.quebec.ca/pls/public/docs/GSC1707/F637804884_La_nouvelle_communication_sociale.pdf)

**Lessault, David ; Beauchemin, Cris**, « Les migrations d'Afrique subsaharienne en Europe : un essor encore limité », in *Population et Sociétés*, 2009, n°42.

**Maudet Elsa ; Davier Margot**, 2020, *Avant même les effets de la crise, la pauvreté s'aggrave en France*, consulté le 08.12.202 sur [https://www.liberation.fr/france/2020/11/26/avant-meme-les-effets-de-la-crise-la-pauvrete-s-aggrave-en-france\\_1806835](https://www.liberation.fr/france/2020/11/26/avant-meme-les-effets-de-la-crise-la-pauvrete-s-aggrave-en-france_1806835)

**Ministère de l'emploi, des affaires sociales et de la formation professionnelle ; Ministère du plan et du développement**, 2014, *Enquête nationale sur la situation de l'emploi et du travail des enfants (ENSETTE 2013)*, [Rapport d'enquête].

**OIM**, 2008, *Migration irrégulière d'Afrique Occidentale en Afrique du Nord et en Union européenne : Une vue d'ensemble des tendances générales*, Genève, Organisation Internationale pour les Migrations.

**OIM**, 2018, *Rapport de profilage des migrants ivoiriens mai 2017 – mai 2018*, Genève, Organisation Internationale pour les Migrations

**OIM**, 2020, *Etat de la migration dans le monde 2020*, Genève, Organisation Internationale pour les Migrations.

**Office des Nations Unies Contre la Drogue** ; 2019, *LE TRAFIC ILLICITE DE MIGRANTS DANS LE CONTEXTE PLUS LARGE DE LA MIGRATION ET DE SES FACTEURS*, [Module 5]. NATIONS UNIES, Vienne, ONUDC.

**Piguet, Etienne**, « Les théories des migrations », in *Revue européenne des migrations internationales*, 2013, *Migrations de retour de rapatriement*, vol. 29 - n°3, pp.141-161.

**Référence incomplète, Développement et migrations**, 2007, Bruxelles.

**Rostagnat Mélanie**, 2020, *Plus de 10 millions de pauvres en France en 2020 : les prévisions alarmantes du secours catholique*, consulté le 08.12.2020 sur [https://www.bfmtv.com/societe/plus-de-10-millions-de-pauvres-en-france-en-2020-les-previsions-alarmantes-du-secours-catholique\\_AV-202011140048.html](https://www.bfmtv.com/societe/plus-de-10-millions-de-pauvres-en-france-en-2020-les-previsions-alarmantes-du-secours-catholique_AV-202011140048.html)

**Xavier Nicole ; Anne-Frédérique Widmann**, 2008, *Migrants sur la route de l'enfer*, [film-documentaire] consulté le 08.12.2020 sur <http://www.figra.fr/archives-figra-2/figra-2019/selection-officielle/compet-plus-40/migrants-route-de-lenfer/>

## LES ENSEIGNANTS FACE À LA MÉDIATION SCOLAIRE DANS UNE CLASSE EN MILIEU RURAL AU MALI.

Idrissa Soïba TRAORE, [idisoba@yahoo.fr](mailto:idisoba@yahoo.fr)

Seydou LOUA, [seydouloua@yahoo.fr](mailto:seydouloua@yahoo.fr)

### Résumé

A partir d'enquêtes empiriques, cet article se penche sur une dimension du travail des enseignants. Ce travail consiste essentiellement à réguler le comportement des élèves, à lutter contre la violence et à éviter le décrochage scolaire, ce qui fait de l'enseignant, un médiateur scolaire. *Les tâches de médiation constituent* des fonctions socioéducatives de l'école, oscillant entre une logique de contrôle, d'orientation et d'émancipation. Cet article examine les formes de négociations qui émergent dans les établissements scolaires. Les rôles accomplis par les enseignants sont révélateurs des enjeux de la conduite d'un travail socioéducatif sans lequel, l'école serait en proie à des échecs et perturbations.

**Mots clés : apprenants, difficultés d'apprentissage, Enseignants, médiation scolaire, violence.**

### Abstract

Based on empirical surveys, this article examines a dimension of the work of teachers. The work consists of an intervention in three essential activities, namely the regulation of behavior, the fight against violence and dropping out of school. Teachers appear as school mediators. Mediation tasks constitute socio-educational functions of the school, oscillating between a logic of control, guidance and emancipation. The article examines the forms of negotiation that are emerging in schools. The roles performed by teachers reveal the challenges of conducting socio-educational work without which the school would be plagued by setbacks and disruptions.

**Keywords: learning difficulties, teachers, learners, school mediation, violence.**

### Introduction

A travers le monde, l'activité de médiation occupe une place de choix dans les institutions d'enseignement et de recherche. Dans des pays comme la France, des médiateurs sont recrutés au sein des établissements pour favoriser l'accompagnement des apprenants afin de prévenir, si non lutter contre les conflits entre acteurs des systèmes

scolaires. La médiation ne porte pas seulement sur des objets conflictuels. Les difficultés d'apprentissage, la réalisation des projets, le fonctionnement des écoles sont des cadres d'activités qui n'échappent pas à la médiation. C'est dire que les médiateurs s'activent aussi à jouer de grands rôles dans les domaines cités. Au Mali, aucun établissement ne dispose officiellement de médiateurs. Pourtant, selon Traoré (2017), la médiation est une pratique quotidienne dans les établissements scolaires au Mali car tous les jours, les écoles vivent des conflits, des tensions, des malentendus et autres, des difficultés d'apprentissage. En fait, en l'absence de médiateurs, ces dimensions sont gérées de façon informelle par les enseignants et le directeur avec une implication des parents d'élèves dans certains cas. Ainsi, la fonction de médiateur devient une tâche incontournable qui vient se greffer aux fonctions traditionnelles d'enseignement (Traoré, 2017). Une question majeure se pose ici, l'acte éducatif est-il isolé de la relation éducative ? Cette interrogation pertinente amène à analyser les interactions entre les personnes engagées dans ce processus enseignement-apprentissage qui n'est pas une simple transmission des savoirs. Pour parler de cette relation éducative, (Postic, 2001, page 21-22) précise qu'elle est :

*« l'ensemble des rapports sociaux qui s'établissent entre l'éducateur et ceux qu'il éduque, pour aller vers des objectifs éducatifs dans une structure institutionnelle donnée, rapports qui possèdent des caractéristiques cognitives et affectives, identifiables, qui ont un déroulement et vivent une histoire. »*

Or, c'est dans cette relation que des manquements, des tensions, conflits entre acteurs, déficits dans l'apprentissage deviennent permanents. Faire face à ces situations et les surmonter, est non seulement un enjeu important de la réussite scolaire des apprenants, mais aussi un gage de performance pour l'enseignant. L'enseignant est donc obligé d'intervenir, s'il veut réussir sa mission pédagogique. C'est dire que cette mission ne peut être détachée de celle qui consiste à faire le travail de médiation auprès des élèves, des collègues, des familles.

Un enseignant indifférent aux comportements des apprenants, à leur sollicitation prépare inéluctablement leur échec. Son silence serait toujours coupable quand il appréhende des situations inadéquates qui entravent les élèves dans le processus d'apprentissage sans se manifester. Les violences portées sur les élèves par d'autres camarades à titre illustratif affectent négativement le climat de l'école. A la longue, les victimes seraient des

potentiels « déserteurs des écoles » car n'ayant aucun moyen pour se défendre. S'immiscer dans une telle situation, c'est sauver un pan entier d'apprenants qui courent le risque de se voir exclure de l'école par leur absence due à des camarades mal intentionnés. Dans le même ordre d'idée, l'absence d'accompagnement des élèves est souvent source de mauvais résultats. Les familles au lieu de s'en prendre aux apprenants dans une telle situation, doivent au contraire les préparer en aidant à surmonter leurs difficultés qui seraient toujours temporaires quand elles sont bien gérées. Enfin, l'interprétation des comportements peut être toujours fastidieuse. Les apprenants peuvent commettre des actes maladroits sans s'en rendre compte. Il appartient aux enseignants dans leur rôle d'adultes de procéder à des interpellations avant toute sanction. Interpréter et sanctionner avant des échanges et discussions sur la nature des actes posés, relèveraient d'un jugement hâtif qui pénalise sans une maîtrise lucide des contours des actes constatés. C'est pourquoi, les enseignants doivent s'inscrire au quotidien dans la médiation et faire de la médiation, un outil de régulation des actes malveillants qui peuvent se passer à l'école ou la concerner sur d'autres registres.

La présente analyse va porter essentiellement sur des cas de médiation accomplis par les enseignants auprès des élèves au second cycle<sup>14</sup> et principalement de la neuvième année<sup>15</sup>. La classe choisie se situe en milieu rural. Compte tenu de cette spécificité, trois cas pertinents de médiation recensés au cours d'investigation sur le terrain ont permis de sauver des apprenants en situation de difficultés scolaires, de déviations et de violences.

L'enquête de terrain a consisté à effectuer des entretiens avec des enseignants au niveau d'une école publique en milieu rural, dénommée école de *Hérébougou*. La classe de neuvième année<sup>16</sup> a été la seule concernée. Il s'agit d'une classe constituée d'adolescents. Les enseignants qui y interviennent sont deux femmes et quatre hommes, relativement jeunes dans le métier. Ils sont à la fois des enseignants titulaires<sup>17</sup> et principaux<sup>18</sup>. Des entretiens semi-directifs de deux heures environ ont aussi été réalisés.

---

<sup>14</sup> - Collège.

<sup>15</sup> - Classe au niveau de laquelle les élèves maliens font leur première évaluation nationale qui est le Diplôme d'Etudes Fondamentales qui correspond au BEPC sous d'autres cieux.

<sup>16</sup> - Cette classe correspond à la fin du collège où l'apprenant doit passer en fin d'année, les examens du Diplôme d'Etudes Fondamentales (DEF)

<sup>17</sup> - C'est un grade qui correspond à la validation du stage après le recrutement et à sa validation de l'année de stage en tant que recrue.

<sup>18</sup> - Les enseignants accèdent à ce grade après trois ans au grade d'enseignant titulaire.

Avec les élèves, le focus group a été privilégié. Ils ont été mis dans des groupes homogènes de quatre à huit élèves sans la présence de leur enseignant, afin de libérer leur parole. Ces entretiens avaient pour objectif d'identifier les cas de médiation et de rediscuter avec eux des cas pertinents.

L'idée directrice dans l'ensemble était de cerner, analyser et décrire des processus de médiation menée par les enseignants dans cette classe, afin de rendre compte d'une tâche insoupçonnée au sens propre. Ces situations ont permis de cerner l'implication des enseignants dans la fréquentation scolaire des apprenants. Aussi était-il pertinent de nous entretenir avec les apprenants eux-mêmes pour comprendre la portée de ces différentes médiations.

La saisine des analyses développées ici nécessite de passer en revue la notion de médiation scolaire dans un premier temps.

Problématique claire, objectif, méthodologie

### **I Elucidation conceptuelle : Brève analyse des grands domaines de la médiation**

La médiation est définie par Michèle Guillaume Hofnung (2009), comme un mode de construction et de gestion de la vie sociale grâce à l'entremise d'un tiers, neutre, indépendant sans autre pouvoir que l'autorité que lui reconnaissent les médiés qui l'auront ou reconnu librement. En la définissant ainsi, Guillaume Hofnung nous invite à comprendre que le concept médiation est porteur d'un excès de significations. En effet, le concept est usité dans bien de domaines d'activités de la vie sociale. Ce sens multipolaire amène certains penseurs comme (Guillaume Hoffnung, 2009, Bonfanti, 2012, Servais, dir 2016) à déterminer différents types de Médiation. Ainsi, l'on distingue la médiation des affaires, médiation du travail, médiation de la cohésion sociale, médiation matrimoniale, médiation internationale, pénale, civile, scolaire, familiale, interculturelle. D'autres penseurs encore comme Noujain (2014), Bouveau P et al (1999) en s'appuyant sur la médiation scolaire identifient la médiation de type comportemental, de type relationnel, de type conflictuel, de type cognitif, de type organisationnel et d'urgence. Ces typologies montrent le caractère divers et diversifié de la médiation. Le dénominateur commun à tout cela, est que la médiation peut être du domaine social et juridique. Il est important de retenir ici que, si les deux visent essentiellement à trouver des solutions à des difficultés, la pratique de la médiation sociale s'encastre dans les relations interindividuelles et communautaires. Elle s'articule autour des relations de voisinages, des relations interculturelles, les affaires de l'école et s'efforce plutôt de trouver des solutions qui ne sont pas tributaires de normes. C'est pourquoi, il est impérieux de différencier la médiation de façon spécifique des pratiques dont elle est avoisinantes à savoir la conciliation et la négociation.



La médiation éducative est une pratique qui ne s'appuie sur aucune tradition. Elle nécessite une reformulation des rôles et des fonctions des acteurs qui travaillent dans les établissements scolaires, socio-éducatifs.

Driss Abderrazac Alaoui (2002, p75), estime que la médiation est plus qu'une technique de gestion de conflits, c'est une façon d'être dans une société où le conflit est inévitable, c'est un défi que les médiés et le médiateur lancent aux situations conflictuelles quotidiennes, c'est une incitation à penser, un effort à produire pour accéder à une pensée réflexive, c'est finalement un mode de régulation sociale qui ferait appel à une autre forme de rationalité que celle, instrumentale, qui a marqué nos sociétés modernes. Quant à Claude Tapia (2010, p11-22), il trouve que dans sa formulation la plus élémentaire, la médiation consiste, comme le précisent les précédents auteurs évoqués dans ce travail, à la mise en relation, par un tiers supposé impartial, de personnes ou de groupes que séparent des désaccords, des différends, des conflits.

Pour des auteurs comme Guillaume Hofnung (2009), Bonafé-Schmitt (1995, 2000), Six (2003), Le Roy (1995), la médiation obéit à des logiques sociales qui doivent s'opérer à partir des formes d'organisation et des méthodologies de travail différentes de la logique judiciaire. Si la justice a pour rôle de juger en se référant au respect du droit, la médiation au contraire a pour fonction d'aider les protagonistes d'un conflit à trouver eux-mêmes les solutions.

Cette compréhension liminaire nous autorise à nous pencher sur les trois cas de médiation.

## **II Les enseignants de Hérébougou aux cheveux des apprenants**

### **Premier cas : Deux élèves échappent à des sanctions pour inconduite**

*« J'ai commencé à enseigner le français dans cet établissement en 2008. Il y a cinq mois, à la descente et dans la cour de l'école, deux élèves de la neuvième année en l'occurrence M B (jeune fille) et M T (garçon) avaient posé les bras l'un au cou de l'autre, sans se gêner. Le surveillant était assis avec d'autres professeurs sur la terrasse du bureau de la surveillance. Ces deux élèves sont arrivés jusqu'au niveau du surveillant de l'établissement sans se soucier de la présence de ce dernier. Ce dernier s'est automatiquement mis en colère arguant que c'est un manque de considération envers les professeurs. On était à l'approche des compositions. Ainsi, le surveillant les a envoyés chercher leurs parents ou tuteurs sans quoi, ils devront rester en dehors des salles de classes durant au moins un mois. Visiblement, les deux élèves ne voulaient pas aller chercher leurs parents. Le*

*lendemain matin, ils sont venus me voir pour intervenir auprès de la direction, afin qu'on leur tolère cette « faute ».*

*Puis que j'ai suivi la scène, je me suis dit qu'il faudrait que j'aie vu humblement le Directeur, Monsieur S, pour intervenir auprès du surveillant général M. D. Nous lui avons parlé en insistant sur le fait que les parents ou tuteurs pourront peut-être mal interpréter le geste des deux élèves. En réalité, c'était un geste amical.*

*Pour le surveillant, la seule solution, c'est que les deux élèves doivent venir eux-mêmes présenter leurs excuses en jurant de ne plus reprendre ce type de gestes dans la cour de l'école jusqu'en fin d'année. J'ai pu leur transmettre le message. Ils n'ont posé aucun problème. C'est ainsi que nous sommes venus dans le bureau du surveillant pour que les élèves présentent leurs excuses en promettant de se montrer exemplaires pour le reste de l'année. J'étais gênée de demander un tel service au surveillant, car tous les professeurs de l'école me respectent puisque je suis camarade de promotion du directeur. Mais au final, j'étais contente d'avoir trouvé un terrain d'entente entre le surveillant et les deux élèves en question. Le garçon était premier de la classe et la fille deuxième. C'est pourquoi, j'ai jugé nécessaire d'intervenir, ils animaient beaucoup les cours selon plusieurs collègues. »*

Dans cette médiation, le surveillant général de l'établissement est remonté contre deux élèves, les meilleurs de leur classe. Sa colère s'explique par une situation considérée, au fond, comme un acte d'indiscipline caractérisée. Deux adolescents, sans pudeur qui se font des câlins. En fait, c'est ce que donne la conduite apparente des deux camarades de classes. Ne le sachant pas, ils sont interpellés dans leur comportement par le surveillant général. Celui-ci décide de convoquer les parents pour en parler. Les deux adolescents ont eu le réflexe de recourir à leur enseignante en français pour être la médiatrice. L'enseignante qui agit ainsi, semble être très proche des apprenants et ces derniers lui font confiance grâce à leur bon rapport. Ils se sont parlé franchement et le malentendu a été résolu. L'enseignante déclare :

*« J'écoute toujours les élèves avec intérêt et attention surtout pendant les moments de discussion en classe. Je ne dirai pas non plus que d'autres professeurs ne seraient pas capables de faire mieux. L'enseignant doit montrer cette aura de mettre ses élèves en confiance pour qu'ils puissent, dans le cadre de leur*

*encadrement, évoquer tous les aspects négatifs qui pourront nuire à leur apprentissage. Pour ce faire, les enfants ont besoin d'un répondant qui soit à mesure de les écouter, les orienter surtout. »*

La réaction de l'enseignant a été salubre pour la réputation de l'école. Les parents seront informés de cette situation qui n'a rien de provocatrice. L'acte posé peut être considéré certes, comme pas commode, mais le fait d'appeler les parents, est en soi, un modèle de sanction à la limite psychologique qui peut affecter des innocents en termes d'humiliation. Leur présence à l'école est bien loin de la conduite décriée par le surveillant. Ici, comprenons que l'intention visée n'est pas de heurter la sensibilité des uns et des autres.

### **Deuxième cas : Les enseignants contribuent à la réussite de MK**

*« M K, 20 ans, est la troisième fille sur huit d'une famille à Herebougou. Son père, un polygame marié à 3 femmes, était un commandant de cercle à la retraite. Il avait une douzaine d'enfants dont 4 garçons et 8 filles. M K était la plus grande parmi ses camarades de classe et la plus âgée. La mère de M K (une griotte) était très mécontente des résultats scolaires de sa progéniture et elle a décidé cette année de la déscolariser pour qu'elle devienne choriste auprès d'une cantatrice. C'est ainsi que presque tous les jours, la mère était en conflit avec sa fille aînée, M K. La décision de la maman fut prise. MK devait être déscolarisée et la mère fait le déplacement à l'école pour l'annoncer. Mais, face à la résistance de trois enseignants, elle observa une période de recul. Ce sont ces enseignants qui se sont investis pour que la fille n'abandonne pas. La maman était toujours remontée contre M K. Des propos étaient courants dans ses conversations : « Cette imbécile ne peut rien apprendre. Elle ne sert à rien. Regarde-là, une grande fille comme elle qui ne connaît rien à l'école, elle ira chanter derrière une cantatrice. C'est ce que j'ai décidé... »*

*Les enseignants ont demandé à la maman d'accorder le droit à l'erreur pour sa fille. Il est vrai que le père refusait de payer correctement les frais de scolarité de ses enfants, chaque mère s'occupait des siens. Pour ramener la mère de MK à la raison, les enseignants ont décidé volontiers de donner des cours privés à la fille et de payer les frais scolaires. C'était la seule alternative pour que la maman puisse laisser la fille continuer.*

*Les soutiens intellectuels des enseignants ont eu un impact positif sur les résultats. Dès lors, MK est devenue plus ambitieuse. Pour finir, elle a obtenu son diplôme (DEF), qui lui a permis de s'inscrire au*

*concours d'entrée à la police. Aux dernières nouvelles, elle serait au Groupement Mobile de la Sécurité (GMS)<sup>19</sup>. »*

Deux situations expliquent les mauvais résultats de M K. Il s'agit de l'environnement familial et scolaire. Au niveau familial, chaque fois qu'on parle de M K, la mère répondait que ce n'était pas la peine. A l'école, son problème était loin d'être résolu, elle était stressée. Elle avait des grosses lacunes dans les disciplines principales : mathématique, physique, français. Personne ne lui prêtait attention parmi la quarantaine d'élèves présents dans la classe. Elle se sentait donc marginalisée à la maison ainsi qu'à l'école. C'est pourquoi, elle n'avait plus confiance en elle-même. Ce manque de confiance avait entamé son investissement personnel dans les apprentissages scolaires.

Pour la mère de MK, l'échec est inévitable. Il est mieux d'occuper la fille dans une autre activité, pour qu'elle ne perde pas son temps en restant scolarisée. La mère voit quelque profit que la fille est censée tirer de l'accompagnement d'une griotte<sup>20</sup>. L'action des enseignants vient retarder le projet de la mère. Elle aboutira à une prise en charge de MK en termes d'accompagnement rapproché. C'est finalement cette action qui va permettre à MK de surmonter les difficultés et finalement de réussir.

### **Troisième cas : Bakary, un opposant farouche à l'école impose la terreur**

*Bakary, après avoir fait le DEF à trois reprises sans suite, est envoyé par ses parents à Hérébougou, loin des habitudes mondaines. Dès son arrivée, il réussit à lier amitié avec une bonne partie de la classe. Ce clan appelé les évolués ou le clan « des yeux ouverts » était envié par beaucoup de camarades de l'école. La consommation du Tramaldol<sup>21</sup> était monnaie courante au sein du groupe. Tous les jours, ils se retrouvaient devant la case de Bakary pour une partie de thé.*

*Bakary et ses camarades ont fini par mettre en place un comité AEEM<sup>22</sup>. Chaque fois que les membres du comité ne voulaient pas étudier, ils lançaient des projectiles sur les toits des salles de classes. Dans la confusion totale, tous les acteurs se sauvent.*

*Bakary n'en restait pas là puisqu'il donnait régulièrement des corrections aux apprenants qui ne suivaient pas ses « lois »*

*Un jour, Seydou, premier de sa classe, lors de la remise de sa copie d'un devoir à domicile au*

<sup>19</sup> - Groupement Mobile de Sécurité

<sup>20</sup> - Au Mali, les griottes en chantant les louanges d'un tiers permettent à tous leurs accompagnateurs de bénéficier d'un peu d'argent car le tiers de référence leur distribue aussi quelques billets de banque.

<sup>21</sup> - Type de stupéfiant consommé par certains élèves.

<sup>22</sup> - Association des Elèves et Etudiants du Mali.

*professeur d'anglais, a refusé de suivre les consignes dictées par Bakary. Ces consignes étaient, non seulement de refuser de donner les copies, mais aussi de boycotter le cours d'anglais pour une semaine. Bakary menaça les éventuels résistants. Toute la classe obéit sauf Seydou. Il remit son devoir.*

*Bakary organisa la correction à infliger à Seydou. Ce dernier fut interpellé par le groupe loin du village sous les manguiers. Il fut pris « par quatre<sup>23</sup> » et interdiction lui a été donnée de venir à l'école pour ne pas subir le même sort. Seydou sécha trois jours de cours et la situation fut expliquée par quatre filles de la classe au professeur de mathématique. Ce dernier, contre toute attente, a été insulté par Bakary pour son immixtion dans ce qui ne l'intéresse pas. Le Professeur, dans sa résolution de la situation, s'intéressa d'abord aux autres garçons qui suivaient Bakary comme des moutons de panurge. Deux rencontres de sensibilisation ont permis à ceux-ci de sortir de la prison imposée par Bakary qui était de persécuter Seydou. Ils comprirent que c'est un camarade comme les autres et abandonnèrent leur projet. L'enseignant chargea les mêmes camarades à convaincre Bakary de le rencontrer. Après des rencontres de sensibilisation et avec l'aide des autres camarades, le professeur de mathématique a eu de Bakary, le ferme engagement de ne plus violenter ses camarades pour des futilités et de ne plus perturber les cours. L'école, après trois mois de turbulence, continua l'année scolaire dans la paix. Bakary et son groupe ont présenté leurs excuses à toute l'école et s'étaient donné le pari de se remettre au travail.*

Dans ce récit, il est clair qu'un groupe d'apprenants bien organisé avec à leur tête Bakary, perturbe l'institution scolaire. Leur action, qui dura trois mois, a été vite connue et sans sanctions, des enseignants se sont mis à pieds d'œuvre pour résoudre la situation. Le professeur de mathématique y joua un rôle capital. Il agit pour porter un coup fatal à une « organisation » qui se croyait puissante en imposant la violence. La sensibilisation des jeunes en termes de responsabilisation par rapport à leur présence à l'école, aux rapports à tisser entre eux dans la convivialité, a été déterminante pour les amener à rompre avec le « guide collégien ». Ce dernier ne fut pas délaissé. Il sortit aussi de la fausse idée qu'il se faisait de lui-même à travers la même action de sensibilisation menée par l'enseignant, mais aussi, avec l'aide de ses anciens lieutenants. Ici, l'indifférence des enseignants allait être source de problème car le groupe intervenait aussi pour saboter les actions pédagogiques. Tout cela montre que les situations inadéquates à l'environnement scolaires sont loin d'être des problèmes insolubles. Chaque

<sup>23</sup> - Correction dans laquelle deux personnes se saisissent du bras et deux autres des pieds

fois que les acteurs du système scolaire s'impliquent pour trouver des débuts de solutions aux cas de violences scolaires, ils y parviennent.

### III. Réflexions et discussions

Les trois cas de médiation évoqués sont plein d'enseignements. Le professeur sollicité par les élèves pris en irrégularité de conduite selon leur surveillant, fait œuvre utile en se mettant à leur disposition. Ce qui est très capital en matière de formation, c'est ce don de soi que l'enseignant doit cultiver. Le second aspect pertinent est la sagesse de sa décision d'avoir dissuadé le surveillant qui voudrait interpeller les parents sans savoir réellement l'intention manifeste des élèves. Il faut reconnaître que si les parents devaient arriver, ils pouvaient sûrement penser au comportement de perversité de leurs enfants et toutes sortes de réactions pouvaient être envisageables. Ces agissements auraient pu marquer les enfants au point de les décourager en sachant bien qu'ils sont de brillants élèves.

De l'attitude du surveillant, on pourrait voir dans sa volonté de convoquer les parents un acte trop rapide et risqué, ce qui dans le cadre du management scolaire ne serait pas une bonne option de prime abord. Sans pourtant apporter un jugement de valeur, le surveillant aurait pu avertir les élèves. En tout état de cause, la médiation enclenchée a été salutaire et devrait inspirer ses collègues pour la gestion futuriste des cas similaires

Dans le deuxième cas, le faible résultat scolaire de MK était lié à un défavorable environnement familial, ce qui la défavorisait déjà. D'abord un papa retraité avec une charge abondante, ensuite une maman qui serait analphabète et obstinée à l'idée de conduire sa fille à emboîter la carrière de choriste. Ce second cas de médiation nous interpelle sur l'importance de mettre en confiance les enfants afin qu'ils puissent développer des aptitudes qui sont en eux. Malheureusement, beaucoup d'enfants sont victimes de cette méconnaissance des adultes, d'éveiller leur intérêt.

Pour le troisième cas, l'institution scolaire devient faible dès lors qu'elle laisse la violence s'installer. De même, les punitions infligées au nom de la loi du plus puissant doivent être sues et corrigées pour que l'école ne devienne pas une loi de nature. Quand des individus installent leur loi à l'école, l'institution risque l'implosion.

Dans les trois cas, des enseignants se révèlent comme des médiateurs à cause de la confiance placée en eux. Les pédagogues cherchent à résoudre coûte que coûte les problèmes des élèves afin de faciliter leur

réussite. Ils utilisent différents types de médiation selon les logiques de Noujain (2014), la médiation de types, « relationnel », « cognitif » et « comportemental »,

Le premier type de médiation s'explique par le différend qui allait surgir entre les deux collégiens et le surveillant général. Elle a nécessité finalement une intervention en termes de règlement d'une situation non voulue. Il y a eu un malentendu sur un geste inapproprié de la part des élèves. S'ils n'en sont pas conscients, ils n'ont pas fait sciemment pour attiser une colère quelconque, le malentendu peut être levé. La pertinence du deuxième cas se trouve encadrée dans des problèmes d'apprentissages scolaires, source des résultats peu honorables d'une collégienne. Les enseignants s'engagent pour un travail de remédiation. Il y a une mise en place de démarches pédagogiques caractérisées par un accompagnement de proximité. Faut-il conclure avec Traoré (2018, page 182) que :

*« La médiation est et demeure un ensemble de dispositions auxquelles, les institutions socio-éducatives ont recours dans le cadre de l'instauration d'un dialogue permanent fécond et constructif avec leur public. Le but étant de donner du sens à leur action et favoriser tout acte qui aboutit à la réussite, au succès. »*

Pour le dernier type de médiation, le médiateur, le professeur de mathématique est intervenu pour régler des problèmes relatifs au comportement d'un groupe d'élèves récalcitrants. Les comportements ici sont en déphasage avec les attentes de l'école. Les effets traumatiques de la violence devraient conduire à l'appel des parents pour une sanction exemplaire au lieu de cette justice douce, Bonafe - Schmitt J. P (1995). Les différentes exactions causées par le groupe pouvaient amener à craindre des récidives. La crainte des représailles est une situation non éludée. Le médiateur a travaillé pour prendre en charge des élèves, auteurs de troubles et de violence. Il n'a pas mobilisé les parents. Ses actions de sensibilisation ont eu un impact positif. Les analyses développées par Condette-Castelain C et Hue-Nonin S, (2014, page 27) confirment bien que :

*« La médiation est un outil de communication qui vise l'apaisement d'une situation conflictuelle et le rétablissement du lien social rompu. Elle s'appuie sur les formes verbales et non verbales de communication... »*

Ces trois types de médiation dans leur essence apparaissent tous comme des médiations d'urgence car l'impératif est d'agir vite pour prendre la question en charge et éviter les déviations possibles.

Tout est accompli pour rappeler aux apprenants les règles de fonctionnement, les clés de réussite. Dominique Dray (2010) précise à ce titre que la médiation éducative vise bien au changement de la manière d'être au monde.

Mais faudrait-il conduire les enseignants vers un meilleur exercice de cette médiation dont beaucoup ignorent. D'ailleurs Traoré (2018) montre que dans les écoles au Mali, la médiation est une activité quotidienne qui se pratique. Elle reste une action incontournable dans l'exercice des tâches des enseignants. Par rapport à ce rôle, l'enseignant n'est pas seulement un dispensateur de savoir ; il apparaît comme un médiateur. Ce qui suppose un rôle complémentaire avec l'apprenant. C'est dire aujourd'hui qu'il est nécessaire de mettre la médiation dans un cadre formel à l'image des pays comme les USA, la France en autres termes, professionnaliser la médiation en milieu scolaire. Le maître-mot de cette professionnalisation comme le suggère Ben Mrad (2002) est la qualification. Les compétences dans ce modèle professionnel de la médiation, se fonderont sur une qualification sanctionnée par un diplôme acquis dans un organisme de formation spécialisée (institut privé, université, association nationale..). A ce titre, la médiation permettra, non seulement de réguler les différentes tensions ou crises qui pourront surgir dans ledit milieu, mais aussi de permettre aux apprenants d'avoir un répondant officiel à qui ils auront la latitude de se confier en toute tranquillité et sérénité. Beaucoup de scolaires vivent dans la détresse car n'ayant pas d'interlocuteurs appropriés pour se confier, la plupart ont besoin d'assistance.

Ces trois récits sont donc révélateurs des rôles que les enseignants peuvent jouer en dehors de leur fonction traditionnelle qui est l'enseignement.

### **Conclusion**

Au terme de cette analyse, il est évident de retenir que dans les différents cas de figures évoqués, il y a l'usage d'une approche socio-cognitive de la médiation qui rapproche les enseignants des enseignés, les enseignés et l'institution scolaire. Trois enseignements peuvent être retenus, à savoir l'interprétation de la situation est loin de la situation elle-même s'agissant des comportements des deux meilleurs élèves. Aussi, faut-il ajouter qu'une difficulté scolaire n'est pas une fatalité en ce qui concerne MK. Tout accompagnement, bien exécuté, peut avoir son sens. Enfin la violence à l'école et sur l'école imposée par des élèves est loin d'être le fruit d'une accoutumance apodictique si les acteurs s'y intéressent. C'est l'action de médiation qui devient le tremplin pour surmonter toutes ces situations. Ainsi, la médiation scolaire par les enseignants, bien que ignorée, est le référentiel sur lequel fonctionne aussi l'école en tant qu'espace social. Elle conduit à un déploiement de l'expertise des enseignants sur un autre registre qui donne du sens à leur activité. C'est au sens fort un élargissement du champ de leur fonction traditionnelle. La médiation introduit un nouvel élément dans leur activité et élargit son champ.

### **Références bibliographiques**



BEN MRAD Fati, 2002, *Sociologie des pratiques de médiation, entre principes et compétences*, L'Harmattan, Paris.

BERNARD Luc (2002) *Médiation et négociation en relation d'aide et en contexte d'autorité*, Québec, Les Presses Universitaires Laval.

BONAFE - SCHMITT Jean Pierre, « La médiation scolaire : une technique de gestion de la violence ou un processus éducatif ? » , in "*Violences à l'école- Etat des savoirs*", coordonné par Bernard Charlot et Jean Claude Emin, Ed. Armand Colin, 1997, p. 255-2

BONAFE - SCHMITT Jean Pierre (1995), *La médiation : une justice douce*, Paris, Syros

BONAFE - SCHMITT Jean Pierre, (2000) *La médiation scolaire par les élèves*, Paris, Editions ESF

BONAFE - SCHMITT Jean Pierre et al, (1999) *Les médiations, la médiation*, Paris, Erès-trajets

BONFANTI Thierry, 2012 *Phénoménologie de la situation médiative*, Thèse de doctorat, Université de Bretagne Occidentale

BOUVEAU Patrick et al, (1999) *L'école face aux parents, Analyse d'une pratique de médiation*, Paris, ESF- éditeur

CONDETTE-CASTELAIN Corinne et HUE-NONIN Sylvie, 2014 *La médiation par les élèves, Enjeux et perspectives pour la vie scolaire*, CANOP, Dijon

DANVERS Francis, 2009, *S'orienter dans la vie une valeur suprême ?*, Lille, Presses universitaires du Septentrion

DRAY Dominique, « Les médiations éducatives », *Journal du droit des jeunes* 2010/3 (N° 293), p. 31-34.

DRISS Abderrazac Alaoui, « Regard ethnographique sur la médiation scolaire », *Revue européenne d'ethnographie de l'éducation*, v1, n°2, 2002, p75-80.

GUILLAUME -HOFNUNG M., 2009, *La médiation*, Presses universitaires de France (Puf), coll. « Que sais-je ? ».

LE ROY Étienne. La médiation mode d'emploi. In: *Droit et société*, n°29, 1995. La médiation. pp. 39-55;

SERVAIS Christine (dir.) (2016), *La médiation. Théorie et terrains*, Bruxelles, De Boeck, Coll.

SIX JF (2003), *Les Médiateurs*, Paris, Le cavalier bleu

Tapia Claude, La médiation : aspects théoriques et foisonnement de pratiques, *Revue ERES Connexions*, n°93, 2010/1, p 11-22.

TRAORE Idrissa. Soïba, « La médiation scolaire au Mali : Les enseignants au cœur d'une action incontournable dans l'exercice de leur profession, Problèmes et réalités », *Revue Etudes Africaines*, Numéro 18-19, 2017-2018, Page 173-183.

TRAORE Idrissa. Soïba, « Gestion d'une médiation non juridictionnelle, Enjeux et limites », *MEVOS*, 2020, Bamako, Mali.

**VARIATION DES PROBABILITES D'OCCURRENCE DES SÉQUENCES SÈCHES DANS LA  
BANDE CENTRALE DE LA COTE D'IVOIRE AU COURS D'UNE SAISON PLUVIEUSE:  
CAS DU DEPARTEMENT DE BOUAKE (CENTRE DE LA COTE D'IVOIRE)**

**SORO Nambégué (1), ZEHE frank monnean (2), SROHOUROU Bernard (3)**

*1 Maître Assistant, Département de Géographie, Université Alassane Ouattara- Bouaké, Côte d'Ivoire :  
nambeguesoro@yahoo.fr*

*2 Doctorant en Géographie Physique et d'Environnement, Université Alassane Ouattara-Bouaké :  
zfrankmonnean@gmail.com*

*3 Chef du Département des Etudes, Développement et Environnement, Direction de la Météorologie  
Nationale SODEXAM, 15 BP 990 Abidjan 15, Sodexam, cote d'ivoire : srohoroub@yahoo.fr*

**Résumé**

Cette étude a pour objectif l'évaluation de la variation de la probabilité d'occurrence des séquences sèches de 1983 à 2018 dans le département de Bouaké. Pour cette étude nous nous sommes servi des données pluviométriques journalières auxquelles nous avons appliqué la théorie des chaînes de Markov d'ordre 2. L'analyse de cette série pluviométrique (36 ans) a permis de constater un changement de régime pluviométrique d'une part et accentuation de la sécheresse d'autre part. D'un régime unimodal, on est passé à un régime bimodal. La probabilité d'occurrence des séquences sèches de longue durée a progressé de 40% à 60% alors que celle des séquences à courte durée a varié de 50% à 40%. Cette évolution climatique du département révèle une tendance à l'accentuation de la sécheresse.

*Mots clés : Régime pluviométrique, département de Bouaké, Séquences sèches, évolution climatique, chaînes de Markov*

**Abstract**

The objective of this study is to assess the variation in the probability of occurrence of dry sequences from 1983 to 2018 in the department of Bouaké. For this study we used daily pluviometric data to which we applied the theory of Markov chains of order 2. The analysis of this pluviometric series (36 years) made it possible to observe a change in the pluviometric regime on the one hand. and increased drought on the other hand. From a unimodal regime, we have moved to a bimodal regime. The probability of occurrence of long-lasting dry sequences increased from 40% to 60%, while that of short-lived sequences varied from 50% to 40%. Thus the climatic evolution of the department is characterized by a tendency for the accentuation of drought.

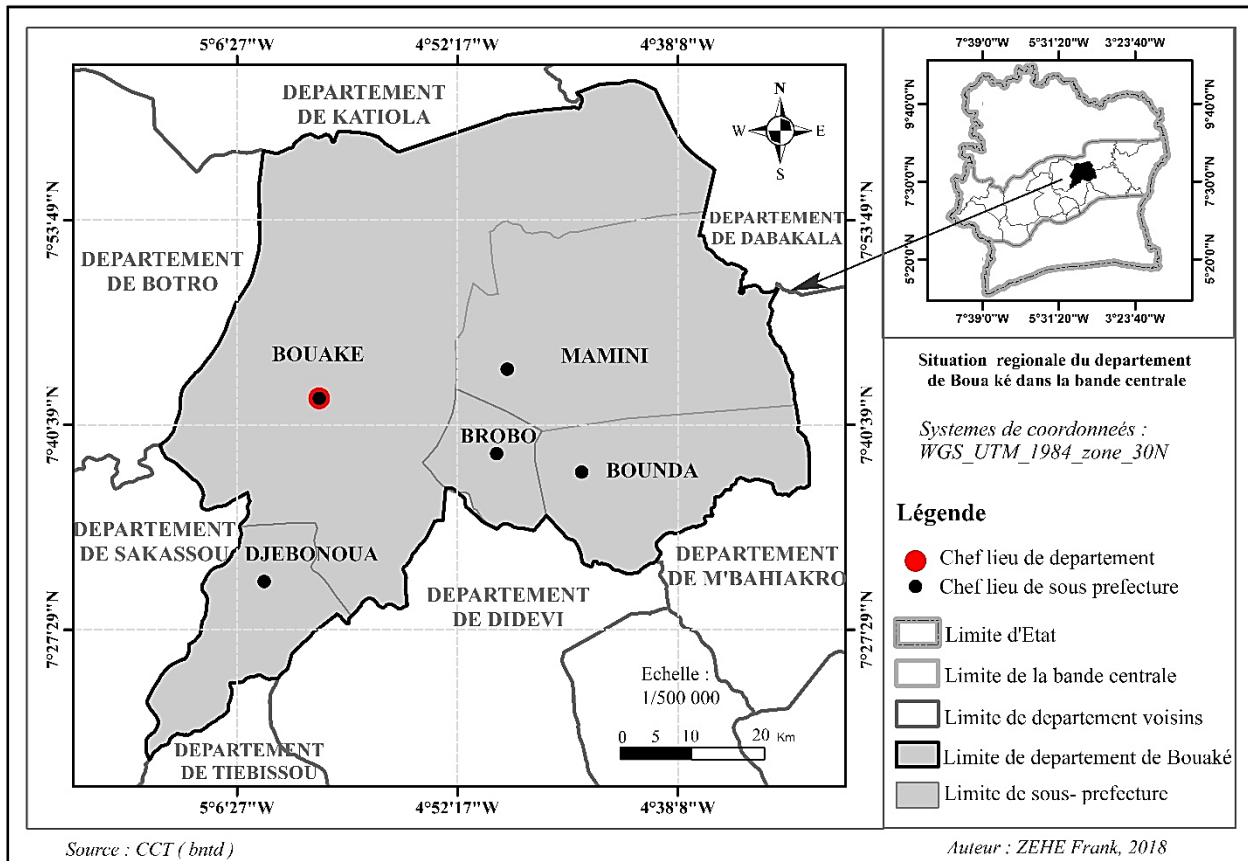
*Key words: Rainfall regime, Bouaké department, Dry sequences, climate change, Markov chains*

## **INTRODUCTION**

Au cours de ces quarante dernières années, la variabilité climatique a été sans doute le phénomène le plus marquant dans les milieux intertropicaux. Elle s'est traduite à la fois par une irrégularité et une baisse de la pluviométrie, des températures de plus en plus fortes et surtout par des sécheresses de plus en plus longues (Paturel et al, 1997 ; Servat et al, 1998 ; Kouassi et als, 2008). Dans les pays en voie de développement dont l'économie repose sur l'agriculture, cette évolution des paramètres climatiques constitue un facteur limitant pour la production agricole. L'occurrence d'une longue période de sécheresse perturbe le cycle de développement des cultures et influence négativement la productivité des plantes (Ouedraogo P., 2013). Or c'est ce qu'il a été donné de constater dans la zone intertropicale particulièrement (Bodian , 2014 ; Faye *et al* , 2015 ; Soro *et al* , 2014 ; Dékoula *et al*, 2018). Pendant la saison pluvieuse, des épisodes secs de longueur variable apparaissent de façon inattendue. En Côte d'Ivoire, la probabilité d'occurrence des séquences sèches intra-saisonnières a été peu abordée. Pourtant la maîtrise des probabilités d'apparition de ces creux pluviométriques est très importante dans la mise en œuvre des stratégies de développement agricole (Dékoula *etal.*, 2018). Cette étude a pour objectif l'analyse de la variation des probabilités d'occurrence des séquences sèches au cours de la saison pluvieuse dans le département de Bouaké. De façon spécifique, il s'agira d'identifier les épisodes secs et de déterminer leur longueur et la probabilité de leur apparition.

## **PRESENTATION DE LA ZONE D'ETUDE**

Le département de Bouaké est situé dans la partie Est de la région de GBEKE et se localise précisément entre 7 ° 9,28 et 7 ° 54,09 de latitudes nord et 5 ° 23,34 et 4 ° 31,30 de longitude ouest. Il est limité au nord par les départements de Katiola et Dabakala, au sud par ceux de Didievi et Tiebissou, à l'ouest par les départements Béoumi, Sakassou et Botro et à l'est par le département de M'Bahiakro.



Le département de Bouaké se caractérise par un climat qui fait la transition entre les climats équatoriaux et les climats tropicaux. L'amplitude thermique varie entre 12°C et 13°C et une pluviométrie moyenne annuelle de l'ordre de 1200 mm/an. Bien que le régime soit bimodal durant cette dernière décennie, il n'en demeure pas moins qu'il a été unimodal les trois décennies précédentes. On peut donc dire que cette variabilité du régime est l'une des plus grandes caractéristiques pluviométriques du département de Bouaké.

## 2. MATERIEL ET METHODES

### 2.1 Matériel

Les données pluviométriques journalières qui ont servi au traitement s'étendent sur une période de trente-quatre ans (36 ans). Ces données ont été fournies par la SODEXAM (Société d'exploitation et de développement aéroportuaire, aéronautique et météorologique) en Côte d'Ivoire.

### 2.2 Méthode

#### 2.2.1 Détermination des séquences sèches

Une séquence sèche est le nombre de jours consécutif sans ou avec précipitations n'atteignant pas le seuil de 1mm par jour (OMM, 1990). Pour déterminer les séquences sèches nous nous sommes fondés sur *la théorie des chaînes de Markov d'ordre 2*. La méthode par les chaînes de Markov permet de déterminer la persistance de la sécheresse à l'échelle journalière. Soit une journée quelconque sèche ou non et précédée par une journée sèche ou pas, on peut se demander quelle est la probabilité d'avoir une journée sèche la journée suivante ou encore une journée humide. Il s'agit surtout de calculer les probabilités d'occurrences des séquences sèches, parvenir à trouver leur fréquence d'avènement au cours de la saison agricole afin d'en déduire leur impact sur la production céréalière dans la zone étudiée et éventuellement trouver des moyens d'atténuation. La chaîne de Markov de second ordre consiste à déterminer le nombre de séquences sèches dont la longueur est supérieure ou égale à deux jours. Ce choix se justifie par l'importance de la pluviométrie dans notre zone d'étude. Considérons une séquence de  $n$  jours consécutifs, soit  $X_i (i = 1.2.3. ....n)$  une série de  $n$  variables aléatoires. L'application de la propriété de la chaîne de Markov d'ordre 2 conduit à l'écriture suivante :

$$P(X_1, X_2, \dots, X_n) = P(X_1) \times P(X_2/X_1) \times P(X_3/X_2, X_1) \times \dots \times P(X_n/X_{n-2}, X_{n-1})$$

Soit  $P(X_1.X_2. ....X_n)$  la probabilité que la séquence  $(X_1.X_2. ....X_n)$  se réalise ce qui signifie que  $P(X_1)$  est la probabilité que l'évènement du jour  $n - 1$  de la séquence se produise. Ainsi de suite jusqu'à l'ordre  $n$ .

$P_{wdd}$  Est la probabilité d'avoir deux jours secs après un jour pluvieux

$P_{wdw}$  Est la probabilité d'avoir un jour sec encadré par deux jours pluvieux

$P_{wwd}$  Est la probabilité d'avoir deux jours pluvieux après un jour sec

$P_{www}$  Est la probabilité d'avoir un jour pluvieux après deux jours pluvieux

La probabilité  $P_{ddd}$  est la même que  $P_{wddd}$  puisque pour la chaîne de **MARKOV d'ordre 2**, l'état d'un jour donné ne dépend que de ceux des deux jours précédant, d'où les relations :

$$P_{wdd} = 1 - P_{wdw}, \quad P_{ddd} = P_{wddd} = P_{wddw}, \quad P_{ddw} = P_{wddw}$$

Ainsi, pour la chaîne de **MARKOV d'ordre 2**, la probabilité qu'une séquence sèche dure n jour est donnée par :  $Q_n = (1 - P_{wdw}) (1 - P_{wddw})^{n-2} (P_{wddw})$

Séquences sèches (SS)	Echelle	Probabilité P	intensité
( wdd)	longue	0-30 %	faible
(wdw)	moyenne	40-50 %	modérée
(wwd)	courte	60-70 %	élevée
(www)	nulle	80- 90 %	sévère

L'analyse de la probabilité d'apparition des

séquences sèches au cours d'une saison pluvieuse a été réalisée conjointement à l'aide du logiciel Instat 3.0 et Excel version 2013 pour Windows.

NB.  $SS =$  est la séquence sèche ;  $(www) = SS$  nulle, contient trois jours pluvieux. Son évolution détermine le régime pluviométrique de l'année soumise à notre analyse.

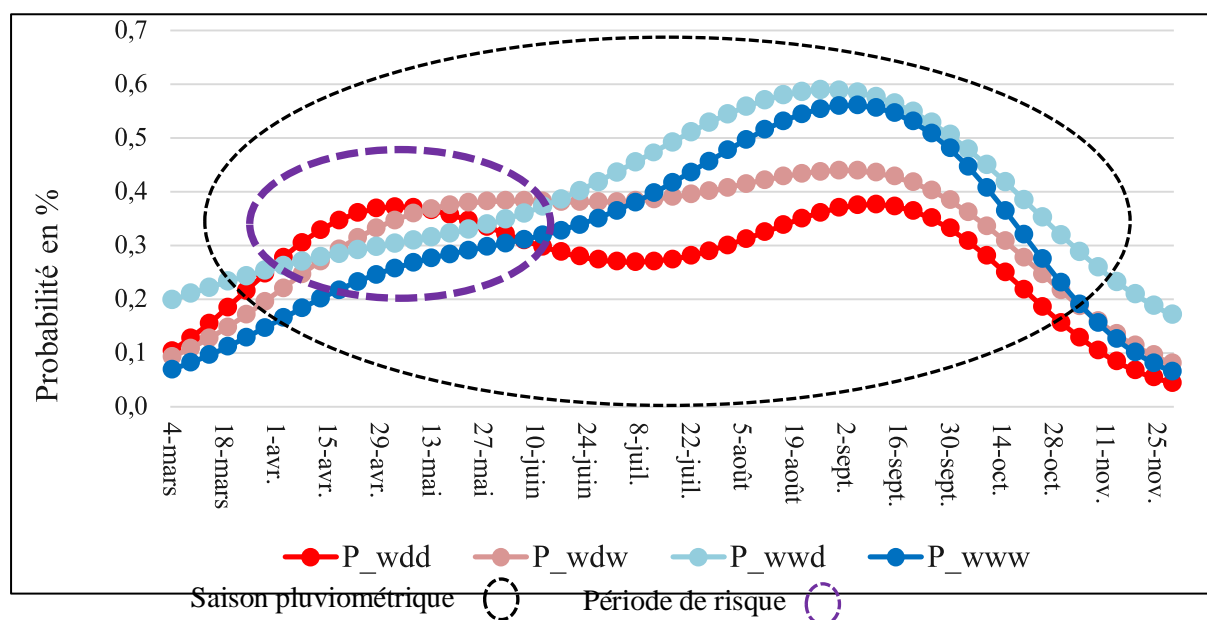
### 3. RESULTATS ET DISCUSSIONS

#### 3.1 Résultats

L'analyse de la variation des probabilités d'occurrence des séquences sèches s'est faite suivant deux périodes (1983-2003 et 2004-2018) en raison d'une rupture constatée en 2003.

##### 3.1.1 Les probabilités d'occurrences des séquences sèches de 1983 à 2003

Figure 1: probabilités d'occurrence des séquences sèches de 1983 à 2003



La figure 1 présente l'évolution de la probabilité d'occurrence des séquences sèches de 1983 à 2003. L'observation des courbes montre un régime unimodal aplati. La saison pluviométrique de ce régime part du 3 avril et s'étend sur environ 7 mois jusqu'au 30 octobre. On peut distinguer deux phases dans cette évolution. Dans la première, on s'aperçoit que les séquences sèches de longue durée ont une probabilité d'apparition modérée entre 30 et 40%. Elle dure près de 1 mois et 2 semaines, du 3 avril au 13 mai. La SS moyenne ( $w_{dw}$ ) est dominante du 13 mai au 12 juin et elle est longue de 1 mois avec un maximum le 2 juin. La probabilité d'occurrence ( $P_{w_{dw}}$ ) est de 40%. Cette phase, qui se situe en début de saison humide, constitue une période de risque climatique.

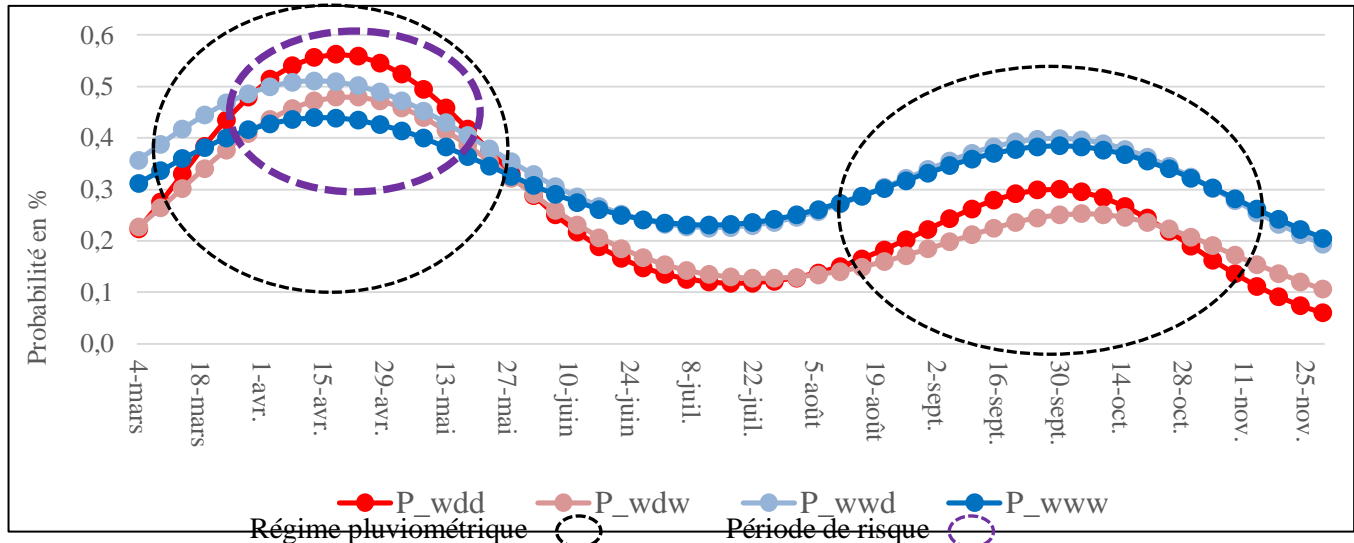
La deuxième phase est caractérisée par de plus fortes probabilités (60%) d'occurrence de la SS courte ( $w_{wd}$ ) qui part du 12 juin au 30 octobre. Elle est longue d'environ 4 mois et 2 semaines avec un



maximum journalier le 31 août. La séquence sèche nulle a aussi une forte probabilité d'occurrence avec plus de 50%. Cette phase apparaît donc comme une période d'humidité constante.

### 3.1.2 Les probabilités d'occurrences des séquences sèches de 2003 à 2018.

Figure 2: probabilités d'occurrence des séquences sèche de 2003 à 2018



Entre 2003 et 2018, on observe une répartition bimodale de la pluviométrie (figure 2). La première saison part du 27 février au 12 juin et dure 3 mois. Elle est dominée par deux (02) séquences sèches à savoir : la SS courte (*wwd*) et la SS longue (*wdd*). La saison débute par la séquence sèche courte (*wwd*). Elle part du 27 février au 3 avril et s'étend sur 1 mois et 5 jours avec un maximum le 3 avril dont la probabilité d'occurrence de 40 %. La SS longue (*wdd*) se présente avec une forte probabilité d'occurrence (60%). Elle part du 3 avril au 23 mai et s'étend sur 2 mois avec un maximum le 18 avril. Au cours de la deuxième saison des pluies centrée sur les mois de septembre et octobre, c'est la séquence sèche courte et la séquence nulle qui apparaissent avec un fort pourcentage de 40%. La séquence sèche élevée (*wdd*) se signale avec une probabilité de 30%. Ici donc, le risque de longue sécheresse est moins élevé que lors de la première saison humide.

On peut retenir de l'analyse des graphiques 1 et 2 qu'il y a une évolution progressive du risque climatique au cours de la saison pluvieuse sur les périodes 1983-2003 et 2003-2018. La SS longue (*wdd*), avec une probabilité d'occurrence de 40 % est passée à une la probabilité d'occurrence ( $P_{wdd}$ ) de 60 %. Ceci est significatif d'une dégradation des conditions climatiques dans le département de Bouaké.

### 3.2 Discussion des résultats

Cette étude qui s'appuie sur les chaînes de Markov d'ordre 2 a montré qu'il y a une variation des probabilités d'occurrence des séquences sèches dans le département de Bouaké. De 1983 à 2018, le risque d'apparition des séquences sèches de longue durée s'est accentué, passant de 40% à 60% en début de saison pluvieuse. La conséquence d'une telle évolution est la persistance et l'aggravation de la sécheresse pouvant perturber le démarrage effectif de la saison culturale. En milieu de saison hivernale, il y a une baisse de la probabilité d'occurrence de la séquence sèche de courte durée qui est passée de 50% à 40%. Cette tendance laisse entrevoir une dégradation des conditions climatiques. Ce résultat confirme les observations de Dékoula C.S. et al. (2018) dans le bassin cotonnier de Côte-d'Ivoire sur la tendance à la dégradation des conditions climatiques. Ils montrent en effet que la dégradation du climat qui s'est amorcée entre 1971 et 2000, s'est accentuée durant la période 2011-2016. Dans leur étude, ils ont surtout noté un retard dans l'installation des pluies, une fin précoce et un raccourcissement de la saison des pluies. Pour sa part, Afouda A. *et al.* (1997), à travers la modélisation des chaînes de Markov d'ordre 1, ont mis en évidence une modification profonde de la répartition des précipitations entre 1952 et 1993 au Bénin. Leurs résultats montrent que la période 1952-1972 a été bien meilleure que celle de 1973-1993 caractérisée par une augmentation des séquences déficitaires. Des résultats similaires ont été obtenus par Ouédraogo P.L.A. (2013) qui montre que les événements secs ont été plus récurrents au Burkina-Faso entre 1972 et 2004 que ceux de la période 1961-1972. Fodé O. et al (1996) ont fait le même constat au Niger où ils notent une baisse du nombre de séquences sèches de faible longueur (1, 2,3 jours) au cours de la période 1971-1991 qui selon eux est révélateur d'une baisse significative de la pluviométrie. On constate donc que, d'une manière générale, les années avant 1970 ont été plus humides que les années d'après dans la plupart des pays d'Afrique de l'ouest.

## Conclusion

En somme, la présente étude a permis de montrer une évolution temporelle des séquences. Il en ressort que dans le département de Bouaké, on est passé d'une phase à une phase moins humide au cours de la période concernée. Cela s'est traduit non seulement par une hausse de la probabilité d'occurrence des séquences sèches de longue durée et une baisse concomitante de la fréquence des séquences sèches de courte durée, mais aussi, par un changement de régime pluviométrique.

## REFERENCE BIBLIOGRAPHIQUES

- AFOUDA .A ; ADISSO .P, (1997) : Étude stochastique des structures de séquences sèches au Bénin. In *Sustainability Water resource under Increasing Uncertainty* IAHS publ no 240 p48-49
- BODIAN A. (2014) : Caractérisation de la variabilité temporelle récente des précipitations annuelles au Sénégal (Afrique de l'ouest). In *Physi-Géo, vol 8*, p297-312
- DEKOULA C. S. et als (2018): Variabilité des descripteurs pluviométriques intrasaisonniers à impact agricole dans le bassin cotonnier de Côte-d'Ivoire ; cas de Korhogo, Ouangolodougou et Boundiali. In *J. Appl.Biosci.*, P13199-13212.
- FODE .M ; ADAMOU .O (1996) : ANALYSE DES SQUECES SECHES AU NIGER DE 1950 A 1991, Guillot Bernard, Paris : ORSTOM, 189-224, Niamey (NER), 1994/12/01-03. ISBN 2-7099-1355-0, p 218-223
- N'DIAYE .H ; KOUAKOU. L ; YAO .A ; SAVANE .I ; (2015) : Caractérisation des occurrences de sècheresses dans le bassin hydrologique de la BIA transfrontière entre la Cote d'ivoire et le Ghana : contribution des chaines de Markov ,Cah Agric 24 : 186-97. doi : 10.1684/agr.2015.0755 .p190-197
- OMM, (1990) : Guide des pratiques climatologiques (100). Genève, Suisse, 515p.
- PATUREL J.E. et als (1998) - Variabilité des régimes pluviométriques et hydrologiques en cette fin de siècle en Afrique de l'Ouest et centrale non sahélienne. In *Sud-Sciences et Technologies*, vol. 2, p. 44-52.
- OUEDRAOGO P. L. A., (2013) : Prédétermination des séquences sèches et intérêt de l'information climatique sur la production céréalière en zone sahélienne. Master d'ingénierie, Ouaga, 61 p.
- SERVAT É. et als. (1997) - Variabilité des régimes pluviométriques en Afrique de l'Ouest et centrale non sahélienne. *Comptes Rendus de l'Académie des Sciences*, Paris, Série II, vol. 324, n° 10, p. 835-838.
- SORO T.D. et als (2011) - La variabilité climatique et son impact sur les ressources en eau dans le degré carré de Grand-Lahou (Sud-Ouest de la Côte d'Ivoire). *Physio-Géo - Géographie Physique et Environnement*, vol. V, p. 55-73.